



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2009/2010**





SOMMAIRE



1 AVANT - PROPOS P. 2

2 AMÉRIQUE LATINE P. 4

Bolivie	P. 6
Haïti	P. 16

3 AFRIQUE SUBSAHARIENNE P. 19

Bénin	P. 23
Burkina Faso	P. 31
Burundi	P. 40
Rép. dém. du Congo	P. 50
Mauritanie	P. 62
Rwanda	P. 66
Sénégal	P. 77

4 MAGHREB & PROCHE ORIENT P. 86

Algérie	P. 89
Maroc	P. 94
Palestine	P. 104

5 ASIE DU SUD-EST P. 108

Vietnam	P. 111
Cambodge, Lao, Vietnam	P. 120

6 EUROPE P. 125

Educaid	P. 126
---------	--------

7 ANNEXES P. 129

AVANT-PROPOS

Ce rapport conclut le programme pluriannuel déployé du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010. C'est le premier programme de ce type mené par l'APEFE et il marque une étape importante dans l'évolution de l'association.

Dans le document qui suit, le lecteur aura l'occasion de découvrir en détails les activités menées par l'APEFE dans les 14 pays où elle est intervenue durant cette période : en Afrique subsaharienne, au Maghreb et au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est, ainsi qu'aux Caraïbes et en Amérique Latine.

Un centre d'expertise pour le développement

Créée en 1976, l'APEFE s'est forgé en 35 ans, une réputation dans la conception de dispositifs de renforcement des capacités de ses partenaires du Sud. Ses activités contribuent également à créer et à renforcer les synergies entre les institutions francophones de la coopération belge. En ce sens, elle entretient des liens privilégiés avec les institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la coopération multilatérale, et veille toujours à agir en complémentarité et en cohérence, avec la coopération fédérale belge.

Suivant de près le contexte évolutif d'un monde en développement, l'APEFE adapte constamment ses méthodes et ses outils de gestion aux normes de la coopération internationale. Les concepts tels que l'alignement, l'harmonisation et la responsabilisation mutuelle, recommandés par la Déclaration de Paris pour l'efficacité de l'aide au développement, font aujourd'hui partie intégrante de la mise en œuvre des projets à travers un processus de suivi fortement participatif.

Vers plus d'impact et de cohérence

A l'occasion de la clôture de ce premier exercice de programmation pluriannuelle 2008-2010, l'APEFE a opéré un recentrage stratégique de ses activités. Ses appuis ont gagné en impact et en cohérence. Tous les programmes ont atteint les objectifs qui étaient prévus et serviront de base à la poursuite des stratégies fixées jusqu'en 2013.

A titre d'exemple, l'approche développée au Vietnam dans le secteur de la formation technique et professionnelle, a donné naissance en 2010, à un programme régional en Asie du Sud-Est, incluant les pays limitrophes du Lao et du Cambodge. De même, l'impact du programme de l'APEFE au Bénin dans le développement des soins de kinésithérapie, a débouché sur un programme similaire au Burundi qui mobilise l'expertise béninoise, dans une approche de coopération Sud-Sud.

Bonne lecture

REVOLUCIÓN
CRÁTICA CULTURAL
PLURINACIONAL DE BOLIVIA
TÓNOMO DEPARTAMENTAL DE PANDO

AMÉRIQUE
LATINE



CALLE
CHUQUISACA

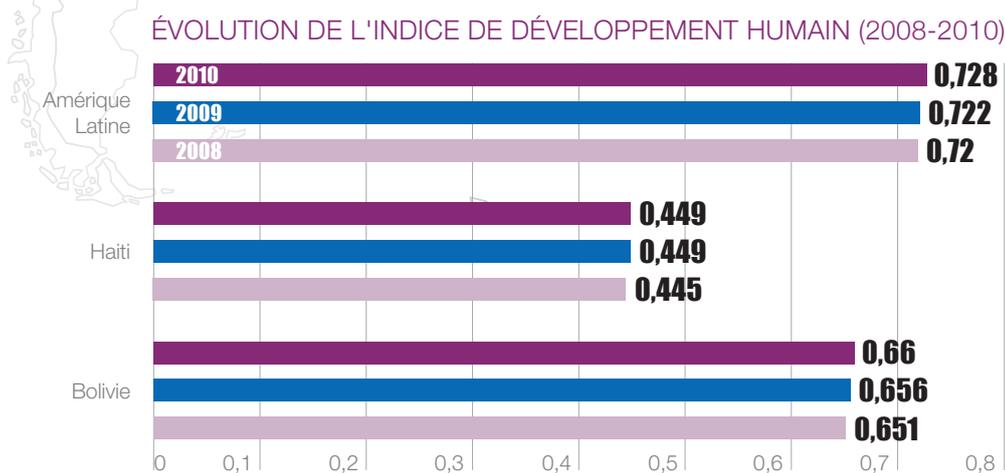
SIEMPRE LOS PUEBLOS

Pour l'Amérique latine, 2010 a été une année cruciale. Au lendemain de la crise économique mondiale, la région présentait des signes de reprise mais beaucoup de pays demeuraient confrontés à des défis importants, notamment celui de promouvoir la croissance tout en luttant contre la pauvreté et en réduisant les inégalités

En **Bolivie** et en **Haïti**, les projets réalisés par l'APEFE ont concerné les secteurs de la formation professionnelle et de la santé.

Malheureusement les activités programmées en Haïti n'ont pu se dérouler comme prévu, en raison du tremblement de terre et du désastre humanitaire qui l'a accompagné en janvier 2010.

En Bolivie, par contre, le programme de formation en santé sur la maladie de Chagas a été clôturé avec succès, et 150 instituteurs licenciés en éducation interculturelle, sont sortis de l'Université Autonome du Béni.



source : www.undp.org



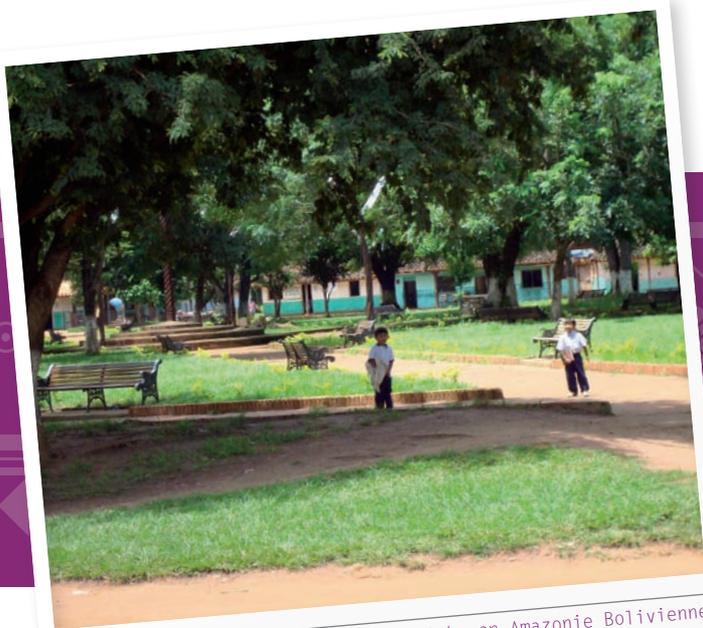
BOLIVIE

CONTEXTE

Avec un indice de développement humain de 0.66 en 2010, la Bolivie occupe le 95^{ème} rang mondial sur 169 pays dans le classement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle demeure cependant l'un des pays les plus pauvres de l'Amérique latine, avec un tiers de sa population vivant encore dans l'extrême pauvreté. On y enregistre par ailleurs les indicateurs de santé les plus bas de l'Amérique latine.

Depuis janvier 2006, le gouvernement a adopté des réformes économiques et sociales pour répondre aux besoins fondamentaux des plus défavorisés. Il tente ainsi de préserver l'équilibre social en menant une politique de redistribution des revenus tirés des exportations. L'accent est mis sur l'amélioration des conditions de vie des populations les plus défavorisées, notamment les femmes, les populations rurales, les enfants et les adolescents.

Malgré ces efforts, un certain nombre de problèmes subsistent, principalement les inégalités et l'exclusion accentuées par une répartition des richesses disproportionnée, des tensions politiques internes, une faible diversification de l'économie et le chômage.



École du village d'Urubicha en Amazonie Bolivienne

En Bolivie, durant la période 2008-2010 l'APEFE a contribué à renforcer 2 secteurs : la santé et l'éducation de base.

L'APEFE EN BOLIVIE

1. Dans le domaine de **l'éducation**, le programme 2008-2010 visait à renforcer les compétences en « savoir, savoir-faire et savoir être » des instituteurs normaliens en cours d'exercice, en prenant en compte la complexité linguistique et culturelle des populations des « Terres Basses » situées dans le Nord du pays, à l'est des Andes.

En 2010, les projets ont porté sur la mise en place d'une licence en Éducation Interculturelle Bilingue (EIB) à l'Université Autonome du Béni (UAB) et à l'Université Amazonienne du Pando (UAP).

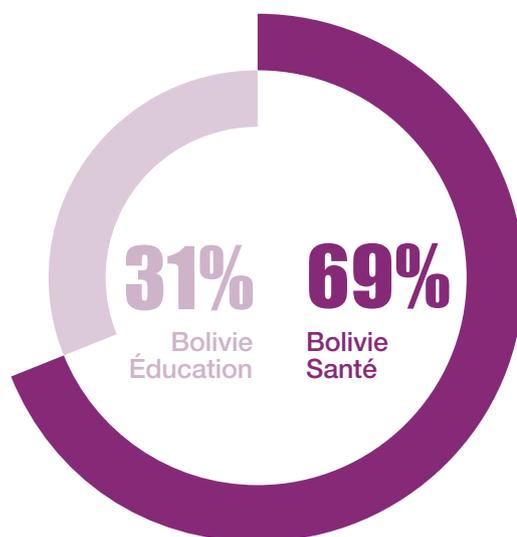
2. Dans le domaine de la **santé**, le programme 2008-2010 de l'APEFE en Bolivie portait quant à lui sur le renforcement du contrôle de la maladie de Chagas congénitale par des actions d'Information, d'Éducation et de Communication (IEC) Communautaires, des formations, des diagnostics et des traitements prenant en compte une approche interculturelle.

Les zones d'interventions comprenaient les zones urbaines et rurales des 6 départements endémiques de la maladie : Cochabamba, Chuquisaca, Tarija, Potosi, Santa Cruz et La Paz. En 2010, près de 90 hôpitaux ont bénéficié du renforcement de capacités mis en œuvre par l'APEFE.

Ce projet réalisé en collaboration avec le Programme National de Chagas (PNC), l'École Technique de Santé Boliviano-Japonaise de Cochabamba et la Faculté de Médecine de l'Université Mayor de San Simon (UMSS), a été clôturé début 2011.

Dans le prochain PPA 2011-2013, les initiatives amorcées en Bolivie dans le secteur de l'éducation seront valorisées et développées afin de favoriser l'accès du plus grand nombre.

DÉPENSES 2008-2010



Au total, les dépenses pour la Bolivie en frais opérationnels s'élèvent pour la période 2008-2010 à 1.307.344,8€ dont 31% pour le programme « éducation » (408.461€) et 69% pour le programme « santé » (898.883€).

UNE LICENCE EN ÉDUCATION INTERCULTURELLE POUR RECONSTITUER LES SAVOIRS INDIGÈNES

Promulguée en 2009, la nouvelle constitution politique bolivienne a changé l'appellation de « République » en « État plurinational », reconnaissant de fait les 36 langues indigènes comme langues officielles, à côté de l'espagnol. Ce faisant, l'État bolivien devenait officiellement interculturel et son éducation intra, interculturelle et plurilingue, mais aussi participative, communautaire et décolonisatrice !

Fin 2010, la loi d'éducation « Avelino Siñani et Elizardo Perez » confiait l'entièreté de la formation permanente des instituteurs en exercice à l'Université Pédagogique « Maréchal Sucre », installée dans la ville du même nom. Préconisant l'enseignement de la langue nationale prédominante dans les communautés, la loi veut aussi renforcer la cohésion des nations indigènes, afro-boliviennes et créer une relation de convivialité et de dialogue entre les différentes cultures.

Dans ce cadre, le programme éducation de l'APEFE a collaboré en 2010 avec l'Université Amazonienne de Pando (UAP) et l'Université Autonome de Béni (UAB) à la mise en place d'une formation en éducation interculturelle pour les instituteurs en exercice dans les Terres basses. Cependant, en raison du caractère progressif de la mise en œuvre du programme, certains sites de formation ont commencé à travailler plus tard. Les formations ont donc un état d'avancement différent.



Formation de formateur en éducation interculturelle bilingue dans le village d'Urubichà en Amazonie



Inauguration d'un nouveau cours en présence des maîtres chiquitanos formés par l'APEFE à l'Université de Santa Cruz

“ Reconstituer les savoirs indigènes pour encourager le droit à un emploi digne et stable, productif et interculturel pour tous les Boliviens. ”

Ainsi, en fin d'année 2010, 123 instituteurs du département du Béni ont réussi toutes les matières des deux premiers semestres de la licence en éducation interculturelle. Tandis qu'à Trinidad et à San Ignacio, les participants sont en train de terminer leur mémoire. A Rurrenabaque, les instituteurs complèteront le dernier semestre de cours durant l'année 2011.

Ainsi, par la mise à disposition de matériel didactique et un accompagnement pédagogique adapté, le programme de l'APEFE dans le secteur éducation en Bolivie a contribué à installer des pratiques pédagogiques dans les habitudes des instituteurs et des élèves qui mettent désormais en œuvre des approches plus démocratiques, communautaires, participatives, interculturelles et plurilingues, conformément à la volonté des autorités boliviennes.



Conseil pédagogique de l'organisation communautaire de chaque peuple (CEPO) chiquitanos, partenaire de l'APEFE en éducation interculturelle bilingue



Formation des formateurs de maîtres chiquitanos en éducation interculturelle bilingue



Formateurs chiquitanos en formation

Adhemar, 34 ans, est instituteur à l'école de San Buenaventura, un petit village situé face à Rurrenabaque sur l'autre rive du Béni. Inscrit à l'Université Autonome de Béni (UAB) il a suivi les formations dispensées dans le cadre de la licence en éducation interculturelle, accompagnée par le programme de l'APEFE.

« D'abord, nous avons appris à nous connaître. En effet, nous ignorions l'énorme diversité culturelle du Béni. Rendez-vous compte : 22 peuples, 22 langues, 22 manières de voir le monde ! Cette richesse était tue, cachée, vue comme un problème, un frein, une tare. Aujourd'hui, elle est notre source de motivation. »

En effet, la nouvelle approche pédagogique mise en œuvre par les instituteurs en exercice dans le département de Béni a permis à une majorité d'enfants de renforcer leur identité culturelle et leur confiance en eux. Alors qu'auparavant on se moquait d'eux à cause de leur mauvaise maîtrise de l'espagnol, de leurs origines « tacanas » ou « mosetenes »¹, ou encore de leurs difficultés financières, aujourd'hui ils peuvent revendiquer leur patrimoine culturel.

« Ce qui me paraît plus important encore est le fait qu'aujourd'hui, j'ai appris à construire du sens pour les enfants en partant de leur contexte, de leurs savoirs et savoir-faire locaux. J'ai aussi l'impression que j'ai appris à écouter ce qu'il y a peu encore je n'entendais même pas. »

Apprendre à changer de rôles, à tisser des liens avec les familles, à céder le pouvoir aux étudiants, à remplacer le concept du maître omniscient, revoir les critères d'évaluation, « décoloniser » l'apprentissage afin de mettre en avant des valeurs comme la solidarité et la patience, plutôt que la vitesse ou la répétition...

« L'équipe de l'APEFE nous a aidé à construire une approche didactique totalement nouvelle, à partir de notre réalité. On intègre nos valeurs, nos savoirs et en même temps, on construit le savoir universel. »

“

Décoloniser l'apprentissage pour mettre en avant les valeurs culturelles indigènes

”

¹ Les Tacana et les Mosestén sont des ethnies amérindiennes de l'Amazonie bolivienne établies dans les départements de La Paz, Cochabamba et Béni.

Au terme de la formation, les étudiants-instituteurs en exercices doivent remettre un mémoire. Adhémar a choisi comme thème « *L'utilisation des contes traditionnels oraux de la culture Tacana* » pour revitaliser celle-ci dès l'école primaire.

« Je propose une approche dans la ligne du travail réalisé en didactique avec l'APEFE en reprenant les fonctions et la sémantique bien particulières de la littérature orale de ma culture. Cela me permet de redécouvrir une grande quantité de textes, de façons de conter et d'usages sociaux. »

En effet, l'éducation interculturelle revitalise les richesses locales et propose un fantastique outil pédagogique pour la formation des enfants, qui permet non seulement de travailler l'étude des langues, mais aussi de toutes les sciences sociales et les sciences de la vie.

« Ce programme constitue un ciment pour le progrès des Terres Basses de l'Amazonie pas seulement pour ses innovations dans la formation de professionnels compétents dans le domaine interculturel mais surtout pour l'amélioration de l'éducation pour vivre bien », déclare Adhémar.

Maintenant, je comprends mieux les causes des conflits sociaux, politiques et idéologiques et le rôle de l'instituteur à la charnière entre la communauté et l'école.

Adhémar Molina

(décembre 2010, à Rurrenabaque, Béni)



Formatrices formées par l'APEFE en éducation interculturelle bilingue

RENFORCER LE CONTRÔLE LA MALADIE DE CHAGAS CONGÉNITALE POUR AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

La Bolivie a fait de l'éradication de la maladie de Chagas une priorité nationale. Cependant, l'infection transmise par voie congénitale (de la mère à son fœtus) reste encore très peu connue des professionnels, malgré un taux de 2 à 14% de mortalité chez les nouveau-nés infectés.



Séminaire de recyclage pour les professionnels de la santé



Stand de sensibilisation à la transmission de la maladie de Chagas

La maladie de Chagas est une maladie transmise par une sorte de punaise (*Trypanosoma cruzi*) qui vit dans les fissures des vieux murs et des toits des habitations pauvres, principalement dans la région andine, la Bolivie en étant l'épicentre. Elle est aussi transmise par transfusion sanguine et par voie congénitale (mère-enfant). C'est à ce dernier niveau que l'APEFE est intervenue.

Il faut savoir que la maladie se développe en deux phases : une première phase aiguë survient peu de temps après l'infection ; suivie d'une phase chronique qui peut s'étendre sur une durée de dix ans. La phase chronique est incurable. Elle affecte le cœur, le système digestif et le système nerveux par des lésions. A ce jour, aucun traitement efficace n'existe pour les formes chroniques de la maladie. D'où l'importance de la prévention et d'un diagnostic efficace dès la première phase de la contamination.

En 2009, afin d'assurer la durabilité du programme dont la clôture était prévue en décembre 2010, la logique d'intervention de l'APEFE concernant la maladie de Chagas a été modifiée et les objectifs de l'intervention, précisés. Dans cette perspective, les activités d'Information, d'Éducation et de Communication (IEC) Communautaires ont été intensifiées dès janvier 2010, grâce à l'engagement de nouveaux médecins, chargés de superviser les formations. Réalisées sur un mode participatif, ces formations ont obtenu l'adhésion des professionnels de la santé, des professeurs, des établissements scolaires et des autorités publiques, garantissant la continuité du projet et l'atteinte des résultats auprès des populations vulnérables.

De même, afin d'assurer la pérennité des formations dispensées, l'intervention en renforcement de capacités auprès du personnel de santé et des laboratoires s'est limitée en 2010 à 90 hôpitaux, répartis dans les villes principales de Cochabamba, Santa Cruz, Sucre, Tarija et, au niveau des provinces, dans les 6 départements.

Finalement un système de contrôle de qualité de ces laboratoires et une formation pour la supervision et le suivi du programme ont été également mis en place. Aujourd'hui, les données émises par les établissements de soins, en matière de diagnostic et de traitement de la maladie de Chagas, sont désormais synchronisées mensuellement auprès du Système National d'Information Sanitaire (SNIS) et offre un bon outil de contrôle et de partage de l'information relative à la maladie.

“

D'après l'OMS, l'infection chronique de la maladie de Chagas aurait tué plus de 10.000 personnes en 2008.

”

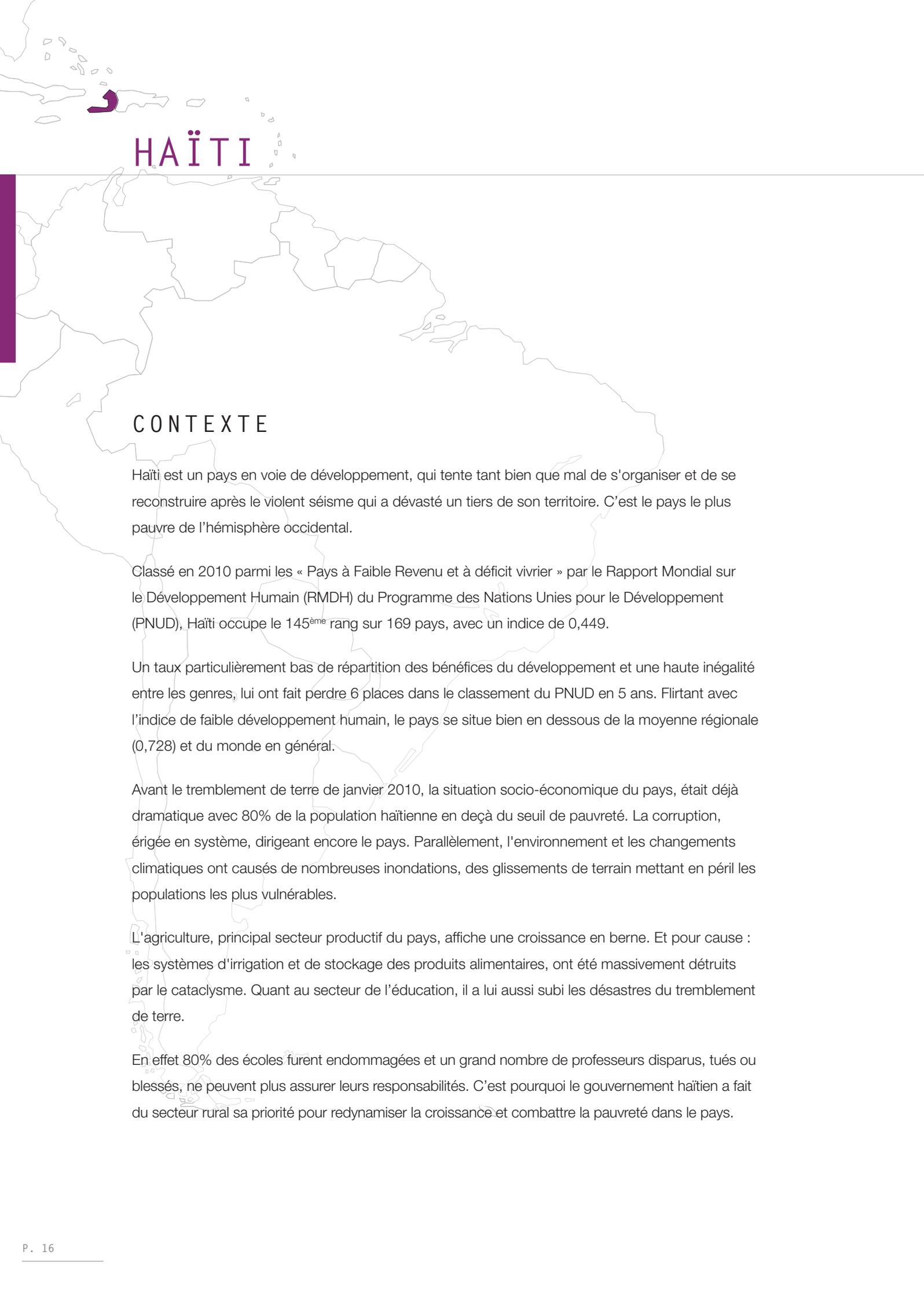


Participants à la formation sur la maladie de Chagas en appui au programme national

Mirtha, 28 ans, travaille depuis un an dans un laboratoire de contrôle de la maladie de Chagas de La Paz. Comme tous ceux qui sortaient auparavant des facultés de La Paz, elle croyait que la maladie de Chagas était incurable. Elle ne connaissait pas le programme de diagnostic et de traitement, et n'avait jamais entendu parler de la transmission congénitale de la maladie.

Suite à la formation organisée par l'APEFE, Mirtha a décidé de se vouer entièrement à ce programme national. Son travail lui permet des contacts directs et rapprochés avec les personnes infectées et leurs enfants qui viennent souvent chargés d'angoisses et elle retire beaucoup de satisfaction à leur transmettre les connaissances qu'elle a acquises.

Souvent il arrive qu'elle se retrouve face à des professionnels de la santé qui connaissent mal la maladie et informent les patients de manière erronée. Elle doit alors les corriger et affronter beaucoup de préjugés et de malentendus professionnels.



HAÏTI

CONTEXTE

Haïti est un pays en voie de développement, qui tente tant bien que mal de s'organiser et de se reconstruire après le violent séisme qui a dévasté un tiers de son territoire. C'est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental.

Classé en 2010 parmi les « Pays à Faible Revenu et à déficit vivrier » par le Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Haïti occupe le 145^{ème} rang sur 169 pays, avec un indice de 0,449.

Un taux particulièrement bas de répartition des bénéfices du développement et une haute inégalité entre les genres, lui ont fait perdre 6 places dans le classement du PNUD en 5 ans. Flirtant avec l'indice de faible développement humain, le pays se situe bien en dessous de la moyenne régionale (0,728) et du monde en général.

Avant le tremblement de terre de janvier 2010, la situation socio-économique du pays, était déjà dramatique avec 80% de la population haïtienne en deçà du seuil de pauvreté. La corruption, érigée en système, dirigeant encore le pays. Parallèlement, l'environnement et les changements climatiques ont causés de nombreuses inondations, des glissements de terrain mettant en péril les populations les plus vulnérables.

L'agriculture, principal secteur productif du pays, affiche une croissance en berne. Et pour cause : les systèmes d'irrigation et de stockage des produits alimentaires, ont été massivement détruits par le cataclysme. Quant au secteur de l'éducation, il a lui aussi subi les désastres du tremblement de terre.

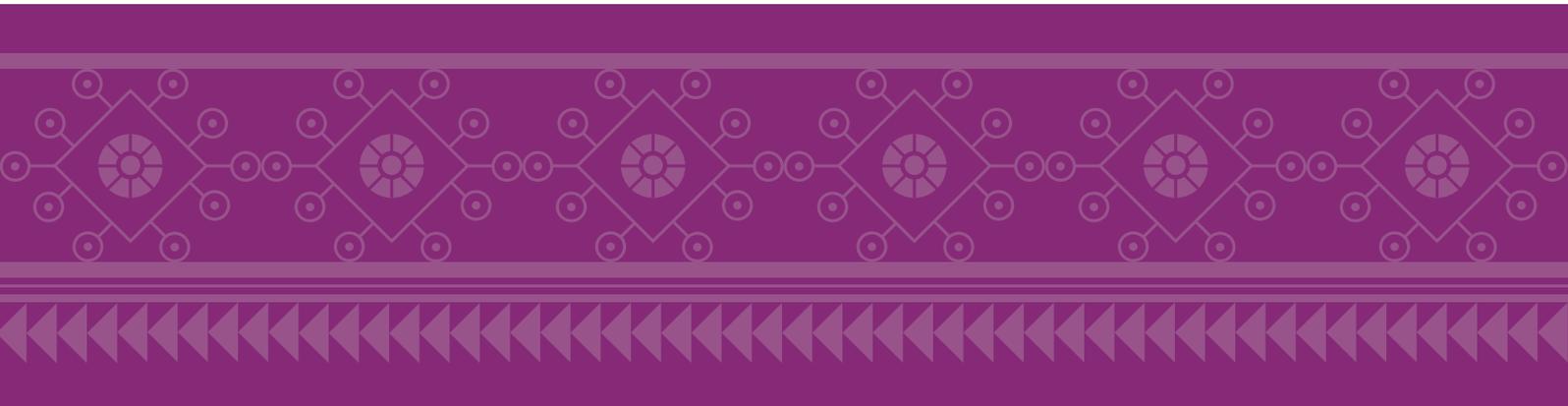
En effet 80% des écoles furent endommagées et un grand nombre de professeurs disparus, tués ou blessés, ne peuvent plus assurer leurs responsabilités. C'est pourquoi le gouvernement haïtien a fait du secteur rural sa priorité pour redynamiser la croissance et combattre la pauvreté dans le pays.



L'APEFE EN HAÏTI

L'action de l'APEFE en Haïti remonte à 1997 et se poursuit encore aujourd'hui, malgré les ralentissements dus aux conditions post-séisme. Ce dernier a eu un impact considérable sur la population haïtienne, en termes de vies humaines mais aussi d'infrastructures, invalidant le système économique du pays, surtout dans les secteurs du logement et du transport.

Dans ce cadre, l'APEFE devait au départ intervenir dans le secteur de l'**éducation** en appuyant le centre de formation professionnelle de Jacmel. Cependant, ayant subi de plein fouet les effets du séisme, l'ensemble de ses installations sont désaffectées. L'APEFE a par conséquent du réorienter ses activités pour pallier le manque d'équipement pédagogique de base.



Le centre de formation est en effet complètement démuni. Ainsi, pour compenser le manque de locaux, des tentes ont été installées dans la cour afin de pouvoir, redémarrer une année scolaire. De petits équipements destinés aux filières couture, menuiserie et mécanique ont aussi été envoyés dans la perspective de la rentrée scolaire 2011.

Dans le prochain PPA 2011-2013 la continuité des activités de l'APEFE est confirmée en Haïti vers un renforcement des capacités en soins de santé par l'appui à la gestion de l'école et le renforcement de la stratégie pédagogique de l'École de Sages-Femmes.

DÉPENSES 2008-2010

Le total des dépenses du programme en frais opérationnels au cours du PPA s'élève à 45.352€ pour un budget trisannuel initial de 153.950€, soit 29%.

AFRIQUE
SUB-
SAHARIENNE



AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

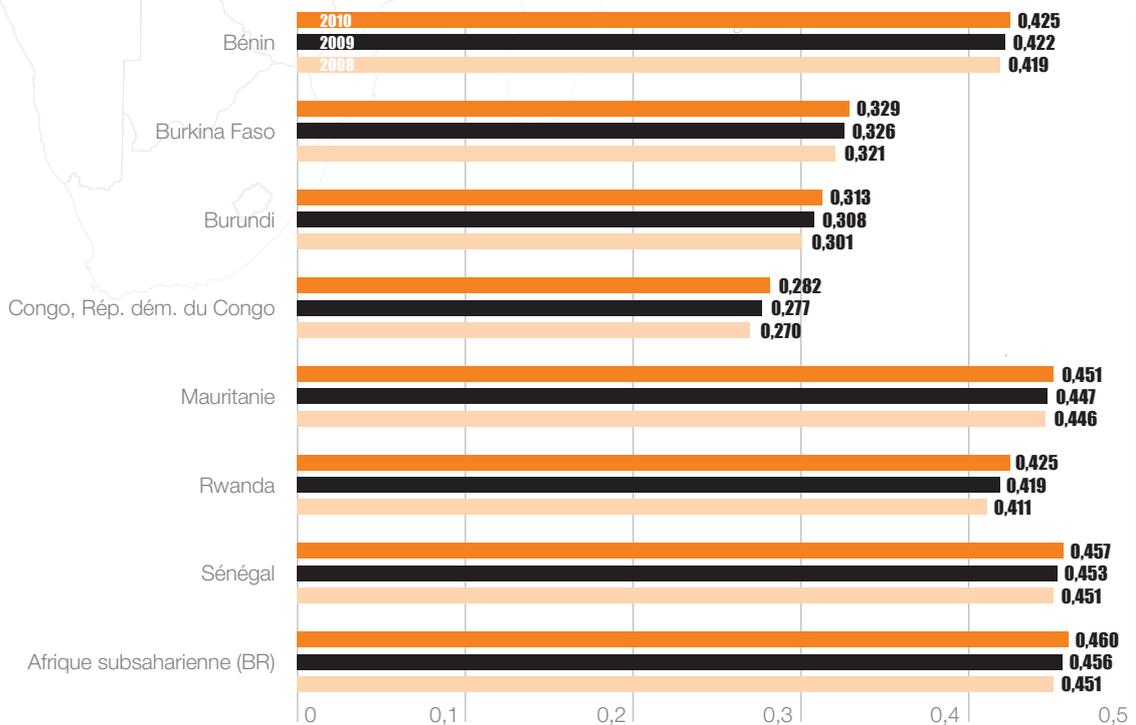
INTRODUCTION

Reprenant l'ensemble des pays du continent situés en dessous du Sahara, l'Afrique subsaharienne contemporaine doit faire face à de nombreux défis environnementaux, sociaux et économiques.

Toutefois, les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne sont encourageantes.

De nombreux pays de la région enregistrent de la croissance et plus d'un tiers d'entre eux affichent en 2010 un rythme supérieur ou égal à 6%. Et d'après les estimations les plus récentes sur la pauvreté dans le monde, moins de la moitié de la population africaine (47%) vivait avec moins d'1.25 dollar par jour en 2008, et ce pour la première fois depuis plus de 25 ans.

ÉVOLUTION DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (2008-2010)



source : www.undp.org

De fait, les conditions sanitaires et sociales s'améliorent. En 20 ans, la mortalité maternelle a baissé de 26%, et celle des enfants de moins de cinq ans recule également. Par ailleurs, les infections par le VIH se stabilisent, le taux d'achèvement du cycle primaire progresse et de moins en moins de personnes vivent dans l'extrême pauvreté.

Malgré ces réussites, l'Afrique subsaharienne reste confrontée à de sérieux problèmes de développement. En témoignent justement le fait qu'environ une personne sur deux vit avec 1,25 dollar par jour ; que la gouvernance et la transparence demeurent médiocres ; que les aléas climatiques et la déforestation menacent la production agricole ; et la proportion de femmes qui décèdent encore durant leur grossesse ou en couches.

Ainsi la croissance à long terme de l'Afrique subsaharienne dépendra de plus en plus des changements sociaux et démographiques, interdépendants, créant de nouveaux moteurs de croissance interne et de nouvelles opportunités de développement.

L'APEFE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Durant la période 2008-2010, l'APEFE a exécuté plus de 70% de ses activités en Afrique subsaharienne dans le secteur de l'Éducation et de la Formation Technique et Professionnelle (EFTP), et plus particulièrement, au Bénin, au Burundi, en RDC, au Rwanda et au Sénégal. C'est-à-dire dans pas moins de 5 pays sur les 7 où l'association est intervenue. Qu'il s'agisse des formations proposées aux jeunes défavorisés, ou de celles destinées aux enseignants en activité, l'APEFE a, à chaque occasion, cherché à renforcer les capacités locales de ses partenaires afin d'améliorer l'adéquation des formations dispensées aux conditions d'emploi du marché.

Pour le reste des activités programmées, l'APEFE a investi dans le secteur de la Santé au Bénin, au Burundi, en RDC et au Rwanda. Cherchant dans chacun de ces pays, à améliorer concrètement la formation des agents en soins de santé ainsi que la qualité des soins prodigués aux populations défavorisées. Ces programmes menés par l'APEFE en 2008-2010 poursuivaient les efforts consentis par les autorités nationales pour l'atteinte des OMD, d'ici 2015. Cependant en 2010 en RDC, faisant suite à la décision du gouvernement belge de ne plus intervenir dans ce secteur, l'APEFE a clôturé son projet dans le domaine de la Santé. Et reprendra de plus belle avec le démarrage en 2011-2013 d'un nouveau programme au Burundi, en kinésithérapie. Ce dernier sera basé sur les acquis réalisés dans ce même domaine au Bénin, favorisant l'échange de bonnes pratiques et la valorisation de la coopération Sud-Sud, notamment par le recours aux nouveaux experts béninois formés par l'APEFE.

Également active dans le secteur de l'appui à la bonne gouvernance, l'APEFE a clôturé cette année trois programmes réalisés dans ce secteur au Bénin, au Burundi et en RDC. Ces programmes avaient en effet atteint leurs objectifs, et renforcé avec succès les capacités des acteurs économiques en matière de promotion, d'information et de mise en œuvre de processus participatifs, propres à garantir la protection des droits civils et des valeurs de la démocratie auprès de la population.

Finalement, pour aider ses partenaires à répondre concrètement aux impératifs dictés par les changements climatiques, l'APEFE a développé en 2008-2010, 7 programmes de renforcement de capacités des structures d'appui actives dans le secteur de l'environnement et de l'agriculture au Burkina Faso, en Mauritanie, au Rwanda, au Sénégal et en RDC. Sur base d'une méthode éprouvée de gestion participative et dans une perspective de durabilité, ces programmes ont permis aux populations fortement dépendantes des revenus de l'agriculture, d'optimiser leur rendement et d'acquérir progressivement les compétences nécessaires pour la gestion durable des ressources naturelles et protéger leur environnement.



CONTEXTE

Avec un indice de 0.425, le Bénin passe à la 134^{ème} place du classement annuel du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Grâce à ce bon remarquable, il dame le pion aux autres pays phares de l'Afrique de l'Ouest mais reste cependant un Pays à Faible Développement Humain : le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant tournant malheureusement autour de 1.1 dollars US depuis 2004.

La pauvreté donc demeure un sujet de préoccupation majeur, les disparités entre les régions et entre les sexes restant encore très marquées. Sans compter l'impact significatif de la crise économique mondiale qui a vu diminuer de moitié la croissance nationale, passée de 5 à 2,7% en une année.

Les budgets en matière de santé ont par conséquent fortement diminués et en 2010 l'assistance à la mère à l'accouchement reste encore faible. Et ce malgré la volonté clairement affichée du gouvernement béninois pour l'amélioration des soins prénataux, avec la politique de la gratuité de la césarienne. En effet, combiné à un faible taux d'accès à l'hygiène et à l'assainissement de base, le pourcentage de mortalité à la naissance augmente.

Il devient alors urgent d'accélérer et d'approfondir les réformes économiques, structurelles et institutionnelles en cours, notamment dans le domaine de la formation d'agents de santé et de l'accessibilité des soins, tout en promotionnant les activités génératrices de revenus, afin de réduire encore plus la mortalité infantile, maternelle et la pauvreté.



Améliorer la qualité de l'offre de soins au profit des populations défavorisées telles que les mères confrontées à l'accouchement, les enfants et les personnes handicapées

L'APEFE AU BÉNIN

Au Bénin, 3 programmes sectoriels ont été mis en œuvre par l'APEFE durant ce dernier triennat :

En Santé, le programme visait l'amélioration de la qualité de l'offre de soins au profit des populations défavorisées, telles que les mères confrontées à l'accouchement et les personnes handicapées. En 2010-2013 ce projet sera appelé à se développer et à approfondir ses acquis afin de diffuser de bonnes pratiques.

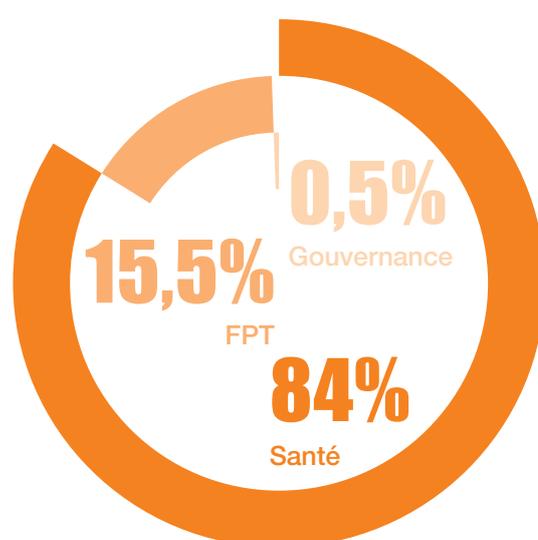
Dans le domaine de la Formation Technique et Professionnelle (FTP), le programme visait à renforcer les capacités techniques et pédagogiques des formateurs du Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises (CPPE) dans les filières de la construction métallique, mécanique auto, électricité / froid et mécanique / maintenance. En 2010, ce programme a atteint ses objectifs et a été clôturé.

En matière de Gouvernance & Société civile, l'objectif de l'APEFE était de renforcer les compétences des professionnels des organes de la presse écrite. L'objectif a été atteint, les partenaires renforcés ayant aujourd'hui les compétences nécessaires pour mener à bien leurs activités.

Afin de consolider le résultat atteints au Bénin durant la période écoulée, le PPA 2011-2013 prévoit de continuer à soutenir les efforts du Ministère de la Santé dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici 2015.

L'APEFE contribuera ainsi au développement des capacités institutionnelles, organisationnelles et éducationnelles des institutions en charge de la réadaptation médicale et de la réadaptation à base communautaire, tout en assurant la disponibilité d'infirmiers et de sages-femmes compétents par le renforcement des capacités de formation initiale et l'appui à la formation continue.

DÉPENSES 2008-2010



Le total des dépenses 2008-2010 du Bénin en frais opérationnels au cours du PPA s'élève à 1.450.254€ dont : 227 047€ (15,5%) pour la FPT, 1.216.956€ pour la Santé (84%) ; et 6.253€ pour le secteur de la Gouvernance (0,5%)

AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ AU PROFIT DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES

Malgré la crise et ses conséquences négatives sur le budget national, le Ministère de la Santé du Bénin montre clairement sa volonté d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) 4, 5 et 6 relatifs à la santé maternelle, la mortalité infantile et l'accès aux soins de santé en général, comme prévu en 2015.

L'appui de l'APEFE au secteur Santé s'est consolidé et démultiplié pour répondre à la demande sous la forme de 4 projets, conformément au Plan National de Développement Sanitaire 2007-2018 ainsi qu'au Plan National de Développement des Ressources Humaines du secteur de la santé 2009-2018.

AMÉLIORER L'OFFRE DE RÉÉDUCATION ET L'ACCÈS AUX SOINS DE RÉADAPTATION

Basé à Cotonou, le 1^{er} projet visait un accès qualitatif et quantitatif des populations aux soins de kinésithérapie dispensés par les institutions de santé du pays. Il avait comme point d'ancrage le service de rééducation fonctionnelle du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga (CNHU-HKM) et l'École de Kinésithérapie de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS).

Ce 1^{er} projet a permis l'amélioration de l'offre en soins de rééducation avec la création régulière de services de kinésithérapie à travers tout le pays et l'entrée en fonction de 10 à 15 nouveaux kinésithérapeutes diplômés de l'École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) chaque année. Il a également favorisé l'augmentation du nombre de prises en charge de patients traités de 10.500 en 2008 à 13.975 en 2010, soit une augmentation de 33%

En complémentarité avec le résultat 1, le 2^{ème} projet tendait à améliorer qualitativement et quantitativement l'accès des personnes handicapées à des soins de Réadaptation à Base Communautaire (RBC). Ancré au niveau du Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (PNRBC), ce programme existe à Cotonou depuis 1989 et s'est progressivement étendu à l'ensemble du territoire national. Il est aujourd'hui implanté dans 31 communes et arrondissements urbains.

Parmi les résultats concrets atteints par le 2^{ème} projet, on observe l'amélioration des compétences du personnel et la mise à disposition de moyens matériels adaptés qui ont permis un accroissement du nombre de personnes prises en charge de 60% par district ainsi qu'une nette optimisation de la qualité des soins prodigués.



Favoriser l'accès des patients à des transfusions sanguines sécurisées

DES AGENTS BIEN FORMÉS ET DES SOINS DE QUALITÉ POUR MAMANS ET BÉBÉS

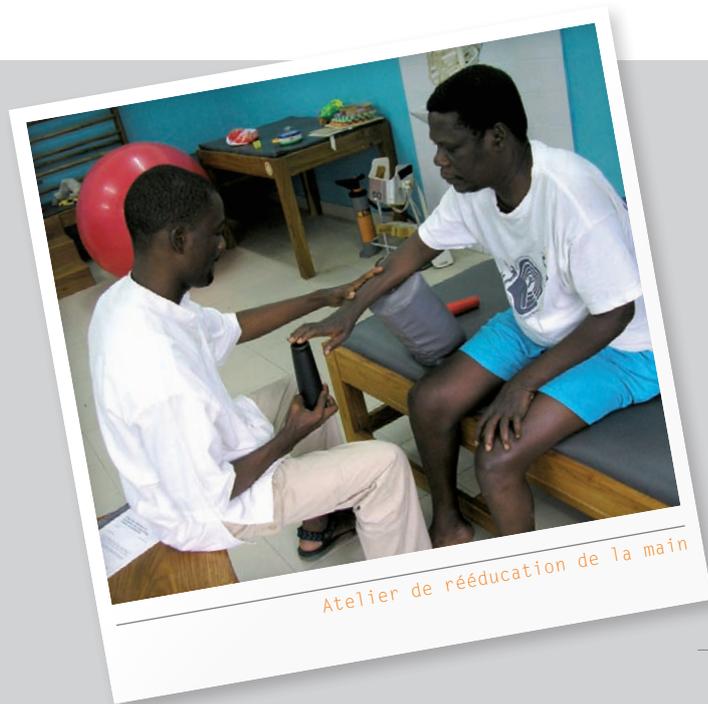
Le 3^{ème} résultat poursuivi par l'APEFE au Bénin concernait l'amélioration de l'offre de formation en sciences infirmières et obstétriques. Il a ainsi favorisé le renforcement de l'accès des populations défavorisées à des soins infirmiers de qualité. Le projet était localisé à Cotonou, au sein de l'Institut National Médico-Social (INMES) - actuellement la seule école qui forme le personnel soignant au Bénin.

Malgré un démarrage difficile, des résultats encourageants ont été enregistrés. Une commission technique de relance de l'INMES a été créée par arrêté ministériel en janvier 2010 et des comités ont été mis en place. Les textes relevant le niveau de formation, créant le nouvel Institut et désignant le Ministère de l'Enseignement Supérieur comme Ministère de tutelle, ont été également élaborés afin d'être soumis pour approbation au Conseil des Ministres. En outre, le règlement pédagogique a également été produit. Finalement, un plan de réhabilitation des infrastructures a été élaboré et mis en œuvre.

UN SYSTÈME D'ASSURANCE QUALITÉ POUR DES TRANSFUSIONS SANGUINES SÉCURISÉES

Le 4^{ème} et dernier projet, basé à Cotonou, s'est clôturé en février 2009 au lieu de décembre 2008 avec un taux de réalisation maximal. Il visait à améliorer les capacités de sécurisation de la transfusion sanguine. Implanté au Service National de Transfusion Sanguine, le projet a favorisé l'accès des patients à des transfusions sanguines sécurisées. Le Service National dispose ainsi aujourd'hui d'un système d'« Assurance Qualité » et d'une meilleure capacité de formation.

“ La santé : un secteur prioritaire pour le gouvernement béninois. ”



Atelier de rééducation de la main

« Les personnes handicapées sont fréquemment considérées comme des incapables, inutiles à la vie économique et sociale de la communauté » constate **Janvier, un technicien d'une cellule de Réadaptation à Base Communautaire (RBC)** mise en place par l'APEFE au Bénin. « Leur émancipation et leur intégration sont ralenties par les croyances locales qui influencent souvent l'attitude des gens. », continue-t-il.

Dans une région où l'on croit que le handicap est la conséquence d'un envoûtement, toute personne qui en porte les séquelles peut être crainte, maltraitée ou cachée. L'avènement du programme de RBC en 1994 a apporté la lumière sur le handicap et les capacités d'adaptation et d'intégration des personnes handicapées.

A travers les sensibilisations communautaires, organisées par le comité et d'autres personnes ressources, les familles sont informées, sollicitées, soutenues, encouragées. Et lorsque les

parents ont compris les principes de la RBC, les différentes activités, l'importance des interventions chirurgicales, l'utilisation des aides techniques et les exercices de rééducation, etc. ils reprennent confiance et accompagnent leurs enfants.

Sagbo, 5 ans, vit dans le petit village de Zogbodomé. Il présentait une déformation orthopédique et avait beaucoup de difficultés à bouger et à se déplacer. Né de parents cultivateurs et fortement fétichistes, il ne pouvait bénéficier d'aucun suivi médical pour traiter son handicap ou se soulager, et il était généralement délaissé derrière la case de ses parents.

A la découverte de ce petit garçon, l'équipe l'a conduit à l'espace contact RBC de Zogbodomé. Les activités de sensibilisation ont démarré dans la communauté puis auprès des parents. L'adhésion de ces derniers a été finalement obtenue et Sagbo a été inscrit aux activités de préscolarisation du Programme RBC, avant d'être scolarisé dans une école publique de son village. Par la suite, ses parents ont accepté l'intervention chirurgicale indiquée pour son traitement orthopédique. A l'école, il a toujours obtenu de bons résultats et passe régulièrement en classe supérieure. Actuellement en cette rentrée 2009-2010 il passe en classe de 6^{ème}. Et à 11 ans ½, après 6 ans de RBC, Sagbo quitte la catégorie des enfants handicapés.

DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE BÉNOISE.

En augmentant la qualité des cours dispensés par le Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises (CPPE), l'APEFE appuie la formation de personnel qualifié prêts à renforcer le capital humain des entreprises béninoises, tous secteurs confondus.

Comme dans la plupart des pays africains, l'économie béninoise est dominée par le secteur informel composé de micro et de très petites entreprises, voire d'entreprises individuelles sous-équipées, souvent dotées d'un personnel peu qualifié. On les rencontre généralement dans les métiers du bâtiment (maçons), de la construction métallique (soudeurs), de la chaudronnerie, la réparation automobile, l'électronique, l'électricité, le froid.

En 2010, 75% des stagiaires ayant entamé ce processus de formation et de recyclage ont déjà vu leurs compétences s'améliorer. Cette intervention a également permis le renforcement de la qualité des quatre ateliers du CPPE. En fait, tous ces ateliers sont maintenant aménagés et fonctionnels et répondent aux normes de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie. L'appui de l'APEFE s'est achevé avec la prise en charge du financement d'un banc d'essai.



Le CPPE dispose désormais d'outils pédagogiques performants

Le CPPE dispose désormais d'outils pédagogiques performants. Et en termes d'appropriation par les bénéficiaires, les formations dispensées sont des acquis durables. L'équipe pédagogique ayant désormais les moyens de répondre aux attentes du monde économique, il y a de fortes chances pour que l'impact sur le développement des compétences dans les entreprises, et donc sur la productivité, soit effectif.

“

**Concentré au niveau urbain,
le secteur informel contribue à près
de 50% du PIB.**

”

UN PROJET DE FORMATION DES ENTREPRISES DE PRESSE « IN SITU » POUR AMÉLIORER LES PRESTATIONS ET SOUTENIR LE DIALOGUE SOCIAL.

La presse constitue assurément un acteur majeur dans le bon déroulement du dialogue démocratique d'un pays. D'où la nécessité de favoriser le professionnalisme et de soutenir les initiatives professionnelles en leur procurant un lieu de formation et d'information.

Partant du principe que l'État de droit, la garantie de la sécurité et de la tranquillité passe par l'accès à l'information et la prise en compte de l'opinion publique, le gouvernement béninois s'est engagé à privilégier le dialogue social interne. L'idée est de préserver le climat de paix sociale indispensable à la réussite de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Dans le secteur Gouvernance et Société civile, l'objectif de l'APEFE était de renforcer les compétences des professionnels des organes de la presse écrite. L'intervention en faveur de l'amélioration de la qualité de la rédaction in situ adaptée à chaque journal a contribué à l'amélioration des compétences des professionnels des organes de presse écrite en matière de marketing et de gestion prévisionnelle.

En effet, la formation in situ a permis de proposer des améliorations concrètes parfaitement contextualisées avec la situation spécifique de chaque organe de presse. Les logiciels remis à chacun des participants après apprentissage de leur utilisation leur permettent d'appliquer la gestion prévisionnelle dans chaque organe.

L'expérience a été positive compte tenu des résultats et des changements de comportement en cours. En tous cas, selon les déclarations des directeurs commerciaux, très satisfaits des prestations de leurs employés. En effet, au terme de la formation dispensée par l'APEFE, ils sont plus professionnels et engrangent de bons résultats publicitaires, malgré une certaine frilosité des annonceurs due à la crise économique. On a ainsi constaté un accroissement considérable du taux de vente des journaux, avec 60% de lecteurs satisfaits et une augmentation de 90% des revenus publicitaires.

De plus, la durabilité du projet est assurée : les partenaires maîtrisent désormais le processus de formation et il existe une possibilité de reprise du programme par la Maison des Média avec l'appui de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

“ La bonne gouvernance et le dialogue social au cœur de la lutte contre la pauvreté ”



CONTEXTE

Au dernier classement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Burkina Faso occupait la 161^{ème} place sur 169 pays évalués, avec un indice de développement humain de 0,329. A l'évidence, il reste un des pays les plus pauvres du monde.

Globalement, la situation du Burkina Faso est indissociablement liée à des facteurs naturels tels que son enclavement, la faiblesse de ses ressources naturelles, la rudesse de son climat etc. Elle est également la résultante d'une forte croissance démographique et d'un faible accès de sa population à l'eau potable, aux soins de santé primaire ou à l'éducation.

Très vulnérable, étant donné sa sensibilité aux aléas climatiques (pluviométrie) et aux chocs exogènes, l'économie burkinabé est peu diversifiée, et reste largement fondée sur le milieu rural. Le secteur primaire représente le tiers du PIB et d'autres secteurs économiques importants à l'instar des transports et agro-industries en dépendent étroitement.

Qui plus est, ce pays a dû faire face aux conséquences économiques de la crise ivoirienne qui a eu pour corollaire une hausse importante du coût de la vie et partant, un accroissement des difficultés d'approvisionnement.

Le gouvernement burkinabé consent des efforts considérables dans la mise en œuvre des réformes structurelles qui se traduisent entre autres par une bonne gestion des finances publiques, une mobilisation des recettes fiscales, une augmentation de la productivité du secteur coton, une amélioration du climat des affaires.

Il va sans dire que le pays ne peut se passer de l'aide extérieure pour le financement de ses dépenses courantes comme de ses projets d'investissement. Le Burkina Faso est le 1^{er} pays à avoir élaboré, en 2000, un document de stratégie de réduction de la pauvreté, sur laquelle les donateurs ont progressivement aligné leurs appuis.



Améliorer l'exploitation des données pour la préservation durable de l'environnement

L'APEFE AU BURKINA FASO

La coopération déployée par l'APEFE au Burkina Faso au cours du PPA 2008-2010 s'articulait autour de 3 secteurs concomitants : l'agriculture, l'environnement et la sylviculture.

Dans le 1^{er} secteur, le programme « eau et assainissement » a porté sur le développement d'un système d'agriculture irriguée avec pour objectif l'amélioration de la préservation des ressources en eau du pays. L'intervention se situait au niveau de la gestion, la valorisation et de la protection de ces ressources. 3 projets ont concrétisé cette approche :

Deux projets dans le bassin du Kou, en collaboration avec la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRA-HRH) de la région des Hauts-Bassins ;

Un projet à Ouagadougou en renforcement de la Direction des Aménagements et du Développement de l'Irrigation (DADI) et du MAHRH.

Dans le 2^{ème} secteur le programme « environnement » de l'APEFE visait à améliorer la gestion environnementale et le processus de développement socio-économique du Burkina Faso en renforçant les acteurs nationaux tels que la Direction des Études et de la Planification (DEP).

Le programme, clôturé fin 2010, était basé à Ouagadougou au cœur de la DEP du Ministère de l'Environnement. Cependant, l'exploitation des données pour la préservation durable de l'environnement touchait, et touche encore aujourd'hui, l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre des synergies entre plusieurs partenaires ont été développées :

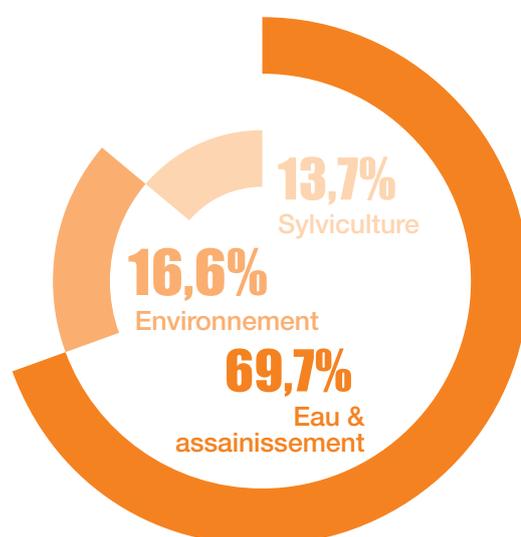
Au Sud, avec : la DEP du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV) et les Directions Régionales de l'Environnement et du Cadre de Vie (DRECV)

Et au Nord avec : la fédération Wallonie Bruxelles International (WBI), la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGRNE) du Ministère de la Région Wallonne (Division de l'Eau) ; ainsi que l'Université de Liège (ULG) et ses départements d'Hydrogéologie et Géologie de l'Environnement et de Sciences et Gestion de l'Environnement.

Le 3^{ème} secteur concernait la sylviculture et visait l'amélioration quantitative et qualitative de la production locale de gomme arabique par le renforcement des compétences du Centre National de Semences Forestières (CNSF) et par la formation des producteurs. Localisé à Ouagadougou, au sein du CNSF, le projet couvrait néanmoins toutes les régions du territoire où on retrouve les peuplements naturels d'Acacia Sénégal. Ce programme a pris fin en 2009.

Durant le prochain programme de l'APEFE au Burkina Faso, le secteur de l'Environnement sera l'objet de toutes les attentions avec l'élargissement du programme d'appui à la gestion des ressources en eau pour l'agriculture, au travers des capacités locales.

DÉPENSES 2008-2010



Le total des dépenses du Burkina Faso en frais opérationnels au cours du PPA 2008-2010 s'élève à 1.414.051€ dont : 985.354€ (69,7%) pour le programme « Eau & assainissement » ; 234.691€ (16,6%) pour le programme « Environnement » ; 194.006€ (13,7%) pour le programme sylviculture.

RENFORCER LA CAPACITÉ DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE

Le Burkina Faso est un pays sahélien confronté à de grandes difficultés d'adéquation entre les ressources en eau, marquées ces dernières décennies par une pénurie chronique, et une demande croissante en eau à buts social et économique.

“ Organiser, à travers des outils techniques, une meilleure distribution de l'eau pour soutenir le développement de l'agriculture ”

D'un côté, l'accès à l'eau potable : la lutte contre la pollution (dont notamment l'assainissement des eaux usées), la valorisation et la gestion des ressources en eau (notamment pour l'irrigation).

De l'autre, l'agriculture irriguée : une des plus importantes sources de revenus pour les populations du bassin du KOU, près de la ville de Bobo Dioulasso.

Le problème : l'intensification de la demande et la consommation anarchique des eaux du bassin, ne peuvent assurer une répartition équitable des ressources.

Pour l'APEFE, il s'agissait donc d'organiser, à travers des outils techniques, une meilleure distribution de l'eau pour soutenir le développement de l'agriculture, sans entraver celui des autres secteurs utilisant de l'eau, par le renforcement des capacités de la DEP et du

Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV) en termes de suivi évaluation.

Cependant, l'utilisation de l'outil par les différents acteurs du Système d'Information de Planification et de Suivi Évaluation des Activités (SIPSEA) n'a pas été achevée du fait du retard pris par le bureau d'études chargé de l'élaboration de la base de données du SIPSEA.

Au terme de ce projet, la mise en place d'un Système d'Information géré par une base de données permettra à la DEP de mieux jouer son rôle de gestionnaire des données environnementales du MECV.

A l'avenir, le renforcement des capacités de la DEP ainsi que d'autres structures du MECV à travers notamment, l'équipement en matériel informatique et la formation des agents aux outils informatiques et de suivi évaluation devrait permettre de créer les bases d'un cadre de fonctionnement durable.

DES OUTILS POUR MAITRISER L'EAU

Étant donné les difficultés d'approvisionnement en eau dues, entre autres, aux effets néfastes des changements climatiques et à la raréfaction des ressources en eau, il s'est avéré nécessaire d'améliorer l'efficacité de l'exploitation et la productivité de l'eau.

Le déficit de capacités de renseignement de la DEP ne permet pas aux autres acteurs impliqués dans le processus de gestion environnementale de disposer de données cohérentes pour suivre l'évolution de la problématique à long terme.

L'information environnementale n'est pas systématiquement disponible au niveau de la DEP qui constitue cependant la structure de renseignement par excellence de tout demandeur d'informations sur l'environnement au Burkina Faso.

Durant ce programme Les capacités des acteurs de l'agriculture irriguée ont été renforcées à deux niveaux :

Au niveau académique : des doctorants, des étudiants de 2IE, de l'université de Ouagadougou ont été formés.

Au niveau institutionnel : Des cadres du Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques tant au niveau central (DADI) qu'au niveau déconcentré (Direction Régionales, Directions Provinciales, agent d'encadrement), ONEA, cadres des projets et programmes impliqués dans les projets et programmes d'irrigation ont vu leurs compétences renforcées.



Relevé de la vanne de Wedbila pour l'amélioration la gestion des eaux à usage agricole

De nouveaux outils techniques ont aussi été développés et implémentés parmi ceux-ci :

Pour la gestion des eaux à usage agricole, un outil de spatialisation d'AquaCrop et un outil utilisant de l'approche « multi agents » ont été mis en place.

Pour la gestion des eaux souterraines : une carte de vulnérabilité de la région de Bobo-Dioulasso a été validée et elle a déjà été utilisée notamment par la Mairie dans le cadre du lotissement des parcelles.

Pour le Suivi Évaluation de la Stratégie Nationale de développement Durable de l'Agriculture : un référentiel technico-économique sur les exploitations agricoles a été élaboré et diffusé.

“ Contribuer à la fiabilité des informations disponible sur l'environnement

”

AMÉLIORER LE POTENTIEL DE PRODUCTION DE LA GOMME ARABIQUE

Le Burkina Faso est un pays sahélien dont l'équilibre écologique est fragile et dont la végétation constituée majoritairement par des savanes et des steppes subit de fortes pressions. L'agriculture itinérante et les feux de brousse qui l'accompagne, un mode d'élevage de plus en plus intensif ainsi que la coupe de bois dans le but de satisfaire les besoins des ménages en énergie.



La gomme arabique est obtenue par saignée de l'Acacia Sénégal

La stratégie retenue, portait sur la production et la diffusion auprès des producteurs de semences améliorées d'Acacia Sénégal ainsi que sur le renforcement des capacités techniques de ces derniers. Toutefois, la structuration de la filière demeure insuffisante pour assurer un accroissement significatif, notamment sur le plan quantitatif, de la production nationale de gomme

arabique. A cette fin, le MECV a procédé à la création de l'Agence pour la promotion des produits forestiers non ligneux, auxquels appartient la gomme arabique.

En ce qui concerne le programme sectoriel « sylviculture », l'évaluation finale du programme indiquait que les formations techniques reçues par différents cadres du CNSF sont intéressantes et devraient perdurer dans la mesure où elles s'intègrent dans les objectifs du Centre. Au niveau global des résultats atteints, le taux de réalisation est satisfaisant.

Plus exactement, la qualité des résultats techniques et scientifiques obtenus peuvent être évalués de façon positive par l'état de la ressource Acacia Sénégal, le potentiel de production de gomme arabique au sein du CNSF, les deux banques de données implémentées au sein du CNSF, et par le nombre d'arbres plantés.

“

La tendance générale des indicateurs de suivi écologique montre que les ressources naturelles continuent à se dégrader au Burkina Faso.

”

L'EXEMPLE DU BASSIN DE KOU

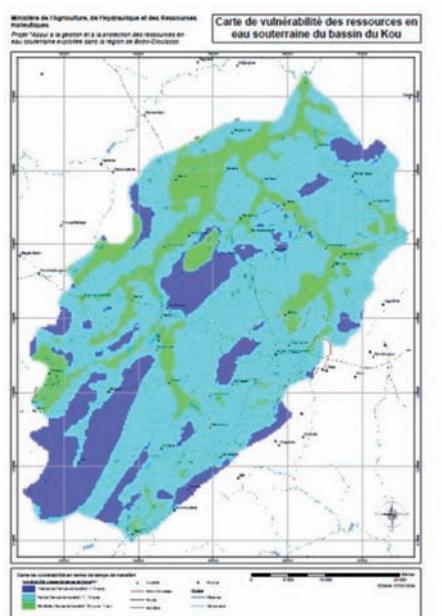
Le bassin du Kou, situé dans le Sud-ouest du Burkina Faso, a été depuis quelques décennies le théâtre de différentes formes de conflits liés à toute une série de problèmes que l'on rencontre généralement dans des zones irriguées. La plupart des utilisateurs se retrouvent régulièrement confrontés à des pénuries d'eau résultant d'une extension de l'agriculture irriguée et de l'alimentation en eau potable de la ville de Bobo-Dioulasso, en expansion continue.

Plusieurs outils d'aide à la décision ont été mis en place afin de renforcer les capacités de gestion des ressources en eau pour l'agriculture des gestionnaires du bassin.

Une carte de vulnérabilité des aquifères pour aider à leur protection des aquifères et fournir un modèle hydrogéologique pour le calcul de leur

évolution. Les projets développés ont permis de fournir des cartes à l'échelle du bassin versant sur les occupations, les efficacités en irrigation et toute autre caractéristique hydro-agricole, issus des inventaires de terrain et des analyses des images aériennes amateur. L'ensemble de ces données permettent l'élaboration des schémas d'aménagement du bassin.

CARTE DE VULNÉRABILITÉ DES RESSOURCES EN EAU SOUTERRAINE DU BASSIN DU KOU



Les inventaires de terrain ont permis la production de cartes hydro-agricoles

¹ Aquifère : Formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau, et constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.



Producteur de la vallée du Kou

Au niveau des producteurs du périmètre irrigué de la vallée du Kou, ils avouent avoir des bénéfices louables provenant de l'application de techniques plus rationnelles de gestion des ressources en eau. Ces bénéfices ont engendré des rendements plus importants et des surfaces irriguées plus importantes surtout en saison sèche créant ainsi plus d'emploi et augmentant les revenus des paysans. Sur le plan social, l'amélioration de la gestion des ressources en eau a permis de réduire très sensiblement les conflits liés à l'usage de l'eau qui existaient bien auparavant.



Sensibilisation des producteurs agricoles à l'utilisation rationnelle des ressources en eau

Dans le cadre du programme de la gestion de l'agriculture irriguée, un centre de démonstration sur la technique d'irrigation goutte-à-goutte a été installé et a pour objectif :

- de promouvoir des techniques d'irrigation innovantes notamment en matière d'économie de l'eau ;
- d'être un centre d'apprentissage sur ces nouvelles technologies par la réalisation de visites commentées et de stages ;
- d'améliorer les connaissances sur ces nouvelles techniques par la réalisation de recherches.

La pertinence de ce centre a fait l'objet d'un article :

LE PAYS N°4779 DU LUNDI 10 JANVIER 2011.

EXPLOITATION RATIONNELLE DES RESSOURCES EN EAU

UN SITE DE DÉMONSTRATION D'IRRIGATION GOUTTE-À-GOUTTE À TAMPOUY

Publié le dimanche 9 janvier 2011

Une des solutions pour une gestion rationnelle des ressources en eau devenues rares du fait, entre autres, du phénomène de changement climatique, est l'irrigation goutte-à-goutte. Sur financement de l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE), il a été installé dans le quartier Tampouy à Ouagadougou, un site de démonstration de la technique d'irrigation goutte-à-goutte. Ce centre qui servira de cadre d'apprentissage pour les producteurs et les techniciens agricoles a été inauguré le 7 janvier 2011 par Laurent Sédogo, ministre de l'Agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques.

Étant donné les difficultés d'approvisionnement en eau dues, entre autres, aux effets néfastes des changements climatiques et à la raréfaction des ressources en eau, il s'est avéré nécessaire d'améliorer l'efficacité de l'exploitation et la productivité de l'eau. C'est ainsi que l'on a de plus en plus recours à des techniques d'irrigation éprouvées et adaptées telles que l'irrigation goutte-à-goutte.

Le site de démonstration de la technique d'irrigation goutte-à-goutte de Tampouy, dans l'arrondissement de Sig-Noghin à Ouagadougou, a été inauguré le 7 janvier 2011 par Laurent Sédogo, ministre de l'Agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques. La réalisation de ce joyau s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui au développement de l'irrigation (PADI) et a été financée par l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE) de Wallonie Bruxelles international (WBI). Elle a coûté la bagatelle de 12 millions de F CFA et devra servir de modèle et de cadre d'apprentissage pour les producteurs et les techniciens agricoles.

A en croire Didier Woirin, administrateur de programme de l'APEFE, la prochaine phase du PADI consistera en des visites commentées et des stages au niveau du centre. Et en guise de perspective, le représentant des partenaires techniques et financiers a annoncé l'installation d'autres systèmes d'irrigation, notamment la micro-aspersion.

Le périmètre de ce nouveau centre installé dans le jardin de l'Amicale des femmes forestières du Burkina (AMIFOB), sis côté ouest de la mairie de Sig-Noghin, comporte trois réseaux autonomes subdivisés en huit blocs d'irrigation. Il est alimenté à partir d'un forage équipé d'une pompe immergée de 20 m³/h, chaque sous-réseau étant muni d'une tête de contrôle équipée d'un filtre, d'une vanne, d'une tête d'injection de fertilisants. Ce dispositif permettra un usage rationnel de l'eau, ce qui engendrera l'intensification des productions agricoles et l'amélioration des revenus des producteurs. Pour accompagner ces derniers dans leurs activités, il leur a été remis du matériel et des intrants agricoles, constitués de semences, de soixante arrosoirs, soixante piques, trois tonnes d'engrais et une tonne d'urée.

Juste PATOIN

<http://lepaysarchives.com/spip.php?article3905>



BURUNDI

CONTEXTE

En regard du dernier classement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Burundi s'avère être le quatrième pays le plus pauvre du monde devant le Niger, la RDC et le Zimbabwe, avec un indice de développement humain de 0,313 en 2010. Pourtant la croissance nationale a atteint 3,9% la même année, sans pour autant atteindre l'objectif de 4.5% fixé par les pouvoirs publics.

Ce résultat s'explique non seulement par de mauvaises conditions climatiques, mais aussi par un environnement politique chaotique. L'année 2010, en particulier, a été marquée par une série de quatre élections aux résultats incertains, qui ont plutôt détérioré la confiance des investisseurs et sapé l'activité économique, qu'amélioré les conditions de vies de la population. En effet, cette dernière s'est largement détournée des activités de production pour soutenir les partis en lice et promouvoir un militantisme politique.

C'est dans ce cadre que le gouvernement a jugé opportun de mettre en œuvre un programme d'activités de réintégration pour les anciens réfugiés, représentant aujourd'hui plus de 6% de la population. En effet, bien que ces personnes de retour ou déplacées soient pour la plupart confrontés aux mêmes difficultés que les autres Burundais, leur situation est beaucoup plus alarmante. Une évaluation réalisée en 2010 dans les zones de retour a souligné la vulnérabilité de ces populations quant à leur possibilité d'accès à la terre, à l'assistance juridique et à l'aide à la réintégration.

Ainsi avec plus de 15% de la population encore tributaire de l'aide humanitaire, et 70% à la limite du seuil de pauvreté, la situation socio-économique au Burundi demeure toujours préoccupante.

Il faut noter qu'en dehors de l'agriculture, le Burundi est quasiment dépourvu de ressources naturelles (découvertes ou exploitées). Son essor socioéconomique est donc principalement tributaire du facteur humain, et, singulièrement, du niveau de formation de sa population.

Et cela, d'autant plus que le pays occupe une situation géographique privilégiée, entre l'Afrique centrale, orientale et australe, pouvant à terme favoriser l'échange de savoir, le partage de compétence et l'essor économique de toute la région.



Favoriser l'insertion des jeunes dans la société par
l'amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre
de formation des Centre d'Enseignement des Métiers

L'APEFE AU BURUNDI

Le programme de l'APEFE en 2009-2010 au Burundi concernait 2 secteurs : la Formation et la Gouvernance. Le programme dans le secteur de la Santé s'étant achevé en 2008.

Les activités menées en matière de santé concernaient la lutte contre le SIDA et constituaient une phase de sortie d'un programme démarré antérieurement.

En 2009 et 2010, les activités de coopération de l'APEFE se sont donc concentrées sur les secteurs de l'Éducation et de la Gouvernance.

Au niveau de la Formation Technique et Professionnelle (FTP) le programme de l'APEFE s'est décliné au travers de 3 résultats :

Le premier résultat centré sur le secteur « informel » concerne les Centre d'Enseignement des Métiers (CEM). Les CEM sont des centres destinés à former des apprenants dans des métiers de base (couture, soudure, menuiserie, électricité...) et à faciliter, ensuite, leur insertion sur le marché du travail. Ces activités ont été réalisées en collaboration avec la Direction Générale de l'Enseignement des Métiers et de la Formation professionnelle (DGEMFP), comprenant le Département de l'Enseignement des Métiers (DEM) et le Département de la Planification de l'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle (DPEMFP).

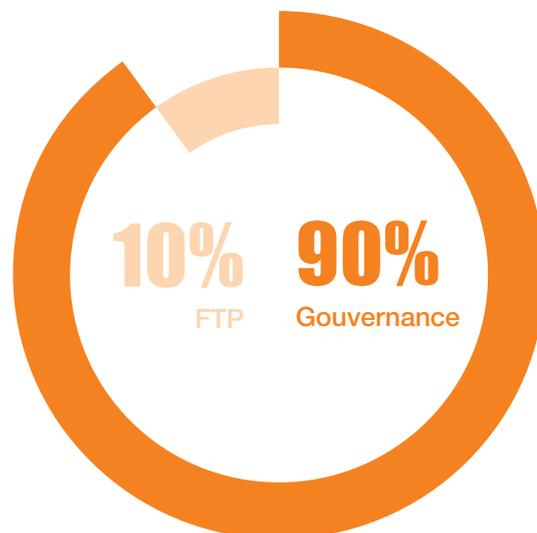
Le deuxième résultat visait le renforcement du Bureau d'Étude de l'Enseignement technique et professionnel (BEET) par l'adaptation des curricula et le perfectionnement des formateurs des formateurs dans quatre ateliers.

Le troisième résultat concernait quant à lui les sections du Génie Civil, du Génie Électrique et du Génie Mécanique du Département des Sciences Appliquées de l'École Normale Supérieure (ENS).

En matière de Gouvernance l'action de l'APEFE s'est exercée en 2009-2010 en partenariat avec la Chaire UNESCO de l'Université du Burundi. Il s'agissait essentiellement d'encourager le développement du CERFOPAX (Centre de Recherche et de Formation pour la Paix). Ce projet a été clôturé également en 2010.

Dans la prochaine programmation, l'APEFE continuera à développer ses activités dans le secteur de l'éducation avec le renforcement des capacités des centres et des services du Ministère de l'Enseignement des Métiers et de la Formation Technique et Professionnelle, ainsi que le renforcement des capacités d'encadrement pédagogique des écoles secondaires techniques par le perfectionnement des formateurs, l'adaptation des curricula et la création de pôle d'excellence.

DÉPENSES 2008-2010



Le total des coûts opérationnels de l'APEFE au Burundi s'élève à 2 675 916€ dont 90% en FTP et 10% en Gouvernance.

UNE POLITIQUE SECTORIELLE DE L'ENSEIGNEMENT DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SOUTENUE PAR LA COOPÉRATION TECHNIQUE BELGE ET L'APEFE.

Durant la période 2008-2010 l'APEFE a appuyé un programme de FTP axé sur l'atteinte de trois résultats distincts, mais complémentaires dans le secteur de l'enseignement. Qu'il s'agisse d'enseignement technique ou professionnel, formel ou informel, ou encore de la formation des futurs enseignants appelés à assurer la relève, les autorités ont clairement mis l'accent sur la formation, pour le développement.

LES CENTRES D'ENSEIGNEMENT DES MÉTIERS (CEM), UNE CHANCE POUR LES JEUNES DÉSCOLARISÉS

Si l'ambition affichée par les autorités burundaises est d'ouvrir un Centre d'Enseignement des Métiers (CEM) dans chaque municipalité du pays, il n'y a pour l'instant qu'une trentaine de CEM publics, dont treize ont bénéficié du programme appuyé par l'APEFE. Qu'il s'agisse du secteur formel ou informel, l'APEFE soutient l'insertion des jeunes dans la société en améliorant la diversité et la qualité de l'offre de formation.

Le premier résultat portait donc sur l'enseignement professionnel « informel » : Il s'agissait de renforcer les capacités des Centres d'Enseignement des Métiers (CEM) à assurer la formation et l'insertion des jeunes déscolarisés par la diversification et l'amélioration de l'offre de formation et la mise en place de bonnes pratiques de gestion.

Le programme de l'APEFE a apporté un appui matériel (véhicules, communication, matériel informatique et bureautique, mobilier, ouvrages,...) au niveau des deux départements de l'Enseignement des Métiers et de la Planification de l'Enseignement des Métiers.

Grâce à cette intervention, la formation modulaire a été introduite dans 13 centres. L'évaluation certificative des lauréats atteste aujourd'hui de la qualité des productions. Les procédures de gestion de chacune des quatre filières ont été initiées et nécessitent un accompagnement en vue de leur généralisation.

Actuellement, les centres produisent des biens pour des clients externes ou pour leurs besoins propres favorisant leur autonomie financière. Finalement dans l'optique d'assurer la durabilité du projet, les gestionnaires ont été formés aux outils de gestion et les centres, dotés d'infrastructures et d'équipements propres à garantir une bonne capacité d'accueil dans les années futures.

En 2009 et 2010, l'appui institutionnel de l'APEFE au Département de l'Enseignement des Métiers a contribué à l'élaboration des outils pédagogiques, ainsi qu'à la formation des formateurs, au plan technique et au plan pédagogique, et à celle des gestionnaires (directeurs et comptables des centres).

L'expérimentation s'est principalement faite au travers de deux CEM pilotes (Kiama et Gihanga) qui ont été réhabilités, équipés et particulièrement suivis par le programme. Un troisième

CEM pilote est en chantier à Muramvya. Ce nouveau CEM pilote deviendra opérationnel dans le cadre du prolongement de l'appui de l'APEFE, avec le PPA 2011-2013, ainsi d'ailleurs qu'un quatrième, dont la localisation n'a pas encore été déterminée.

A la demande du partenaire burundais, l'intervention future de l'APEFE s'orientera sur la mise en œuvre de nouvelles filières (hôtellerie et plomberie), sur l'amélioration de la qualité des formations, sur une certification adéquate et, en synergie avec les employeurs potentiels, sur l'insertion des lauréats dans le monde du travail.



CEM pilote en chantier de Muramvya

UN CADRE DE TRAVAIL ET DES OUTILS ADÉQUATS POUR LES CONSEILLERS EN ÉDUCATION

Le deuxième résultat s'adressait à l'enseignement « formel » technique secondaire. Il s'agissait d'appuyer le Bureau d'Études de l'Enseignement Technique (BEET) dans sa mission de réorganisation et de gestion de l'ensemble du réseau des écoles techniques secondaires industrielles et agri-vétérinaires.

Cet appui consistait à renforcer des capacités d'encadrement pédagogique dudit bureau d'études par l'adaptation des curricula et le perfectionnement des formateurs des formateurs dans quatre ateliers. Et bien qu'il y ait encore des efforts à fournir dans la motivation des conseillers, au travail et dans leur formation continue, pédagogique et technique, le BEET a amélioré significativement son cadre de travail.

En 2009 et 2010, l'intervention de l'APEFE en appui au BEET s'est exercée au sein du programme d'Appui à l'Enseignement Technique et Professionnel (AESTP), en collaboration avec la Coopération Technique Belge (CTB). Elle a contribué au renforcement des capacités techniques, pédagogiques et de gestion du personnel du BEET (dont l'équipe de direction et le staff des 22 Conseillers pédagogiques) et de celui d'une douzaine d'écoles secondaires techniques.

Ces écoles ont été équipées d'outils pédagogiques (curricula et guides des enseignants), ainsi que de matériel didactique (salles multimédias, machines outils, tracteurs, kits, consommable...). Quelques-unes d'entre elles, en outre, ont vu leurs infrastructures réhabilitées.

ASSURER LA RELÈVE EN FORMANT LES FUTURS ENSEIGNANTS

Finalement, le troisième résultat concernait l'École Nationale Supérieure (ENS), pour appuyer la formation des futurs enseignants des écoles techniques. Le programme d'appui à l'ENS dans lequel a été impliqué l'APEFE, consistait à soutenir trois filières : le Génie Électrique (ce qui avait été fait en 2008), le Génie Civil et le Génie Mécanique (ce qui fut fait en 2009 et 2010).

Il était question de développer les compétences des formateurs de l'enseignement technique et pédagogique au département des sciences appliquées de l'ENS.

Trois sections ont été équipées à hauteur de 144.423€. Cet équipement devrait permettre aux enseignants de développer les travaux pratiques au sein de leur enseignement. En tout, 25 enseignants ont bénéficié des formations sur des logiciels de pointe en gestion de dessins et calculs, et en gestion de projet.

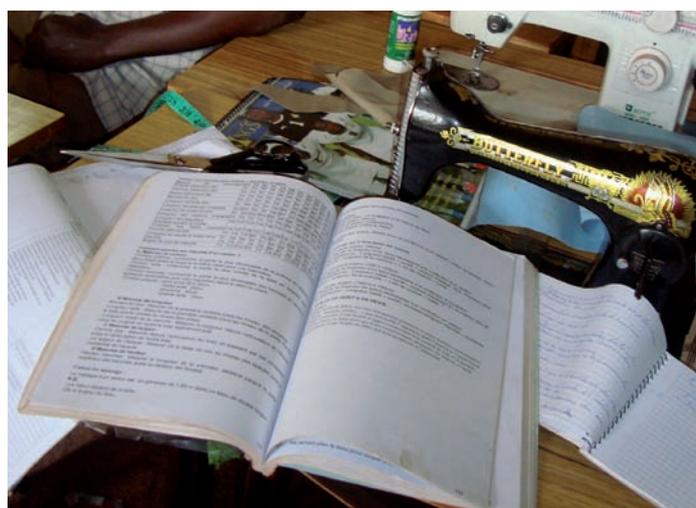
Le département possède désormais une nouvelle salle informatique et du mobilier pour assurer le rangement et la sécurité des équipements fournis.

Au terme de l'appui de l'APEFE, l'ENS est dotée d'équipements didactiques utiles à exploiter dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la formation des futurs enseignants de l'enseignement secondaire technique et professionnel.

Il faut noter que le partenaire burundais a demandé et obtenu que l'appui de l'APEFE se prolonge à l'avenir dans le cadre du PPA 2011-2013.



Formation des formateurs de l'enseignement technique et pédagogique au département des sciences appliquées de l'ENS



Manuel de formation des futurs enseignants des écoles techniques section « couture »

UN CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE POUR AMÉLIORER LA PROTECTION DES DROITS DES BURUNDAIS

Au cours des trois années d'exécution du PPA, le Centre a fait ses preuves. Il est devenu un partenaire et prestataire de services fiable dans le domaine des droits humains et la résolution pacifique des conflits aussi bien au niveau national que dans la sous-région. Les partenariats avec des centres au Rwanda (CCM) et RDC (CEGEC et CEFOCRIM) ont été renforcés en 2009 et 2010, par un projet commun et l'échange des formateurs.

Malgré de nombreux défis que posaient le contexte politique burundais, le programme a produit des effets tangibles. Au cours des années 2009 et 2010, il s'agissait essentiellement d'encourager le développement du Centre de Recherche et de Formation pour la Paix (CERFOPAX).

En 2010 le centre a fait ses preuves : il est devenu un partenaire et prestataire de services fiable dans le domaine des droits humains et la résolution pacifique des conflits aussi bien au niveau national que dans la sous-région. Au titre des actions d'importance qui lui ont été confiées, il faut signaler la formation destinée aux cadres de FNL pour leur permettre de revenir à une vie politique normale marquée par la démocratie.

Durant le triennat la situation sécuritaire au Burundi s'est quelque peu stabilisée avec l'agrément de l'ex-mouvement rebelle FNL (Forces Nationales de Libération) et du MSD (Mouvement pour la Solidarité et le Développement) respectivement en avril et en juin 2009 ainsi qu'avec des réformes de défenses et de sécurité de la PNB.

L'année 2010 a été marquée par cinq scrutins électoraux (élections communales, présidentielles, législatives, sénatoriales et collinaires). En ce qui concerne la situation des droits de l'homme au Burundi, des lacunes importantes persistent notamment pour ce qui est de la protection des droits des femmes (hausse des violences sexuelles), des enfants, des albinos, des homosexuels (criminalisation par le nouveau Code pénal en 2009), des prisonniers (surpopulation et actes de torture dans les prisons) ainsi que des défenseurs des droits de l'Homme (notamment des journalistes) et de lutte contre la corruption.

Malgré le retour de la paix et une nette amélioration de la stabilité du pays, de trop nombreuses atteintes aux droits humains sont encore à déplorer. Ce contexte difficile montre toute l'importance de l'existence d'organismes tels que la Chaire UNESCO de l'Université du Burundi et, singulièrement, du Centre de Recherche et de Formation pour la Paix (CERFOPAX), qui en est une sorte de secrétariat permanent.

“ L'action de l'APEFE, en matière de Gouvernance, s'est exercée en partenariat avec la Chaire UNESCO de l'Université du Burundi. ”

Ce centre de formation et de recherche, créé en 2008 avec l'appui de l'APEFE, est destiné à contribuer à l'opérationnalisation de ses missions de formation et de recherche, à l'intention des communautés burundaise et de la Région des Grands Lacs (Burundi, Rwanda, République Démocratique du Congo). Il est devenu pleinement opérationnel en 2009 et 2010 et, relativement autonome, puisqu'il assure lui-même une bonne partie de son financement à présent.

Il travaille efficacement dans le domaine des droits de l'homme, de l'éducation à la paix et la prévention des conflits. Le CERFOPAX a à son actif d'avoir créé des partenariats et offert ses services de formation et de recherche aussi bien aux organisations de la société civile (notamment aux médias), qu'aux institutions publiques.

Si avec une bonne vingtaine de réalisations (des formations et des recherches), son activité s'est développée au Burundi même, le CERFOPAX a également créé des synergies avec des centres de recherche travaillant sur les mêmes thématiques dans la sous-région (Rwanda et RDC) et en Europe.



Cérémonie des diplômés de la Chaire UNESCO, année académique 2009-2010

INAUGURATION OFFICIELLE DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES DU CEM DE KINAMA

Le point d'orgue du programme d'appui de l'APEFE aux Centres d'Enseignement des Métiers du Burundi, a certainement été, le 26 novembre 2010, l'inauguration officielle, en grandes pompes, des nouvelles infrastructures du CEM de Kinama.

Du côté du partenaire burundais, il y avait de nombreuses personnalités nationales, provinciales et locales, parmi lesquelles le Ministre de l'Enseignement de base, Secondaire, de l'Enseignement des métiers et de la formation professionnelle et de l'alphabétisation, Severin Buzingo, qui avait tenu à rehausser l'évènement de sa présence. Ce qui marque bien l'intérêt des Autorités burundaises pour la FTP.

Dans son allocution, le Ministre burundais a rappelé qu'il s'agissait avec le développement des CEM de mieux préparer les jeunes par une formation adaptée au marché de l'emploi et la création d'activités. En effet, à l'heure actuelle, a-t-il souligné, 67% des jeunes sont recalés au concours national de la sixième année et déversés dans le milieu rural. Ces jeunes méritent certainement qu'on leur donne une réelle chance d'apprendre un métier de base. C'est à cela que les CEM s'attèlent.

Il faut noter que le Ministre a été très élogieux pour l'engagement de l'APEFE au Burundi. Il a cité cette coopération comme étant exemplaire, parce qu'elle se voulait « une coopération de proximité, souple et à l'écoute du partenaire », soit un véritable partenariat, dans lequel les partenaires s'apprécient et surtout se respectent. Du côté de l'APEFE aussi, on avait tenu à marquer le coup, puisque c'est son Directeur

Stéphan Plumet, qui représentait l'Association, aux côtés, bien entendu, de l'Administratrice de Programme Marjorie Devos et de l'ensemble des collaborateurs de l'APEFE au Burundi, tant expatriés que nationaux.

Voici la substance de l'intervention de Mr Plumet, qui résume bien les principes de base de l'engagement de l'Association : « *C'est un véritable plaisir et un honneur d'être parmi vous ce matin pour inaugurer ce centre réhabilité, équipé et réorganisé dans le cadre du programme d'appui aux Centres d'Enseignement des Métiers mis en œuvre par la Direction générale de l'Enseignement des Métiers avec l'accompagnement de l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger qui agit au Burundi grâce à un financement de l'État fédéral belge et l'appui de la Communauté française de Belgique et de la Région Wallonne au travers de Wallonie Bruxelles international... Ce moment est particulièrement opportun pour procéder à cette inauguration, puisque nous sommes à la fin d'un cycle, et que nous en entamerons un autre dès le mois de janvier 2011... Le programme d'appui aux CEM a démarré en 2006. De 2006 à 2010, ce ne sont pas moins de 1.600.000€ qui ont été consacrés au développement des CEM. Sur cette somme, 700.000€ ont été investis dans des infrastructures et des équipements... ».*

Et le Directeur de l'APEFE énuméra ensuite les principaux aspects de l'intervention. Outre la réhabilitation, l'équipement et l'approvisionnement des trois CEM pilotes, de Kinama, de Gihanga et, tout récemment, de Muramvya, le programme s'est investi dans : l'appui aux ressources humaines et matérielles au sein du Ministère ; les procédures et documents de planification, gestion et entrepreneuriat ; l'édition de curricula et matériel pédagogique pour quatre filières (menuiserie, électricité, soudure, couture), ainsi que leur expérimentation et diffusion à l'échelle nationale ; l'élaboration de curricula pour deux nouvelles filières (hôtellerie, plomberie) ; la mise en œuvre de la formation modulaire dans le réseau des treize CEM (trois modules dans quatre filières) ; ainsi que la formation de formateurs, gestionnaires des centres et conseillers du Ministère en gestion, pédagogie et technique...

Ce programme a été mis en œuvre de manière participative et en totale cogestion, dans un esprit de respect mutuel.

Enfin, après avoir souligné qu'à la demande du Gouvernement burundais, le programme allait se poursuivre dans les trois années à venir, notamment en synergie avec d'autres acteurs de coopération tels que la CTB, qui appuient des



Formation en bâtiment dans un des 13 CEM appuyés par l'APEFE

programmes du même ordre, Stéphan Plumet a particulièrement mis en évidence le rôle crucial joué par la très dynamique et compétente directrice du CEM de Kinama, Félicité Nigibira, qui est pour beaucoup dans la réussite de ce projet.

Notons enfin que l'inauguration du CEM de Kinama a été un événement vraiment populaire, puisque de nombreux habitants de la commune y ont participé avec enthousiasme, avec des speeches plus ou moins improvisés par divers intervenants et un excellent repas servi pas les apprenants du Centre, agrémenté de musiques et de danses.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

CONTEXTE

La République Démocratique du Congo (RDC) se remet d'une série de conflits ayant éclaté dans les années 1990. La RDC est en fait, l'un des pays les plus vastes et les plus peuplés de l'Afrique, présentant de surcroît un potentiel immense avec ses multiples ressources naturelles et minérales.

Paradoxalement, la RDC est le 2^{ème} pays le plus pauvre du monde, classée dernière après le Zimbabwe, avec un indice de développement humain de 0,282. Son économie, essentiellement agricole, tournée vers l'exportation, s'est en effet drastiquement ralentie depuis le milieu des années 1980, notamment à cause de la corruption, de la mauvaise gestion, des différents conflits et de leurs effets dévastateurs sur la population.

Car bien qu'une fraction importante de la population soit active dans l'agriculture, les terres cultivées ne représentent que 3% du territoire. D'où la nécessité de profondes réformes en matière de bonne gouvernance et la mise en place d'un environnement juridique favorable aux investissements pour favoriser l'augmentation des revenus, de la croissance et la production nationale.

Au début de l'année 2008, la RDC se trouvait à une étape critique de son histoire, confrontée tant aux défis qu'aux opportunités qu'impliquent la reconstruction complète d'une nation. Ce vaste pays, resté pendant plusieurs années le théâtre de conflits armés et pour lequel le poids de la dette extérieure reste significatif, continue de préoccuper vivement la communauté internationale.

Heureusement une reprise de l'activité économique a été observée en 2010. Et en matière de santé et d'éducation, d'énormes progrès ont été réalisés, mais l'atteinte d'une grande partie des OMD demeure hypothétique.



réhabiliter et réorganiser les systèmes éducatifs pour
une meilleure insertion socioprofessionnelle des lauréats

L'APEFE EN RDC

Le programme triennal 2008-2010 de l'APEFE en RDC s'articulait autour de quatre secteurs : la formation professionnelle, la formation du personnel de santé, l'agroalimentaire et la gouvernance.

Dans le secteur de la Formation Technique et Professionnelle, l'intervention de l'APEFE avait pour but de renforcer l'organisation des systèmes formel et non formel sur les plans de la politique sectorielle, de l'inspection scolaire, de l'élaboration des référentiels et de la compétence des enseignants afin d'assurer une meilleure insertion socioprofessionnelle des jeunes lauréats.

Le programme a été réalisé avec la Coopération Technique Belge (CTB), le Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand (VVOB), au profit des populations touchées par la crise économique-politique, des administrations centrales et des enseignants.

Durant le prochain Plan Pluriannuel 2011-2013, l'APEFE continuera à soutenir le secteur éducatif et intensifiera son appui aux 7 centres de formation du secteur non formel des provinces de Kinshasa, Bas-Congo, Katanga et de la Province Orientale.

En matière de Santé, l'intervention de l'APEFE s'est focalisée sur la formation du personnel en charge des soins de santé primaire dans les secteurs de la formation initiale et continue.

Réalisé en collaboration avec la 6^{ème} Direction responsable de la Réforme de l'enseignement des sciences de la santé et l'Inspection Provinciale de la Santé du Katanga, ce programme est arrivé à son terme en décembre 2010.

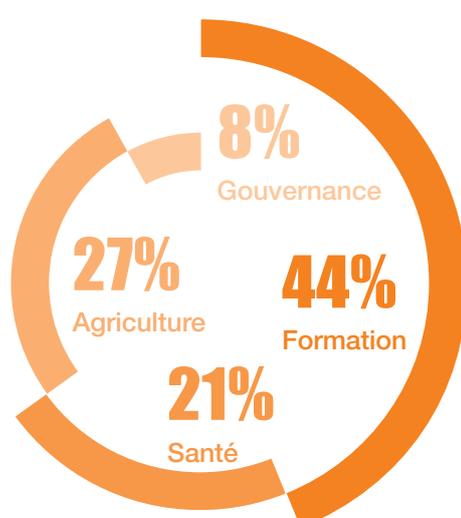
Dans le secteur agroalimentaire, l'APEFE a contribué à rendre opérationnelles les agences publiques d'appui aux Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) de façon à ce qu'elles puissent offrir des prestations techniques de qualité aux MPME de Kinshasa et de sa zone périurbaine actives dans le secteur de la production et de la transformation alimentaire. En collaboration avec le Service National de Vulgarisation (SNV) du Ministère de l'Agriculture, le programme a apporté son appui au développement de 3 secteurs de la production agroalimentaires : l'apiculture, l'aviculture et le maraîchage. Durant le prochain Plan Pluriannuel 2011-2013, il a été convenu de poursuivre l'intervention dans ce secteur afin d'en assurer la durabilité et l'impact sur le long terme.

Sur le terrain de la bonne gouvernance, l'APEFE a renforcé la restauration, l'appropriation, le contrôle et l'évaluation des valeurs normatives dans le champ juridique et judiciaire par la mise en œuvre de processus participatifs permettant aux différents acteurs de se donner de nouveaux référents susceptibles de guider leurs pratiques professionnelles. Ce programme a été clôturé également en 2010.

En 2011-2013, l'APEFE continuera d'apporter son appui aux secteurs de l'éducation et de l'agriculture afin d'augmenter la productivité et de réduire la pauvreté des communautés.

En agriculture deux résultats viseront le renforcement de la cogestion des ressources de pêche, et de celles issues de la production agroalimentaire dans les secteurs de l'apiculture, de l'aviculture, et du maraichage. Tandis qu'en FTP un projet d'amélioration des compétences professionnelles des jeunes dans 7 centres de formation contribuera à améliorer l'adéquation de leur formation au marché de l'emploi.

DÉPENSES 2008-2010



En RDC l'APEFE dépense la majeure partie de son budget à hauteur de 4.604.709€ répartis comme suit : 2.027.125€ (44%) en Formation, 973.378€ (21%) en Santé, 1.228.914€ (27%) en Agriculture et 375.292€ (8%) en Gouvernance.

RENFORCER L'ORGANISATION DES SYSTÈMES FORMELS ET NON FORMELS POUR FAVORISER UNE MEILLEURE INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES LAURÉATS

En synergie avec la Coopération Technique Belge (CTB), le Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand (VVOB) et les autres partenaires spécialisés en Éducation, le programme visait l'implication transversale de l'ensemble des ministères concernés par la formation professionnelle en RDC, afin de renforcer la coordination des activités dans ce secteur.

Cette intervention était d'autant plus pertinente, qu'elle concordait avec les politiques et stratégies nationales de croissance et de réduction de la pauvreté et contribuait à réduire la vulnérabilité des populations les plus touchées par la crise socio économique politique.

La transversalité du programme s'est imposée comme une réponse à la dispersion observée dans l'enseignement professionnel et technique en RDC par la mise en place d'un système commun et par le partage des moyens.

Dans ce cadre, l'appui de l'APEFE s'est concentré sur quatre domaines :

La concertation entre les ministères responsables de la formation professionnelle afin de réguler le secteur ;

La poursuite de la réforme de l'enseignement non formel du Ministère de la Jeunesse déjà dans une première phase et en moindre partie au Ministère des Affaires Sociales ;

Les services de l'inspection et à la formation continue du personnel enseignant du Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel ;

L'amélioration de la qualité de l'enseignement par l'intégration pédagogique des Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication (NTIC) et l'accès aux ressources pédagogiques via l'informatique.

La particularité du programme repose sur la prise en compte tant des aspects conceptuels et stratégiques que des aspects opérationnels de la formation professionnelle. Le programme a ainsi réussi à éviter le piège de la déconnexion entre les niveaux conceptuels et opérationnels, qui doivent au contraire s'alimenter réciproquement.

Selon cette approche, les activités de renforcement des organes de l'administration centrale, tels que les services d'inspection ou d'élaboration de programmes d'enseignement, ont donc fait écho aux opérations de management scolaire, à la création de référentiels, aux activités de formation continue des enseignants et à la réhabilitation des centres de formation professionnelle, notamment au travers de nouveaux équipements.

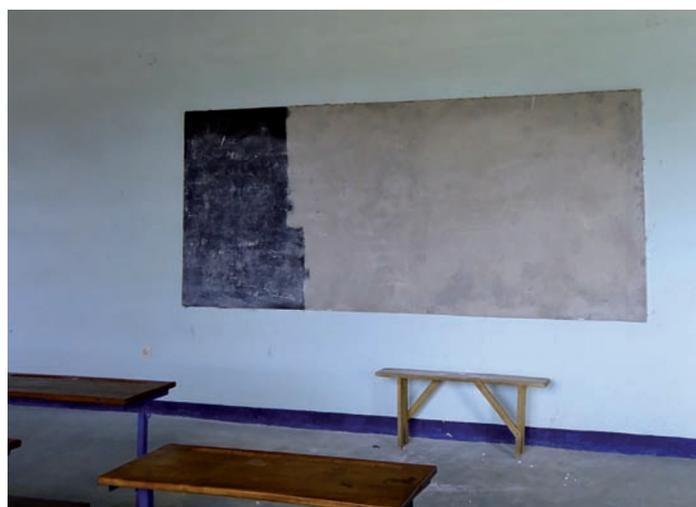
En se fondant sur une collaboration renforcée entre l'enseignement professionnel formel et non formel, cette intervention avait aussi pour but de favoriser l'accès des enseignants aux ressources techniques et pédagogiques par l'emploi des NTIC.

A ce jour, la Commission interministérielle chargée de coordonner les politiques éducatives a été créée et est fonctionnelle. Elle produit des documents de politique sectorielle et des référentiels sur le thème de l'Approche Par Compétences (APC).

Des référentiels (métier, compétence, formation, évaluation) ont été élaborés pour six filières et remis au gouvernement pour test afin d'appuyer la réforme curriculaire en cours. Sept centres de formation professionnelle ont été réhabilités et équipés, tandis que les services de l'inspection ont bénéficié de formations leur permettant désormais de mieux appréhender leurs tâches dans les provinces. Cela étant, un important travail d'appui s'avère encore indispensable si l'on souhaite améliorer l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.



Enfants déscolarisés devant
Le CFP de Mangobo à Matadi



7 CFP ont été réhabilités et équipés

“ Une approche transversale pour la mise en commun des connaissances et des moyens. ”

APPUI À LA FORMATION INITIALE ET À LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DE SANTE

Après 10 ans en RDC, l'APEFE a clôturé en 2010 son programme d'action dans le domaine de la Santé.



La mise à niveau du personnel de santé par la formation à distance

Ce secteur bénéficie de nombreux appuis, dont celui de la Banque Mondiale. En 2006, le Ministère de la Santé a adopté la Stratégie de Renforcement du Système de Santé, visant à réorganiser l'ensemble du système de santé de manière à lui permettre, à terme, de couvrir l'ensemble de la population avec des structures de santé qui offrent des soins de santé de base de qualité, en lieu et place de ceux rendus par les programmes verticaux et par un secteur privé lucratif mal coordonné.

Les principaux obstacles à surmonter sont :

1. un sous financement du secteur de la santé qui a mené à un effondrement des structures d'offre de soins et à une commercialisation du secteur, entraînant des barrières financières importantes et une offre inadéquate de services ;
2. un problème de ressources humaines, caractérisé par une pléthore de personnel mal formé et sous payée, contrainte de rechercher les avantages que peuvent offrir des programmes verticaux aux dépens du travail à effectuer dans la zone de santé ;
3. un faible encadrement de la zone de santé, le travail d'équipe cédant le pas à des activités exécutées dans le cadre de programmes verticaux ;
4. une absence de leadership du Ministère de la Santé, entraînant une perte de son autonomie de décision, des difficultés de coordination ou de planification et un manque d'emprise sur le financement du secteur.

Dans ce contexte, la formation des infirmiers A2 (niveau secondaire) est restée une spécificité de l'action de l'APEFE dont l'action s'appuyait sur les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Les premiers projets dans ce secteur ont débutés par la formation d'enseignants au niveau de la 6^{ème} direction du Ministère de la Santé.

Dans le cadre du Programme trisannuel 2008-2010 la formation et l'appui à la gestion des ressources humaines de l'enseignement en sciences de santé prévoyait deux axes : la formation initiale à travers l'accompagnement de la réforme de l'enseignement des sciences de la santé ; et la formation continue du personnel de santé.



La formation des infirmiers A2 (niveau secondaire), une spécificité de l'action de l'APEFE



FORMATION INITIALE : VALORISER LES ÉTABLISSEMENTS DISPENSANT UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

En ce qui concerne la formation initiale, l'appui s'est focalisé sur la formation des agents de la 6^{ème} direction en charge de la réforme institutionnelle mise en œuvre par le gouvernement, notamment dans les Instituts Techniques d'Enseignement Médical et des Instituts de Techniques Médicales, en matière d'approche par compétences et d'évaluation.

En collaboration avec la CTB, un état des lieux et un recensement de tous les établissements d'enseignement des soins de santé au niveau A2 a été réalisé au niveau de la RDC. Ces centres ont été classés en trois catégories en fonction de leur potentialité d'inclusion dans la réforme en cours. Une décision politique, sur base de cette analyse, devait conduire à la fermeture d'un grand nombre d'établissements et ainsi favoriser les Instituts de Techniques Médicales (ITM) et les Instituts d'Enseignement Médical (ITEM) assurant une formation de qualité.

Du matériel didactique et médical a été apporté par l'APEFE dans un certain nombre d'établissements.

Concrètement, un enseignement de base de bonne qualité en sciences de la santé du niveau A2 est désormais assuré dans au moins 17 instituts de technique médicale et/ou d'instituts d'enseignement médical répartis équitablement entre les différents provinces de la RDC.

LA FORMATION CONTINUE POUR LA MISE À NIVEAU DU PERSONNEL DE SANTÉ

En ce qui concerne la formation continue, l'intervention de l'APEFE a appuyé l'Inspection Provinciale de la Santé du Katanga pour la mise en place d'un système de mise à niveau du personnel de santé. Les résultats et les outils issus de cette expérience pilote devraient ensuite être utilement étendus à l'ensemble du système de santé congolais.

Les axes stratégiques de la formation continue comprenaient le développement de :

- L'accès à la documentation
- La formation
- Des programmes de suivi et d'évaluation
- Du système d'information sur la Formation Continue
- Des programmes de formation à distance.

Les différentes étapes ont été menées avec succès. Elles comprenaient le renforcement des capacités de l'IPS, l'élaboration de programmes de formation continue, l'élaboration de matériel de formation, l'organisation des formations, l'accompagnement des formateurs et des acteurs formés ainsi que le suivi/évaluation de l'impact des formations.

Concrètement les capacités de l'inspection provinciale de la santé du Katanga ont été renforcées de façon à pouvoir assurer la formation continue de son personnel actif dans les zones de santé et chargé des soins de santé primaire.

UN VÉRITABLE PARTENARIAT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La RDC est unanimement reconnue pour ses énormes potentialités agronomiques. Malheureusement, la succession de guerres, de pillages, de vols, d'insécurité et de déplacements de population a précarisé la population rurale et rendu difficile la pratique de l'agriculture, ce qui aggrave encore les conditions de vie déjà très difficiles de la population.

Caractérisée par une productivité extrêmement faible, des coûts de commercialisation exorbitants et des marchés quasi-inexistants, la production agricole des populations rurales se limite à une agriculture de subsistance.

Parallèlement, on assiste dans les grandes villes du pays à une forme de « rurbanisation » qui voit une partie importante de la population citadine s'adonner à des cultures maraîchères (feuilles de manioc, de patate douce, d'amarante) et dans une moindre mesure le petit élevage.

C'est précisément pour relever les défis liés à cet enjeu particulier que l'APEFE a décidé de développer le programme « PME-industries alimentaires de base ». Il s'agit ici d'une part, de renforcer les capacités des agences publiques d'appui aux MPME dans les domaines institutionnel et organisationnel, de sorte qu'elles soient en mesure de fournir un soutien de qualité aux entrepreneurs ; d'autre part, de leur permettre de maîtriser et de tester les méthodes et les contenus des formations sur le management d'entreprise et sur les techniques de production et de transformation.

Les domaines d'intervention étaient au nombre de trois : apiculture, aviculture et maraîchage :

L'apiculture (élevage d'abeilles) représente un revenu complémentaire pour les exploitations agricoles familiales du Bas-Congo.

L'aviculture (élevage de volailles) est très présente en milieu urbain et périurbain, même si les éleveurs locaux subissent de plein fouet la concurrence des produits importés à des prix qui ne permettent pas aux produits locaux d'être compétitifs.

Le maraîchage (production de légumes) est incontournable dans la mesure où l'appui concerne Kinshasa et sa périphérie et que les cultures maraîchères représentent une très importante source de protéines végétales, de vitamines, de minéraux et apportent une contribution substantielle tant du point de vue de la lutte contre la pauvreté et la malnutrition que de celui de la création d'emplois.

L'essentiel des efforts consentis lors de ces trois années ont dès lors été orientés sur une bonne formulation des appuis aux MPME du secteur Agroalimentaire. Et à ce jour, un véritable partenariat s'est établi entre le SNV et différents groupements de producteurs.

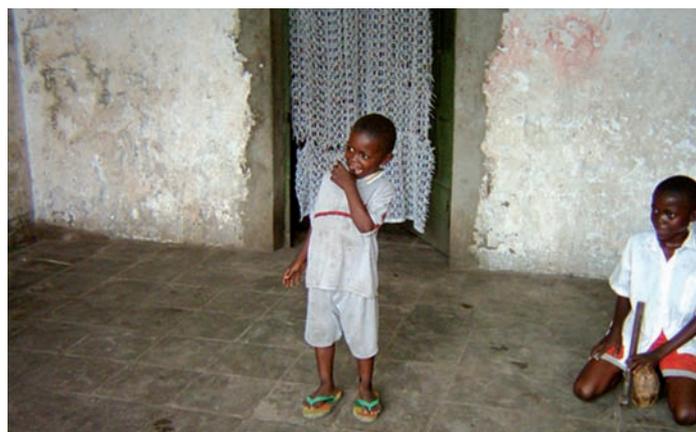
Par ailleurs, en plus des formations dispensées, les organisations paysannes actives dans les 3 filières ont été renforcées par la dotation d'infrastructures de transformation et de commercialisation des produits, de façon à générer des marges pouvant ensuite être mises à disposition des producteurs, afin d'assurer leur développement et la viabilité financière de ces activités.

LE CEFOCRIM : UN CENTRE RESSOURCE POUR SOUTENIR L'ÉTAT DE DROIT

Créé grâce à un excellent partenariat entre l'APEFE, la Commission Universitaire au développement (CUD) et l'Université de Lubumbashi, le Centre de Formation en Criminologie et Droits humains (CEFOCRIM) a permis de renforcer les valeurs normatives des communautés locales dans les champs juridico-judiciaires, par la mise en œuvre de processus participatifs, permettant aux différents acteurs de se donner de nouveaux référents susceptibles de guider leurs pratiques professionnelles en tant que représentant de la justice congolaise.

La crise économique qui frappe la République Démocratique du Congo, a eu une grande incidence sur l'évolution de la criminalité et entrave sérieusement les efforts de développement socio-économiques. Il s'agissait de renforcer la restauration, l'appropriation, le contrôle et l'évaluation des valeurs normatives dans les champs juridico-judiciaires par la mise en œuvre de processus participatifs permettant aux différents acteurs de se donner de nouveaux référents susceptibles de guider leurs pratiques professionnelles.

En effet, au Congo, les divers phénomènes déviants, criminels et de marginalisation représentent un obstacle majeur au développement national. A cette crise s'ajoutent les méfaits d'un État en déliquescence et les effets pervers de la « mal gouvernance ». Bien plus encore, il y a les conséquences dramatiques de la guerre qui ont accru la vulnérabilité de la population en général et, en particulier, celle des groupes marginalisés que constituent, par exemple, les enfants (qu'ils soient soldats, dits « sorciers » ou vivant dans la rue), les déplacés, les personnes traumatisées par la guerre et les femmes. La guerre a laissé des plaies béantes dans la communauté, de même que les phénomènes d'acculturation, la



La lutte contre la violation des droits des populations vulnérables concerne tout particulièrement les enfants-soldats, les enfants dits « sorciers » ou vivant dans la rue

poussée de l'urbanisation. Les données démographiques donnent lieu à l'apparition de figures de la criminalité et de la déviance qui nécessitent une approche spécifique.

L'objectif du programme s'inscrivait donc dans le contenu du Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté. Le Gouvernement congolais dispose du programme dit « des cinq chantiers », parmi lesquels figure celui de l'éducation pour tous et de la lutte contre la violation des droits des populations vulnérables.



Soutenir la mise en place d'un cadre juridique pour la protection de l'enfant en RDC



Dans cette optique, le CEFOCRIM a permis d'organiser les activités programmées autour de la formation, de la création d'espace de concertation, de l'autoformation et de la sensibilisation. Ces quatre axes d'intervention se retrouvent de manière transversale dans le traitement des quatre thématiques prioritaires de l'intervention :

- L'enfance marginalisée
- La promotion des droits de l'homme auprès des femmes du Katanga
- L'éducation à la citoyenneté et à la non-violence
- La lutte contre l'impunité et de l'implication de l'État dans la gestion des affaires publiques.

En ce sens, les activités du CEFOCRIM ont contribué au renforcement de l'État de droit en République Démocratique du Congo et à la bonne gouvernance, à renforcer les capacités à faire valoir ses droits, à favoriser la participation active et responsable des acteurs du monde judiciaire et médiatique, à l'établissement et la mise en pratique de nouvelles normes professionnelles, et à promouvoir l'émancipation des populations marginalisées.

Par ailleurs, dans la recherche des stratégies, plusieurs actions ou plans d'actions ont été adoptés. Ils ont permis la création d'un cadre de concertation entre l'École de criminologie et la société civile en vue de travailler à la mise en réseau des compétences et des connaissances des problématiques liées à la criminalité et à la marginalisation, notamment entre les professionnels de la recherche et les intervenants de terrain.

Ils ont également permis d'associer d'autres partenaires tant au niveau international que national en vue de constituer un groupe d'appui influent capable de mobiliser les moyens et les énergies nécessaires à l'élaboration de stratégies et solutions aux problèmes de criminalité et de marginalisation, ainsi que d'amener l'État congolais à prendre ses responsabilités et à s'impliquer totalement dans la recherche des solutions aux problèmes que rencontrent les populations marginalisées.

EXTRAIT DE PRESSE

Source : M.I.Issa / Cellule Presse et Communication du Ministère de la Santé

LE MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE REMET LES ÉQUIPEMENTS ET LE MATÉRIEL DIDACTIQUE À L'ITM BAKA

Le Ministre de la Santé Publique, Mwami MOPIPI MUKULUMAYA a remis, vendredi 6 février 2009, des équipements médicaux, du matériel didactique et des livres destinés à l'Institut des techniques médicales (ITM) de la Base Militaire de Kamina (BAKA) au Directeur Général des Services de Santé des FARDC, le colonel Kabanda.

La cérémonie de remise de ce matériel a eu lieu dans la cour du Ministère de la Santé Publique.

Ce lot d'équipement était constitué des stéthoscopes, des tensiomètres Anéroïde et à mercure, des thermomètres, d'un microscope, d'un speculum... Dans celui du matériel didactique, l'on a noté un squelette, du matériel d'anatomie rein, foie et crâne... Ces équipements et ce matériel sont le fruit du financement de l'APEFE (Association pour la Promotion et la Formation à l'Étranger) avec le coordonnateur Georges Coq.

Mwami MOPIPI a recommandé au colonel KABANDA la bonne utilisation de ces équipements et matériel didactique par les utilisateurs afin qu'ils contribuent à leur formation ; laquelle entre dans le chantier Santé dans son volet formation.

Bien avant, le Ministre de la Santé Publique ait reçu dans son Cabinet de travail une délégation venue de la Belgique pour faire l'état des lieux des ITM et IEM (Institut d'Enseignement Médical) du pays. Cet état des lieux se fera sur 250 établissements de la République Démocratique du Congo. Ces établissements seront appuyés sur le plan pédagogique par l'APEFE en vue du renforcement de leurs capacités.

La délégation de professeurs venus de Belgique a été conduite au Ministère de la Santé Publique par le Directeur chargé des Établissements des Sciences de Santé, M. Komba Djeko.



CONTEXTE

Classé au 136^{ème} rang du classement du PNUD avec un indice de développement humain de 0.451 en 2010, la Mauritanie fait partie des pays à faible développement humain.

Avec environ 3 millions d'habitants pour une superficie de 1.030.700 km², la République Islamique de Mauritanie est un territoire en grande partie désertique à faible densité de population. Soumis aux conditions d'un climat saharien dans le Nord et sahélien au Sud, la pluviométrie globale du territoire reste inférieure à 300 mm³/an. Ces conditions difficiles ont causé un véritable exode de la population vers la capitale et les villes secondaires.

En fait, la Mauritanie fait partie des pays du Sahel les plus touchés par les sécheresses qui se sont succédées sur son territoire depuis 1968. Chaque année, le désert gagne entre 6 et 9 kilomètres. Cette situation climatique inquiétante affecte le pays, mettant en péril sa sécurité alimentaire, la préservation de ses ressources ainsi que ses conditions socioéconomiques et entraîne l'appauvrissement progressif de la population, à 70% rurale, dépendante des ressources en eau, terres arables, pâturages et forêts qui diminuent à vue d'œil.

Actuellement la situation socioéconomique est donc plutôt préoccupante car la population et ses revenus restent fortement dépendants de facteurs exogènes tels que la croissance mondiale, les matières premières et leur prix variables. Mais ce qui est tout aussi interpellant c'est la faible pluviométrie et les invasions de « criquets ravageurs » auxquelles s'ajoutent une faible capacité de production, l'absence d'infrastructures de base, l'inefficacité du système éducatif, la fragilité des institutions.



L'APEFE EN MAURITANIE

La création d'une ceinture verte autour de Nouakchott est apparue aux autorités mauritaniennes comme une évidence, voire même une nécessité absolue, en matière de lutte contre la désertification.

Le projet de l'APEFE en Mauritanie fait ainsi suite à une collaboration initiée en 2000 par le Ministère mauritanien avec le Service Public Wallon (ancien Ministère de la Région Wallonne) et la Food and Agriculture Organization (FAO). En 7 ans, le Gouvernement de la Région wallonne a déboursé près de 1.628.600€, avant de remettre l'exécution du projet à la FAO. De 2000 à 2006, les travaux, localisés principalement à Toujounine au Nord-est de la capitale, prônaient la création de périmètres de protection contre l'ensablement.

Ces périmètres ont fait l'objet d'accords signés par les membres du comité de gestion des collectivités concernées et la coordination nationale du projet. Avant l'intervention de l'APEFE en décembre 2007, le projet assurait déjà la production en pépinière de plants à Ten Soueïlim et à Tendghaïdsat ; la stabilisation mécanique (principalement à Toujounine) combinée à des palissades et à la fixation biologique de ces hectares protégés, grâce à des plants sélectionnés. Le projet assurait aussi la distribution de plants pour soutenir les campagnes nationales de reboisement.

En 2010, l'APEFE décida de continuer à soutenir le Ministère mauritanien délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable, par l'organisation de formations, de techniciens affectés à la lutte contre la désertification en collaboration avec le Ministère mauritanien de l'environnement et les collectivités locales.

Ces activités, réalisées durant l'année 2010, devraient continuer de plus belle durant les 3 prochaines années.

DÉPENSES 2008-2010

L'APEFE a contribué au programme à hauteur de 130.850€ au cours de l'année 2010.

NOUAKCHOTT : UNE CEINTURE VERTE POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA DISPONIBILITÉ DE L'EAU.

En réponse à la carence en techniciens du développement rural, et plus particulièrement en techniciens forestiers, la formation dispensée par l'APEFE en Mauritanie en 2010 traitait des techniques de fixation des dunes pour lutter contre la désertification, responsable de la raréfaction des ressources agricoles et de l'augmentation de la pauvreté.



Formation en technique de fixation des dunes, gestion et exploitation des boisements

Les deux cycles de formation des techniciens mauritaniens en matière de fixation des dunes, mais également en gestion et en exploitation des boisements, ont permis de capitaliser les acquis techniques du projet précédent, entièrement financé par la Wallonie : la Ceinture verte de Nouakchott.

Les connaissances acquises ont ainsi été systématisées et rendues disponibles pour les techniciens et aspirants-techniciens des régions voisines, confrontées à des enjeux comparables : Trarza, Brakna et Assaba. Il s'agit également d'une étape supplémentaire vers la mise en place d'un projet national de lutte contre l'ensablement.

Le premier cycle a débuté le 15 juillet 2010 à Boutilimit et s'est terminé le 8 août à Kiffa. Un cadre de formation a été mis en place au profit de l'amélioration des compétences des techniciens forestiers. 14 aspirants-techniciens ont suivi toute la durée du cycle et sont maintenant capables de former à leur tour les cadres techniques des ONG et collectivités engagés dans la lutte contre la désertification, la fixation des dunes et la gestion des reboisements.

Un document pédagogique (en français et en arabe) compilant les pratiques existantes en Mauritanie en matière de lutte contre la désertification, de fixation des dunes et de gestion des reboisements a été élaboré, et est prêt à être

“ Former les futurs cadres techniques des ONG et collectivités engagées dans la lutte contre la désertification, la fixation des dunes et la gestion des reboisements. ”

diffusé auprès des services techniques, territoriaux, ONG et centres de formation.

Outre les textes des modules de formation, deux ouvrages complémentaires ont été distribués aux participants ainsi qu'un document de synthèse portant sur la « Lutte contre l'ensablement, l'exemple de la Mauritanie » (FAO, Cahier forestier 158) – édité en français et en anglais, et traduit en arabe.

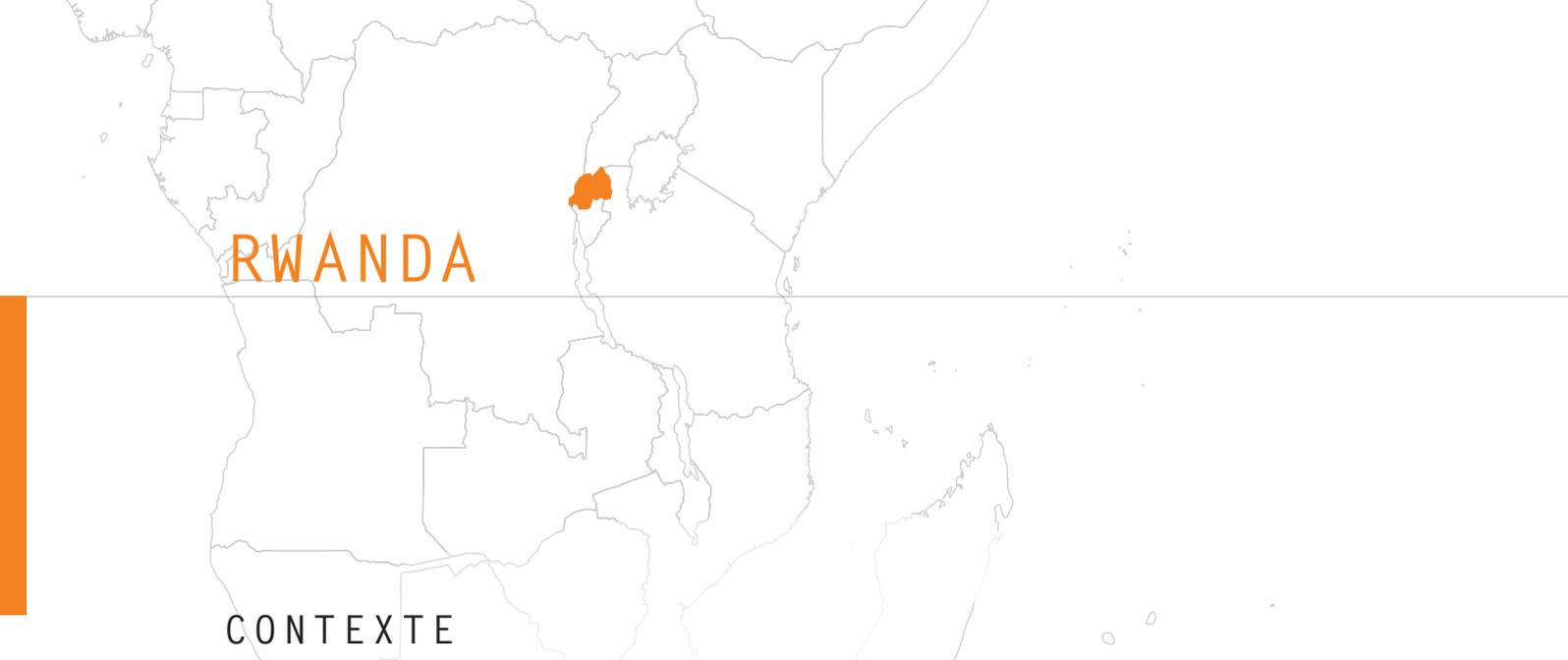
De plus, cette formation a permis un échange d'idées et d'expériences entre collègues.

Le deuxième cycle s'est tenu du 22 septembre au 17 octobre 2010 dans une salle de la Délégation de l'Environnement de Nouakchott (ancienne brigade mobile), dans le quartier du Ksar. Ont bénéficié de la formation aussi bien des aspirants-techniciens dont le renforcement des capacités devait faciliter l'intégration comme cadres d'exécution dans les services publics ou les ONG, qu'une partie des techniciens recrutés par le Ministère Délégué à l'Environnement et du Développement Durable (MDEDD).

Les participants ont acquis de nouvelles connaissances en matière de lutte contre la désertification tout en consolidant celles qu'ils avaient déjà et les documents qu'ils ont reçus leur sont d'une grande utilité dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes.



Formation en technique de fixation des dunes, gestion et exploitation des boisements



RWANDA

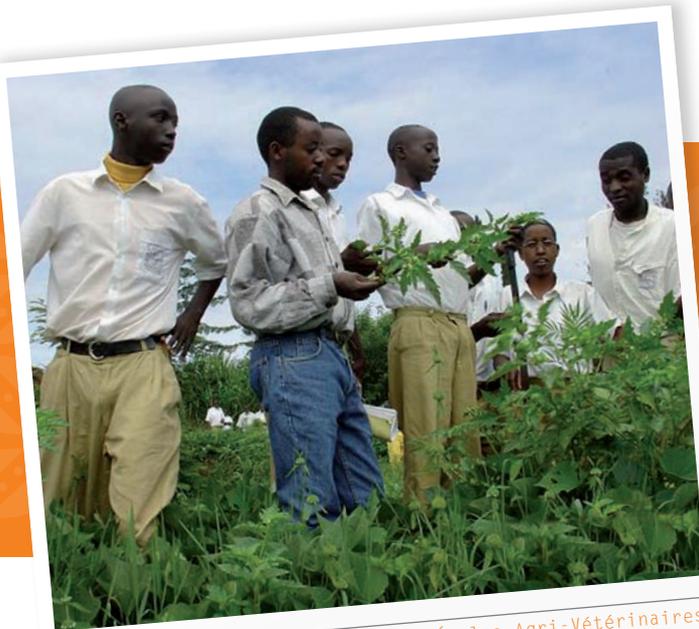
CONTEXTE

Depuis quelques années, le Rwanda consent d'importants efforts de stabilisation et de réhabilitation de son économie. En 2010, grâce à l'accroissement des exportations ainsi qu'à l'accélération observée dans l'expansion des services et du secteur de la construction, l'économie du Rwanda est sortie de la grave récession qui l'avait frappée l'année précédente. La croissance s'est établie à environ 7.4% et les perspectives restent solides pour l'avenir.

Il n'en demeure pas moins que le Rwanda fait partie des pays les plus pauvres. Avec un indice de développement humain de 0.425, il occupe la 152^{ème} place du classement du PNUD en 2010. Ne disposant que de très peu de ressources naturelles (mobilisées), d'une industrie très peu développée, d'exportations peu diversifiées et d'une population à 90% dans le secteur agricole, le pays doit faire face à de nombreux défis.

Pourtant ce pays ne manque ni de pluies, ni d'eau, et jouit d'un climat très agréable avec des températures moyennes de 18 à 20 degrés. Cependant, les marques atroces du génocide de 1994 sont encore présentes dans tous les esprits. Malgré tout, des réformes impressionnantes ont été entreprises par le gouvernement afin de stimuler l'activité dans le secteur privé et d'attirer les investissements du monde entier.

De toute évidence le développement économique et social, dépend donc avant tout du facteur humain et, singulièrement, de la qualité de sa main d'œuvre. Le Gouvernement l'a déjà compris, et accorde une large priorité à FTP. L'investissement dans la formation de la main-d'œuvre, dans la construction des infrastructures et dans l'amélioration de la productivité agricole pourrait faire considérablement évoluer la situation dans les années à venir.



Formation des formateurs des Écoles Agri-Vétérinaires
en pédagogie active

L'APEFE AU RWANDA

Dans le cadre du Programme Pluriannuel 2008-2010, l'APEFE a répondu à l'appel du gouvernement rwandais au travers de programmes de coopération développés dans les secteurs de l'éducation, l'agriculture et la santé. Les synergies et les partenariats ont été les clés de la réussite de ces projets :

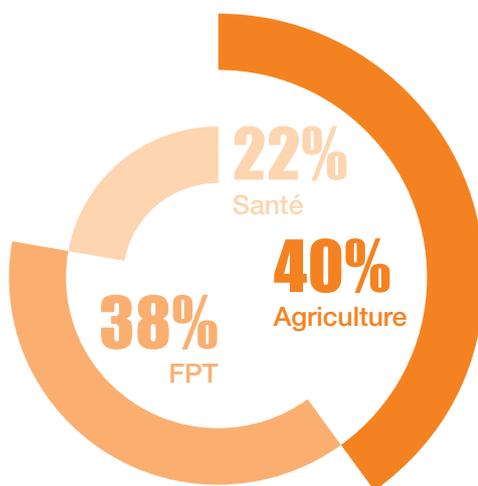
Dans le domaine de l'éducation, le projet d'appui aux Centres de Formation de Jeunes (CFJ) a été réalisé en collaboration avec le Ministère de l'Éducation (MINEDUC), la Workforce Development Authority (WDA) et les Centres de Formation Professionnels (CFP) publics.

Dans le domaine de l'Agriculture, le projet d'appui aux Écoles Agri-Vétérinaires (EAV) a été rendu possible par le renforcement des capacités du Centre National de Développement des Curricula (CNDP), de la « Workforce Development Authority » (WDA) et du Ministère de l'Éducation (MINEDUC).

Dans le domaine de la Santé, le projet d'appui aux Écoles de Sciences infirmières (ESI) a atteint ses objectifs en collaboration avec la Nursing and Midwifery Unit du Ministère de la Santé ; les 5 Écoles où se trouvent les enseignants en charge de la formation des étudiants en infirmerie et sages-femmes ; et le Conseil National des Infirmières et Sages-Femmes (CNISF). Ce programme a été clôturé en 2010.

Durant la période de 2011 à 2013 l'APEFE concentrera son appui dans le secteur de l'éducation en participant à un programme commun à la CTB et à la VVOB, visant à améliorer l'accès à un système de formation professionnelle de qualité, principalement dans les filières agricoles, vétérinaires, foresterie et construction.

DÉPENSES 2008-2010



Le budget global des interventions de l'APEFE au Rwanda pour le programme trisannuel 2008-2010 était de 1.238.022 dont 22% en Santé, 38% en FPT, et 40% en Agriculture.

FACILITER L'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES PAR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION.

Les autorités rwandaises accordent une importance prioritaire à l'Éducation. A grand renfort d'aide internationale, le budget du Ministère de l'Éducation ne cesse d'augmenter. Pour être gérable, cette croissance s'accompagne forcément de réformes institutionnelles. C'est exactement là qu'intervient l'APEFE en collaboration avec deux partenaires belges, de façon harmonisée.

Dans le secteur de la Formation Technique et Professionnelle (FTP), l'appui institutionnel de l'APEFE visait à accompagner la mise en œuvre de la réforme gouvernementale et à renforcer, à terme, les compétences socioprofessionnelles des jeunes défavorisés, par l'amélioration, la diversification et la valorisation du système de formation professionnelle des Centres de Formation des Jeunes (CFJ).

C'est dans cette optique que l'APEFE et ses partenaires ont encouragé une modification significative du système d'éducation de base, en instaurant dorénavant une période de neuf ans. Et c'est seulement à l'issue de ce cycle que les apprenants choisissent l'une ou l'autre voie. La réforme concerne aussi, et au premier chef, l'enseignement technique et professionnel.

Durant les années 2009 et 2010, les institutions rwandaises partenaires de l'APEFE ont donc été en pleine évolution. L'évolution la plus significative a porté sur la mise en place d'une structure opérationnelle spécialisée, chargée de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle (FTP).



Formation de formateurs de la filière menuiserie dans l'un des 21 CFJ publics appuyés

La nouvelle politique préconise l'intégration de la formation professionnelle et de l'enseignement technique, jusque-là gérés par des ministères différents, ainsi que la création d'une nouvelle structure de coordination et de redynamisation du secteur, dénommée « Workforce Development Authority » (WDA). Le WDA, qui travaille sous la tutelle du Ministère de l'Éducation (MINEDUC), est devenu réellement opérationnel, avec une équipe de direction très performante, début 2010.



Atelier « cuisine et conservation alimentaire »

Le programme d'appui au Centres de Formation des Jeunes (CFJ) visait l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle par le renforcement des compétences managériales, pédagogiques et techniques de 21 CFJ publics, disséminés sur l'ensemble du territoire.

Si l'ensemble des CFJ sont concernés, le programme s'est concentré sur trois CFJ pilotes, dont singulièrement celui de Nyanza (devenu un pôle d'excellence). Les centres pilotes ont été réhabilités (bâtiments, mobilier) et équipés en matériel didactique (menuiserie, maçonnerie, soudure...).



CFJ de Nyanza en cours de réhabilitation

L'APEFE a également apporté son appui à l'amélioration des Ressources Humaines, et cela à trois niveaux :

- Capacités de gestion ;
- Capacités pédagogiques : les bonnes pratiques pédagogiques et l'usage de la méthode active sont ancrés dans de nombreux CFJ et plusieurs comités pédagogiques fonctionnent efficacement ;
- Capacités techniques : organisation de formations menées dans les CFJ pilotes, à destination des formateurs de l'ensemble du réseau.

L'intervention a encouragé et appuyé les CFJ à renforcer le partenariat avec les entreprises (une centaine de celles-ci sont déjà concernées), notamment par l'organisation de stages, ce qui facilite l'insertion de nombreux lauréats dans la vie économique et sociale.

“

Des stages en entreprise facilitent l'insertion des lauréats dans la vie active.

”

AMÉLIORER LES RENDEMENTS AGRICOLES PAR LA FORMATION

Plus de 85% de la population active travaille, de près ou de loin, dans le secteur agricole. Le secteur manque cruellement d'ingénieurs agricoles et de vétérinaires, mais aussi de bons techniciens du niveau des études secondaires, spécialisés en agriculture, médecine vétérinaire et foresterie, pour se développer de manière adéquate.

Dans le secteur de l'agriculture, l'intervention de l'APEFE portait sur l'amélioration des compétences en techniques de « production agricole et santé animale » par le renforcement qualitatif du système de formation des techniques agronomiques et des techniques vétérinaires.

Les cultures de rente, destinées à l'exportation, couvrent environ 13% des surfaces cultivées avec une culture axée principalement sur le thé et le café. Les quelques tentatives de diversification observées dans les fleurs ou les plantes ornementales et médicinales sont encore assez timides.

En 2008 et durant la première moitié de 2009, l'intervention de l'APEFE était centrée exclusivement sur la filière agronomique, elle s'est ensuite également dirigée vers le soutien de la filière vétérinaire.

L'intervention s'est opérée de diverses manières : appui à la rédaction des manuels et guides (avec la difficulté du passage à l'anglais en milieu d'exercice, ce qui a nécessité un recadrage des activités) ; formation pédagogique

et technique des formateurs des enseignants ; appui à la création d'unités de production dans certaines écoles, en tant que support pédagogique, mais aussi pour permettre aux écoles agri-vétérinaires de s'auto financer partiellement.

Pour l'option « agronomie » douze guides et manuels en adéquation avec les nouveaux programmes, dont l'utilisation est connue par les enseignants, ont été produits. En fait, l'ensemble des enseignants a été formé à l'utilisation des guides et manuels, préalablement à leur diffusion. Par ailleurs, l'ensemble des programmes a été traduit en anglais, reprogrammé et diffusé aux EAV.

Même si des améliorations, qui apparaîtront certainement au fur et à mesure de leur utilisation sont envisageables, la majorité des enseignants utilisent et apprécient ces documents. De plus, l'utilisation correcte des guides et manuels a été renforcée par des formations pédagogiques organisées dans le cadre du développement de compétences transversales. Une trentaine d'équipes pédagogiques, réparties dans



Formation en pédagogie active des professeurs des écoles agri-vétérinaires (EAV)

L'ensemble des EAV du pays, ont été formées au sein de chaque école et ont été invitées à organiser en commun des visites guidées à destination des élèves. 80% des enseignants exploitent désormais des compétences en pédagogie active dans l'enseignement des nouveaux programmes. A l'heure actuelle, le WDA invite les enseignants à préparer et à dispenser leurs leçons suivant les principes de base de la pédagogie active.

Pour l'option « vétérinaire », 5 formations techniques ont été organisées à destination de

12 EAV par formation, menant au renforcement des compétences techniques de 53 enseignants vétérinaires et de 4 instructeurs-agronomes.

L'ensemble des EAV prioritaires pour l'option « agronomie » et « vétérinaire », 10 au total, a bénéficié de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures, ainsi que de l'acquisition d'équipements.

Plus particulièrement pour 6 EAV, proposant l'option « vétérinaire » l'achat d'équipements (réfrigérateurs, matériel audiovisuel, matériel et produits vétérinaires) et des travaux de réhabilitation de leurs cliniques vétérinaires permettent à présent un fonctionnement minimal.

La formation des professeurs des EAV sur le plan de la pédagogie active est apparue comme une activité totalement pertinente. L'organisation de ces formations a abouti à l'élaboration d'une séquence de 5 modules de formation pédagogique, qui devraient pouvoir être à présent valorisés par les structures du WDA chargées de formations pédagogiques.

D'autre part, dans la perspective de limiter les effets liés à la mobilité du corps professoral et de ne pas être amené à former sans relâche des professeurs sur le plan pédagogique, un module de mentorat/tutorat a été mis au point : il permet aux enseignants chevronnés d'apporter un appui pédagogique aux professeurs débutants et inexpérimentés, garantissant une durabilité au système.

“ 80% des enseignants exploitent désormais des compétences en pédagogie active dans l’enseignement des nouveaux programmes ”

Toutefois, une réflexion devrait être menée au niveau national afin de trouver des réponses structurelles pour que les agronomes ou les vétérinaires qui se destinent à enseigner dans les EAV disposent des compétences pédagogiques nécessaires.

Les formations techniques agronomiques et vétérinaires organisées à l’adresse des professeurs des EAV se sont avérées très bénéfiques. En axant au cours de ces formations les apprentissages sur la pratique, elles leur ont permis d’acquérir des gestes techniques élémentaires, propres à leur profession, condition préalable à toutes transmissions ultérieures à leurs élèves. De plus, en conviant les professeurs d’écoles différentes de la même discipline à participer à ces formations, il s’est créé spontanément des réseaux d’échanges entre les professeurs, qui pourront être valorisés.

En outre, les unités de production mises en place dans les écoles sont fonctionnelles et contribuent dès à présent à l’autofinancement des écoles pilotes. Elles permettent également d’améliorer les conditions financières des professeurs, de développer l’esprit d’entrepreneuriat et

de collaboration au sein des écoles, d’améliorer les conditions alimentaires des professeurs et des élèves (approvisionnement de la cantine scolaire avec les produits des champs et de la ferme...), tout en servant de support didactique ainsi que pour des activités de vulgarisation à destination du milieu environnant.



Unité de production de blocs de construction gérée par les lauréats des CEM

UN PERSONNEL SOIGNANT DE QUALITÉ POUR UN MEILLEUR SYSTÈME DE SANTÉ

L'intervention de l'APEFE au Rwanda visait l'amélioration de la formation des infirmières et des sages-femmes par l'appui à la réforme des Écoles de Sciences Infirmières et Sages-Femmes. Basée sur la méthodologie de l'Approche Par Compétences et la mise en place d'environnement d'apprentissage adapté, ce programme a été clôturé en fin 2010.

Dans le secteur de la santé, la coopération de l'APEFE avec les École de Sciences Infirmières (ESI) date déjà d'une douzaine d'années. Le programme était important, puisqu'il visait à améliorer la qualité des soins de santé primaires au bénéfice des populations. Pendant cette période, le système a connu une réorganisation complète. La formation est passée avec succès du niveau secondaire au niveau supérieur.

L'appui de l'APEFE s'est effectué par la mise à disposition de l'institution partenaire de deux coopérants expatriés. Leur action visait à améliorer les capacités managériales et pédagogiques des instances du système de formation paramédicale et à encadrer le processus de rédaction des programmes de formation pour les trois années d'études, à en accompagner l'utilisation par la formation des conseillers pédagogiques et finalement en faire le suivi. Ce programme a bénéficié de l'apport de plusieurs experts internationaux qui ont mené des missions de courte durée. Il a été clôturé en fin 2010.

La vision globale de la politique de santé du gouvernement rwandais prévoit « d'assurer et de promouvoir le niveau de santé de la population en procurant des soins préventifs et curatifs de qualité et en réhabilitant la qualité des services tant infrastructurels qu'humains ». Dès lors, le Ministère de la Santé a décidé de restructurer le

système éducatif des infirmières et des sages-femmes. Le Conseil National des Infirmières et des Sages-Femmes (CNISF), régissant la formation et la profession, a été créé et est tout à fait opérationnel. Une réforme des curricula abordée selon la méthodologie de l'APC est effective.

La décision du gouvernement rwandais d'appliquer l'anglais dans l'enseignement à partir de la rentrée 2009, a impliqué une adaptation des acteurs locaux du projet (enseignants, apprenants,...) ainsi que des intervenants externes dont l'APEFE.

Ce programme se déclinait en trois résultats distincts, à savoir : le renforcement des compétences pédagogiques et techniques des ressources humaines en charge de la formation des infirmières et sages-femmes ; le renforcement des capacités managériales, de coordination des instances de régulation de la formation paramédicale (NNMTF, CRISF) et des Écoles de Sciences Infirmières et Sages-Femmes, ainsi que la formulation des programmes de formation.

Les curricula, basés sur la méthodologie de l'Approche par Compétences (APC), ainsi que les outils pédagogiques divers inhérents, ont été élaborés et mis en œuvre au sein des 5 ESI. La majorité des enseignants ont été impliqués dans les formations et dans l'élaboration des outils pédagogiques.



Des curricula basés sur la méthodologie de l'Approche par Compétences en sciences infirmières et obstétricales



Grâce à ce programme, les infirmières et sages femmes diplômées ont acquis les connaissances et compétences nécessaires en sciences infirmières et obstétricales, leur permettant ainsi de prendre en charge les soins de santé primaires des populations. Le niveau des connaissances et des compétences des finalistes s'est progressivement vérifié dans les stages où les futurs professionnels ont fait preuve d'assurance, d'autonomie et de précision dans la prise de décision de l'administration des soins et services donnés à la population. Les examens nationaux pour l'obtention du diplôme à la fin 2009 et 2010 se sont soldés par une réussite globale avec des grades allant jusqu'à la grande distinction.

Dans les écoles et terrains de stages, les formateurs et encadreurs en sciences infirmières et obstétricales possèdent désormais les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à un enseignement et un encadrement selon les principes de l'APC et les appliquent dans toutes leurs activités de formation. La stabilité des enseignants dans les ESI, a permis le renforcement de leurs acquis en APC par une meilleure implication dans les ateliers et dans l'élaboration des divers outils pédagogiques facilitant ainsi la compréhension et l'usage de ces documents dans leurs activités quotidiennes ; néanmoins un renforcement en évaluation théorique selon l'APC serait souhaitable.

La mise en place d'un environnement d'apprentissage adéquat, comportant le matériel, les outils didactiques et ressources diverses indispensables à leurs apprentissage a eu pour effet une amélioration considérable de la qualité de formation des infirmières et sages-femmes.

La majorité des enseignants et encadreurs des ESI ont été initiés à l'APC et aux PA, de par leur participation active au programme et leur implication dans l'élaboration des outils pédagogiques. Ceci leur a permis une appropriation progressive quant à la compréhension et à l'utilisation desdits outils. Ils sont actuellement capables de prendre le relais et de former à leur tour les nouveaux enseignants qui seraient nommés dans les 5 ESI.

La nomination d'une personne en charge de l'éducation et de l'organisation des ESI, la stabilité des directeurs et des enseignants, le suivi du fonctionnement des écoles par la Nursing & Midwifery Unit du Ministère de la Santé et la mise en œuvre du Plan Stratégique ont contribué à renforcer et pérenniser le programme après l'intervention de l'APEFE. Le fonctionnement optimal du CSISF et de ses comités, a un impact indéniable sur la régulation de la qualité de prise en charge des soins à la population par les Infirmières et les sages-femmes.

RENFORCER L'EMPLOYABILITÉ PAR L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET ENTREPRENEURIALES

L'Institution partenaire de l'APEFE au Rwanda, la WDA (Workforce Development Authority), agence chargée de la réforme de la Formation Technique et Professionnelle, a organisé, avec l'aide de la Coopération Belge, un symposium pour échanger des expériences en matière de renforcement des compétences professionnelles et entrepreneuriales.

L'évènement était d'importance, puisqu'il a réuni dans un hôtel de Kigali quelques 125 participants, impliqués dans le secteur de la FTP, en provenance de dix-sept pays, ainsi que des représentants et experts de diverses Organisations internationales.

Il faut noter aussi l'intérêt marqué par le gouvernement rwandais, puisque le Ministre de l'Éducation, Charles Murigande, était personnellement présent, non seulement pour la séance d'ouverture, mais durant l'ensemble des travaux, aux côtés du dynamique directeur général du WDA, Albert Nsengiyumba.

Les coopérants de l'APEFE, et ceux du WOB, se sont pleinement impliqués en soutien de leurs partenaires, afin que le symposium soit une réussite, tant au plan du contenu qu'à celui de la forme. L'organisation a globalement été impeccable et les débats, riches et de grande qualité.

Quand ils ont décidé d'organiser ce symposium, nos partenaires rwandais poursuivaient les objectifs suivants : partager avec leurs invités

l'expérience qu'ils vivent au travers du processus de structuration et de développement de l'EFPT (la politique suivie, ainsi que la stratégie) ; échanger les bonnes pratiques et expériences en matière d'EFPT ; créer des réseaux avec des partenaires d'EFPT.

Le gouvernement rwandais a aussi manifesté concrètement sa volonté de faire du secteur de l'EFPT une priorité politique. Et on ne peut que se réjouir de la qualité des travaux, puisque les communications des experts, la diversité des expériences échangées, la richesse et l'intensité des débats, ont fait que la grande majorité des participants dressent un bilan très positif du symposium, souhaitant qu'il connaisse un prolongement dans un futur proche.

Incontestablement, cet évènement a permis de tisser un réseau d'acteurs nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux, d'échanger sur les problématiques récurrentes au développement de la FTP et d'ouvrir de nouvelles perspectives.



CONTEXTE

Contrairement à la plupart des pays africains, le Sénégal est très pauvre en ressources naturelles, ses principales recettes provenant de la pêche et du tourisme. Pourtant, il fait partie des pays africains les plus industrialisés et possède la troisième économie de la sous-région Ouest-africaine après le Nigeria et la Côte d'Ivoire et cela grâce à sa situation géographique et sa stabilité politique.

La récente crise économique mondiale a entraîné un ralentissement de la croissance économique qui est tombée à 1,7% en 2009. L'économie a notamment souffert de la hausse mondiale des prix, des difficultés dans le secteur de l'énergie et des arriérés de l'État vis-à-vis du secteur privé.

Même si l'activité économique s'est redressée à 2,7% en 2010, le Sénégal reste un pays pauvre avec un indice de développement humain de 0.457 qui le place au 144^{ème} rang sur 169 pays qui ont fait l'objet du classement du PNUD en 2010.

Paradoxalement, le Sénégal se trouve au dessus du seuil maximal des PMA pour les chiffres du FMI (revenu per capita à 967 \$ pour un seuil à 965 \$). Il n'en demeure pas moins que plus de la moitié de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté. Confronté aux défis d'une population très jeune, le Sénégal a fait de l'éducation un objectif de première importance. Toutefois, faute de budget et de moyens, le gouvernement sénégalais a dû libéraliser le système éducatif.

Bien qu'on observe cependant une amélioration considérable de l'accès à certains services sociaux de base, la tendance des cinq dernières années montre tout de même un niveau de pauvreté constant. Le taux de scolarité a considérablement augmenté avec plus de 90% d'entrées en primaire mais le taux d'achèvement reste cependant faible.



Une offre de formation professionnelle en alternance pour les jeunes déscolarisés à Kédougou

L'APEFE AU SÉNÉGAL

Le programme pluriannuel 2008-2010 de l'APEFE au Sénégal s'est articulé autour de deux secteurs principaux, en l'occurrence, la formation professionnelle et la filière agroindustrielle.

La Formation Technique et Professionnelle constitue le secteur prioritaire de coopération entre le Sénégal et l'APEFE. Le programme sectoriel 2008-2010 était principalement axé sur le renforcement de trois structures nationales de formation de formateurs. Il s'inscrit dans la volonté du Sénégal de faire face à l'énorme déficit de formateurs existant dans les établissements de Formation Professionnelle et Technique, ainsi qu'à l'insuffisance d'un corps de contrôle garant de l'efficacité interne du secteur.

Dans ce cadre, le programme de l'APEFE a contribué au développement des activités :

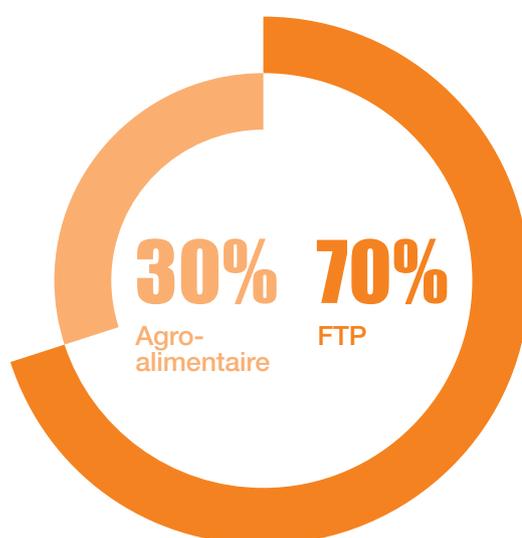
- de l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSETP),
- de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar,
- de l'École Nationale de Formation en Économie Familiale et Sociale (ENFEFS),
- du Centre National de Formation des Maîtres d'Enseignement Technique et Professionnel (CNFMETP) de Kaffrine et,
- du Lycée Technique, Industriel et Minier « Mamba Guirassy » de Kédougou.

En complément à ce Programme, en 2008-2010, deux projets ont concerné le secteur de l'agriculture et des agro-industries. Il s'agissait, à travers ces projets, d'une part, d'appuyer l'amélioration de la qualité marchande des produits locaux par le développement de technologies innovantes, et d'autre part, de soutenir le développement d'un système de contrôle national de la qualité des denrées alimentaires.

L'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) ; L'École Supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (ESP) ; Le Laboratoire de Microbiologie appliquée au Génie industriel de l'ESP (LMAGI) ; Le laboratoire du Commerce Intérieur (LCI) de la Direction du Commerce Intérieur (DCI), ont participé à ce programme, clôturé en 2010 avec succès.

Dans le prochain PPA les activités de Formation Technique et Professionnelle se poursuivront sur leurs lancées avec un programme global de formation à destination des formateurs en FTP.

DÉPENSES 2008-2010



Le budget global de l'appui de l'APEFE au Sénégal a été de l'ordre de 1,5 million d'euros pour la période 2008-2010 dont 30% en Agro-alimentaire et 70% en FTP.

UNE RÉFORME DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE ENVISAGÉE SUIVANT L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Dans chacune des trois structures appuyées par le Programme, les actions avaient trait notamment à l'élaboration ou l'adaptation de programmes de formations, basés sur l'Approche Par Compétences (APC), au renforcement de la formation initiale et de la formation continue de formateurs et à l'amélioration des capacités des formateurs de formateurs.



Atelier pratique de menuiserie métallique à l'UAP de Kédougou

De manière générale, il s'agissait, à travers le Programme de FTP, d'encourager le Sénégal dans l'implémentation de la Réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, au niveau de la formation initiale et continue des formateurs. Un des aspects de cette Réforme portait sur la mise en œuvre de l'APC, en tant qu'instrument permettant d'inscrire la FTP dans la logique de la demande du marché du travail et des besoins de l'économie.

Le projet s'inscrivait pleinement dans la stratégie nationale de pourvoir les établissements de FTP en ressources humaines suffisantes et de qualité. Cette concentration au niveau des structures de formation de formateurs est une spécificité du

Programme soutenu par l'APEFE, un impact de ces actions étant attendu au niveau des établissements de FTP de l'ensemble du pays, de par le rayonnement national de ces écoles.

A l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSETP), il était question de parrainer en particulier les filières relevant des « sciences et techniques industrielles », mais également l'ouverture de la formation des inspecteurs de spécialité pour le secteur.

A l'École Nationale de Formation en Économie Familiale et Sociale (ENFEFS), chargée de la formation des Maîtres de l'Enseignement Technique et Professionnel destinés à professer dans les Centres d'Enseignement Technique Féminin, l'accompagnement de l'APEFE concernait les filières classiques de « restauration » et « habillement », ainsi que la filière sociale en cours de redéfinition.

Au Centre National de Formation des Maîtres d'Enseignement Technique et Professionnel (CNFMETP) de Kaffrine, situé dans la zone centre du Sénégal, l'idée était d'encourager la relance de la formation des Maîtres d'Enseignement Technique et Professionnel, qui se trouve interrompue depuis 1982. Le soutien de l'APEFE visait alors les filières « Structures Métalliques » et « Bâtiment ».

Un volet spécifique de cet appui porte sur la transposition du modèle de l'Unité d'Apprentissage et de Production (UAP), développée à Kédougou depuis 2003, et visant à offrir, avec une forte implication des artisans, une offre de formation professionnelle en alternance aux jeunes déscolarisés. L'UAP de Kaffrine sera utilisée comme unité d'application pédagogique pour les formateurs en formation.

La période 2008-2010 a vu démarrer ce nouveau Programme dans chacune des trois structures renforcées. Au cours de cette période, il convient d'abord de souligner les efforts particuliers qui ont été déployés pour l'écriture de nouveaux programmes de formation des formateurs, appliquant l'APC. Ce travail a notamment porté, à l'ENSETP, sur 7 filières de sciences et techniques industrielles (construction mécanique, fabrication mécanique, électrotechnique, structures métalliques, froid et climatisation, génie civil, maintenance véhicules moteurs) et sur la filière des inspecteurs de spécialité.

Après une analyse des besoins de formation spécifiques, le renforcement des capacités des enseignants de chacune des trois structures a également été amorcé de manière significative, autour de thèmes portant sur l'APC, mais également sur les contenus techniques et la didactique spécifiques aux différentes filières, comme la pâtisserie, l'habillement, la teinture, la santé de la reproduction, les normes HACCP (à l'ENFEFS), la maintenance, la sécurité et la santé sur le lieu de travail, l'environnement et la qualité (à l'ENSETP), la topographie et la formation par alternance (au CNFMETP de Kaffrine, avec l'appui de l'IFAPME).

Les trois structures ont également été dotées en équipements spécifiques. Dans ce cadre, les actions menées pour la remise à niveau des équipements non fonctionnels des ateliers du CNFMETP de Kaffrine méritent d'être exposées.

Les actions accomplies pour le renforcement des ressources humaines et des équipements, et pour l'écriture des curricula de formation, ont déjà permis à l'ENSETP et à l'ENFEFS d'améliorer la qualité de la formation initiale des formateurs, et même de la formation continue des formateurs en poste dans les établissements. Grâce à ce programme, le nombre d'élèves-formateurs inscrits dans les structures nationales de la FTP a augmenté de 21%.

Environ 15% de formateurs et personnel d'encadrement des centres de formation maîtrisent déjà l'Approche par Compétences. Au moins trois curricula en Sciences & Techniques Industrielles ont été révisés selon l'Approche par



Formation de formateurs de la filière Pâtisserie à l'ENFEFS de Dakar



Pourvoir les établissements de FTP en ressources humaines de qualité



Compétences et les contenus adaptés à l'évolution technologique et aux besoins des entreprises. Le curriculum des corps de contrôle a été élaboré selon l'APC pour une meilleure prise en charge de l'encadrement des professeurs et de la qualité des enseignements et apprentissages.

Les compétences des enseignants en STI et chefs de département ont été renforcées en APC et en didactique conformément à l'évolution technologique et scientifique de leur discipline. Avec l'introduction de l'Approche Par Compétences dans les curricula, le degré de compétences des formateurs des Centres d'Enseignement Technique Féminin a augmenté de 10%.

Ces actions ont aussi contribué à ce que toutes les conditions soient réunies pour le redémarrage, prévu pour 2011 après trente années de léthargie, de la formation des Maîtres au Centre National de Formation des Maîtres d'Enseignement Technique & Professionnel (CNFMETP) de Kafrine. A l'ENSETP, c'est aussi la formation initiale des inspecteurs de spécialité, prévue dans les textes fondateurs de l'École, qui a pu devenir effective grâce à l'appui de l'APEFE.

Une particularité de ce Programme portait aussi sur les nouveaux modes de gestion mis en place, qui s'orientent vers une implication croissante des partenaires locaux, qui exercent un réel leadership depuis le moment de la programmation des actions. A ce sujet, nos partenaires, qui font preuve d'un engagement sans faille, se disent satisfaits de l'esprit de cogestion insufflé dans le Programme.



7 filières de sciences et techniques industrielles ont été renforcées à l'ENSETP

En cohérence avec cet esprit, L'APEFE a veillé autant que possible, à placer les actions sous la responsabilité d'experts locaux, en ne recourant à des ressources humaines expatriées qu'en cas de nécessité. C'est ainsi qu'en 2010, pas moins de 78 conventions de prestation de service ont été signées avec des ressources humaines locales dans le cadre de prestations ponctuelles en appui aux activités des différents projets.

Il faut aussi souligner que ce Programme a été mené en synergie et en complémentarité avec les actions d'autres partenaires internationaux, sous le leadership du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Parmi ces partenaires, Wallonie-Bruxelles International et la Coopération Technique Belge occupant une place significative.

L'UNITÉ D'APPRENTISSAGE ET DE PRODUCTION DE KÉDOUGOU : UN MODÈLE DE RÉFÉRENCE

Les prototypes d'équipements mis au point et fabriqués à l'UAP de Kédougou apportent aujourd'hui des réponses pertinentes face aux besoins rencontrés par les professionnels de cette région excentrée, notamment dans le secteur minier en plein essor.

La période 2008-2010 a vu se clôturer un projet d'appui de l'APEFE au Lycée Technique de Kédougou démarré depuis avril 2003. Cet appui visait à mettre en place une Unité d'Apprentissage et de Production (UAP), proposant des formations basées sur le modèle de l'alternance, en construction métallique, en maçonnerie et en menuiserie-bois.

Pour ces deux dernières filières, soulignons que l'écriture des curricula selon l'Approche Par Compétences, réalisée en 2010 de manière participative, a été entièrement placée sous la responsabilité d'experts locaux.

Le modèle de l'UAP reste un modèle de référence pour le développement de la politique nationale de formation professionnelle et technique, notamment en matière d'apprentissage. Cela justifie qu'une réplique de cette expérience a été initiée au CNFMETP de Kaffrine, au service du renforcement de la formation des Maîtres d'Enseignement Technique et Professionnel.

L'important travail réalisé en 2009-2010 en vue de la finalisation et de la validation au niveau



Mise à température des forges
à l'UAP de Kédougou

national des curricula de formation en construction métallique, menuiserie-bois et maçonnerie, a permis l'organisation de la formation dans ces deux dernières filières, ce qui aura un impact non négligeable sur l'utilisation du potentiel de l'UAP. 70% des jeunes qui ont terminé leur formation à l'UAP sont insérés professionnellement, certains ayant des emplois salariés et d'autres leur propre entreprise.

“

**70% des jeunes qui ont terminé
leur formation à l'UAP sont insérés
professionnellement**

”

L'AGRICULTURE ET L'AGRO-INDUSTRIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

L'APEFE a clôturé en février 2009 un important projet d'appui à l'Institut des Technologies Alimentaires, au terme duquel, trois produits, notamment le starter de lait caillé, le bissap lyophilisé et le café Touba, sont commercialisés par l'intermédiaire d'une structure indépendante de gestion des transferts technologiques qui a été créée sous l'appellation SODEBIO

Le Sénégal poursuit deux objectifs de base à l'horizon 2015 : réduire de moitié la pauvreté et devenir un pays émergent. Ces objectifs complémentaires requièrent de porter le taux de croissance du PIB réel à des valeurs supérieures à 7%.

Cela implique l'obtention de résultats économiques soutenus par des secteurs et sous-secteurs qui ont un impact important et durable sur l'amélioration des revenus en milieu rural et urbain. L'agriculture et l'agroalimentaire forment des « grappes » autour desquelles est bâtie cette stratégie.

Cependant, l'agriculture, secteur le plus important de l'activité économique du pays, est confrontée à de nombreuses difficultés, parmi lesquelles la non disponibilité de semences de bonne qualité, l'obsolescence du matériel agricole etc.... Ces insuffisances expliquent, en partie, l'absence de compétitivité des filières notamment celles tournées vers l'exportation et le manque de valorisation du potentiel par les productions agricoles. D'où la nécessité de mettre en place des conditions propices à l'accélération de la croissance dans ce secteur afin d'augmenter les exportations et d'améliorer la sécurité alimentaire d'une part et de lutter directement contre la pauvreté par l'amélioration des revenus de cette population d'autre part.

Dans ce cadre, l'APEFE a clôturé en février 2009 un important projet d'appui à l'Institut des Technologies Alimentaires, au terme duquel, trois produits, notamment le starter de lait caillé, le bissap lyophilisé et le café Touba, sont commercialisés par l'intermédiaire d'une structure indépendante de gestion des transferts technologiques qui a été créée sous l'appellation SODEBIO.

Enfin, jusqu'en 2010, l'APEFE a contribué au renforcement des capacités du Laboratoire de Commerce Intérieur (LCI) pour lui permettre d'atteindre un niveau de qualité conforme aux normes internationales. Les missions du Laboratoire consistent à effectuer des analyses en matière de répression des fraudes et des contrôles de qualité des produits alimentaires et non alimentaires ; à effectuer des analyses demandées par les services administratifs ou par des tiers ainsi que des expertises qui peuvent être demandées par les tribunaux ; à veiller à la qualité des produits alimentaires et non alimentaires mis sur le marché ; à assurer la protection de la santé des consommateurs. Le laboratoire est divisé en deux sections : chimie, d'une part, et microbiologie, d'autre part.

Concrètement, l'APEFE a appuyé, de manière conjointe avec l'Union Européenne et le Royaume du Maroc, le Laboratoire dans son cheminement vers l'accréditation ISO-17025. L'obtention de

“ Mettre en place des conditions propices à l'accélération de la croissance afin d'augmenter les exportations et d'améliorer la sécurité alimentaire ”

cette accréditation représente en effet un réel avantage pour les producteurs locaux en leur permettant d'étendre leurs productions à l'exportation. Au niveau local, l'amélioration de la qualité des produits alimentaires (réduction des fraudes, des adultérations) ainsi que de la sécurité alimentaire tant du point de vue microbiologique que des contaminations devrait avoir des retombées positives sur la santé des consommateurs (aspect nutritionnel et santé).

Au terme du projet, l'avancée vers cette accréditation est significative, puisque l'organigramme et le management du Laboratoire ont été entièrement modifiés de manière à favoriser une gestion rationnelle et efficace des ressources humaines et une motivation accrue du personnel ; le personnel du laboratoire a été formé à la démarche qualité (Bonnes Pratiques de Laboratoire, norme ISO 17025) et aux différentes techniques analytiques et microbiologiques ainsi qu'à la maintenance de l'outil ; des actions ont également été entreprises pour la mise aux normes des infrastructures et des équipements.

Les bases de la démarche qualité et de l'accréditation ont donc été posées, et les deux sections du Laboratoire sont aujourd'hui en grande partie fonctionnelles pour une série d'analyses cibles. Le projet a permis de restructurer complètement l'organisation du laboratoire en utilisant les ressources humaines de manière optimale et en créant un climat propice à la motivation et l'émulation. Les agents ont été formés à l'utilisation des appareils et au développement

des méthodes. Du point de vue technique, le laboratoire est tout à fait apte à assurer son fonctionnement sur le long terme.

En octobre 2010, un audit à blanc a été réalisé pour plusieurs types d'analyses, notamment concernant les dosages de la vitamine A dans les huiles et de l'histamine dans les produits de la mer (section chimie). Cet audit à blanc a permis de mesurer un certain nombre d'écarts qui restent encore à combler pour l'atteinte de l'accréditation ISO 17025. L'APEFE étant amenée à se retirer du secteur « Agriculture et Agro-industrie » à partir de 2011, ces écarts feront l'objet de prochaines actions que le Laboratoire exécutera avec l'appui des partenaires initiaux, auxquels s'est ajoutée la Région Wallonne depuis 2009, ce nouvel appui ayant permis de formaliser et de développer le partenariat instauré par l'intermédiaire de l'APEFE, avec la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, en vue de la pérennité du projet.



Le bissap lyophilisé, un des 3 produits commercialisés aujourd'hui par SODEBIO

MAGHREB & PROCHE ORIENT



A la charnière de l'Europe et de l'Afrique, de la Méditerranée au Sahara, le Maghreb désigne l'ensemble des pays du nord-ouest de l'Afrique comprenant dans son acception habituelle le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Ces trois anciens pays berbères, islamisés et arabisés, partagent bien des similitudes - géographiques, historiques et culturelles - mais également un certain nombre de problèmes. Confrontés à une croissance démographique exponentielle, la population des pays maghrébins est en fait extrêmement jeune. Et le déficit alimentaire s'accroît tandis qu'augmente l'exode rural et que l'urbanisation s'accélère. Le taux de chômage élevé combiné à l'ampleur prise par le secteur informel, crée des tensions sociales et augmente dangereusement le nombre de personnes touchées par une situation d'extrême précarité. De plus, l'analphabétisme d'une partie importante de la population, principalement les femmes, fait également obstacle à la mise en œuvre de politiques cohérentes de régulation. Pour faire face à ce problème démographique, il apparaît dès lors indispensable et urgent de planifier les politiques de l'emploi, de la santé, de l'éducation et du logement.

De l'autre côté de la mer Méditerranée, au Moyen Orient, le conflit israélo-arabe n'a pas arrêté d'influencer l'évolution politique de toute la région et la situation dans le Territoire Palestinien. Les années 2008 et 2009 ont ainsi été marquées par la violence du raid de l'armée israélienne dans la bande de Gaza, mais aussi par l'espoir symbolisé par l'accession au pouvoir de Barack Obama pour l'aboutissement des négociations avec Israël. Toutefois, ces espoirs ont été de courte durée et la situation a vite basculé. Une flambée des cours du pétrole, traduite - comme dans le reste du monde - par le ralentissement de la croissance et la hausse des prix des denrées de première nécessité ont durement influencé les conditions de vie de la population. En effet, la pénurie des ressources pèse encore lourdement sur les conflits de cette région au climat très contrasté et l'indispensable coopération entre les États pour le partage et la redistribution des ressources, est rendue presque impossible.

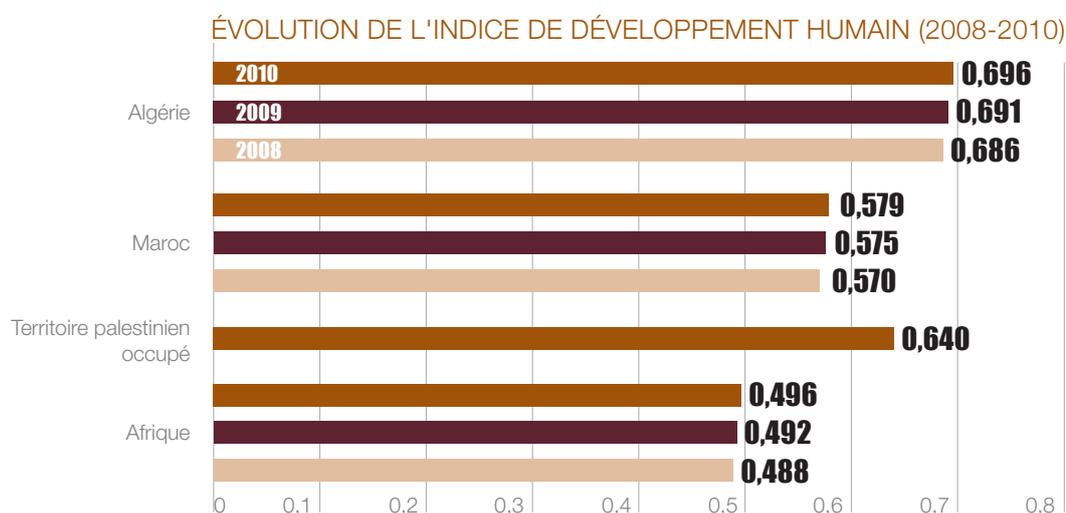
L'APEFE AU MAGHREB ET AU PROCHE-ORIENT

Au Maghreb, l'APEFE a été active dans le secteur de l'environnement et de l'agroalimentaire au Maroc et en Algérie. Tandis qu'au Proche-Orient, elle a tenté de venir en renfort aux populations défavorisées des Territoires Palestiniens avec un programme de renforcement des capacités dans le secteur de l'enseignement puis de la santé. Les motivations qui justifient l'intervention de l'APEFE dans ces pays sont multiples et prennent place dans le cadre mis en place par la coopération belge.

Au Maroc, les programmes mis en œuvre par l'APEFE de 2008 à 2010, ont concerné trois secteurs concomitants à celui de la jeunesse, dont les difficultés d'insertion socioprofessionnelle, entraînent la hausse de la criminalité et par conséquent de la population carcérale. En renforçant la formation professionnelle, la scolarisation non formelle et la réinsertion socioprofessionnelle des détenus, l'APEFE agit sur l'amélioration de l'adéquation de l'offre du secteur de l'enseignement à l'environnement économique local, et par conséquent sur les causes d'appauvrissement et de frustration, de cette tranche de la population.

En Algérie, l'intervention de l'APEFE faisait suite aux efforts consentis par l'état belge et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le renforcement des capacités de production agroalimentaire. Durant ce premier programme triennal, l'APEFE a ainsi appuyé trois projets : le développement de la culture de plants de pomme de terre « in vitro », la création d'un panel national d'exploitations agricoles professionnelles certifiées et le développement de la Production et Protection Intégrée (PPI) sous abris. Ce faisant, l'APEFE a permis de valoriser le potentiel économique de ce secteur en Algérie et d'optimiser les revenus des populations dépendantes de l'agriculture par l'adaptation de la production aux conditions internationales d'accès au marché agroalimentaire mondial.

En Palestine, le programme de l'APEFE aurait dû apporter son concours à un projet de renforcement de capacités, initié par la Coopération Technique Belge (CTB) dans le secteur de l'enseignement. Cependant en raison de la situation politique, l'APEFE a finalement réaffecté les fonds disponibles dans le secteur de la formation du personnel de santé, s'inscrivant dans un partenariat existant avec la Haute École Condorcet de la Province du Hainaut Occidental (HEPHO-C). Le programme aujourd'hui bien identifié verra en 2011, la mise en œuvre de ses activités.



source : www.undp.org



CONTEXTE

Avec un indice de 0.696, l'Algérie se situe au 84^{ème} rang sur les 169 pays classés en 2010 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). A l'évidence, son indice de développement humain a rapidement progressé ces dernières années et la pauvreté extrême est quasiment éliminée. Certains indicateurs sociaux restent tout de même inquiétants.

En effet, en dépit des progrès réalisés, le taux de chômage parmi les jeunes et les nouveaux entrants sur le marché du travail reste élevé, et de fortes dissemblances persistent entre les régions, tant au niveau de l'accessibilité que de la qualité des services sociaux. En outre, depuis le début des années 2000, l'Algérie connaît une multiplication d'explosions de violence très ciblées d'une population revendiquant la satisfaction des besoins économiques et sociaux de base.

Par conséquent, l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population est devenue un des objectifs majeurs de l'Algérie. Son gouvernement a d'ailleurs pris des mesures visant à assurer le partage équitable des fruits de la croissance pour lutter contre la pauvreté.

Dans ce cadre, l'agriculture enregistre aujourd'hui un regain d'intérêt. Longtemps délaissée en raison d'une faible pluviométrie et de la pauvre capacité de production qui en découlait, elle permet pourtant de diminuer les importations et de pourvoir un emploi stable à une bonne partie de la population. L'agriculture et la production agroalimentaire sont ainsi devenues des secteurs clés de l'économie algérienne.



*Améliorer la production et la productivité
par la vulgarisation*

L'APEFE EN ALGÉRIE

C'est dans cette perspective qu'il faut situer le Plan National de Développement Agricole et Rural dont la réalisation est en cours depuis 2000. Il vise notamment à protéger les ressources permettant d'assurer la sécurité alimentaire et à en promouvoir une utilisation durable. Ce plan tend également à valoriser l'approche participative en associant les bénéficiaires au processus de développement du secteur. Dans la pratique, cette stratégie a été concrétisée par la création d'un panel de 500 exploitations de référence certifiées. C'est à ce niveau qu'est intervenue l'APEFE.

Concentré dans le secteur de l'agroalimentaire, l'appui de l'APEFE visait essentiellement à renforcer les capacités en matière de gestion des exploitations, de production et de techniques culturales appliquées aux cultures maraîchères intégrant l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles, dans le cadre du panel d'exploitation certifiées.

Le programme s'est déroulé à Alger, ainsi qu'en périphérie à Sétif, Aït Temouchent, Oran et Biskra). Les institutions appuyées étaient : l'Institut Technique des Cultures Maraîchères et Industrielles (TTCMI) ; le Centre National de Contrôle et de Certification (CNCC) ; et l'Institut National de Recherche Agronomique Algérien (INRAA)



Il se déclinait en trois interventions distinctes :

La première concernait la culture « in vitro » de la pomme de terre ;

La deuxième tendait à appuyer la création d'un panel national d'exploitations agricoles professionnelles certifiées ;

Et la troisième visait à favoriser le développement de la Production et Protection Intégrée (PPI) sous abris en collaboration avec l'ITCMI avec le Centre Technique Horticole de Gembloux.

Clôturés en 2010, ces programmes ont permis d'accélérer la professionnalisation du secteur par le développement de nouvelles approches. Leur démultiplication dépend aujourd'hui de la volonté des partenaires à prendre les décisions structurelles nécessaires à leur consolidation et généralisation. En ce sens, de nouvelles pistes seront étudiées début 2011 afin de capitaliser les expériences acquises en Belgique et en Algérie, notamment avec l'Université Catholique de Louvain (UCL) et la Fédération Wallonie-Bruxelles International (WBI).

DÉPENSES 2008-2010

Au total l'APEFE a dépensé en Algérie un budget de 805.371€ dans le secteur de l'agroalimentaire durant la période 2008-2010.

AMÉLIORER LES RENDEMENTS AGRICOLES TOUT EN ASSURANT LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'intervention de l'APEFE en 2008-2010 en Algérie visait à satisfaire les besoins nationaux et équilibrer la pyramide de multiplication la filière agricole via la culture in vitro, la formation et la technique de Production et de la Protection Intégrée (PPI) sous abris.

LA PRODUCTION DE PLANTS IN VITRO POUR DES SEMENCES INDEMNES DE MALADIES

La première intervention, menée en partenariat avec le Centre National de Contrôle et de Certification (CNCC), visait à renforcer la filière de la pomme de terre.

La filière pomme de terre en Algérie rencontre de nombreux problèmes. Fortement dépendante des importations de semences, les difficultés de la filière pomme de terre illustre bien les difficultés institutionnelles auxquelles est toujours confronté ce pays : fluctuation des prix sur le marché local, faible représentation du secteur industriel de transformation, problèmes de commercialisation et de régulation de la production, absence d'opérateurs économiques suffisamment outillés pour assurer la prise en charge du volet semences, etc.

Pourtant cette filière revêt un caractère stratégique de par sa place dans l'alimentation des foyers, les surfaces qui lui sont consacrées et l'emploi qu'elle procure. Il était donc essentiel de tenter de satisfaire les besoins nationaux et d'équilibrer la pyramide de multiplication des semences de pommes de terre en renforçant, en amont, cette filière via la production de plants certifiés par le biais de la culture in vitro.

L'atteinte du résultat fixé pour cette intervention était un réel défi. Malgré la faible implication des partenaires et plus particulièrement des autorités

de tutelle, les divergences entre les institutions et la lourdeur des procédures administratives, le programme a indiscutablement aidé l'ITCMI. Il a contribué au développement de la multiplication in vitro et la formation des établissements producteurs de semences pré-base (1^{ère} obtention d'une variété de semence qui sort d'un centre de recherche). Les plants ainsi obtenus ont été acclimatés en serre, les tubercules ont été plantés en plein champ, afin de produire des semences de pommes de terre indemnes de maladies. Le CNCC a quant à lui assuré l'encadrement, le suivi et la formation des établissements producteurs de semences. L'APEFE a fourni à ses partenaires algériens le matériel indispensable pour poursuivre leurs activités dans la durée.

AMÉLIORER LA PRODUCTION ET LA PRODUCTIVITÉ DE LA FILIÈRE AGRICOLE

La deuxième intervention s'inscrivait dans le cadre de la création d'un panel national d'exploitations agricoles professionnelles certifiées. Elle a été mise en œuvre en partenariat avec l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie, ainsi que la Direction du Service Agricole et la Chambre d'Agriculture de la wilaya d'Ait Temouchent. Elle visait à mettre à niveau un réseau d'une vingtaine d'exploitations agricoles dites de « référence » afin d'en améliorer la production et la productivité.



Session de formation des agents communaux de vulgarisation à l'approche participative et aux techniques de production dans la wilaya d'Aïn

Cette intervention comprenait trois volets principaux :

La vulgarisation qui avait pour objet de mieux répondre aux demandes des agriculteurs (enquêtes auprès des agents communaux de vulgarisation et des exploitants) ;

La formulation qui tendait à renforcer la formation des agents communaux de vulgarisation à l'approche participative et aux techniques de production ;

Et enfin la capitalisation, en assurant la diffusion des expériences en étroite collaboration avec l'INRAA.

Bien que le projet de panel d'exploitations certifiées soit d'envergure nationale, l'intervention de l'APEFE, se situait à un niveau plus limité, aux travers d'expériences pilotes à la mesure de wilayas (la Wilaya d'Aïn en l'occurrence).

Des résultats intéressants ont été obtenus dans plusieurs domaines, particulièrement ceux de l'approche participative et de la gestion. Le principal acquis a donc été l'appropriation du projet par l'équipe locale, ce qui devrait assurer la formation en cascade, tout d'abord au niveau d'autres wilayas et ensuite, sur l'ensemble du pays.

INTRODUIRE LES TECHNIQUES DE LA PRODUCTION ET DE LA PROTECTION INTÉGRÉE

La troisième intervention, quant à elle, s'inscrivait dans le cadre de la volonté affichée par les Autorités algériennes de favoriser une politique de production agricole de qualité, où la sécurité du consommateur et la préservation de l'environnement deviendraient des impératifs.

C'est dans cet esprit que l'APEFE a apporté son appui au développement de la Production et de la Protection Intégrée (PPI) sous abris dans trois régions distinctes d'Algérie, notamment Staouéli, Oran et Biskra. Ces trois sites ont été choisis parce qu'ils sont représentatifs des diverses zones agro-écologiques du pays.

Quoiqu'il n'ait pas encore été possible de convaincre, à une large échelle, les producteurs agricoles algériens de la nécessité d'introduire les techniques PPI dans leurs exploitations, l'intervention appuyée par l'APEFE a permis de tracer la voie à suivre. Les institutions algériennes partenaires disposent à présent d'un maximum de documentation de synthèse (itinéraire technique, guide référentiel, manuel didactique, CD interactif, etc.) sur la PPI, ainsi que de serres multi chapelles de démonstration, pour poursuivre leur mission de vulgarisation et formation dans ce domaine.



Expérimentation des techniques de Production et de Protection Intégrée (PPI) sous abris



CONTEXTE

Avec un indice de développement humain de 0.579, le Maroc fait partie de la catégorie dite des pays émergents. Classé 114^{ème} sur 169 en 2010 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ses indicateurs montrent une tendance à la baisse du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Le Maroc demeure cependant un pays dual, où les laissés-pour-compte du développement économique et du progrès social restent malheureusement encore trop nombreux. La persistance d'un taux élevé de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur donne matière à réflexion.

Aussi bien les pouvoirs publics que les parents, et parfois les apprenants eux-mêmes s'interrogent sur la qualité et la pertinence du système d'éducation et de formation. Ces préoccupations ont abouti à la mise en place de la Charte nationale de l'éducation et de la formation en 1999. Cette dernière n'a cependant pas atteint les résultats escomptés car le système éducatif marocain demeure toujours impuissant à répondre aux besoins et aux aspirations des marocains.



SM Mohammed VI patron de la Fondation
pour la Réinsertion des Détenus

L'APEFE AU MAROC

Au Maroc, de 2008 à 2010, l'APEFE a apporté son appui à trois programmes sectoriels :

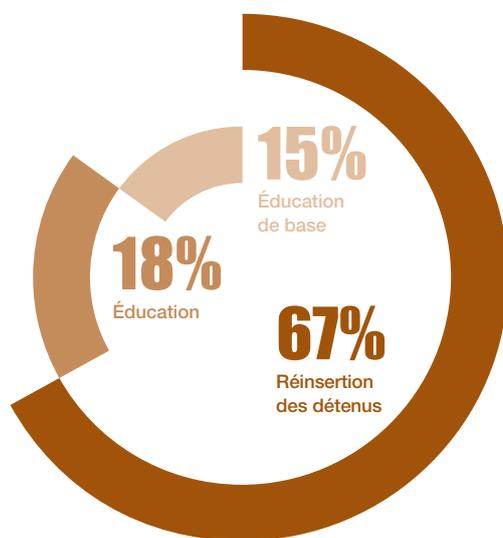
Un programme en éducation et formation professionnelle tant formelle qu'informelle pour une meilleure adéquation avec les besoins, les attentes et le profil hétérogène des différents bénéficiaires, adressé au Département de la Formation Professionnelle de la Division de la Coopération et du Partenariat ; à la Direction de la Formation En Milieu Professionnel ; à la Délégation Régionale de la Formation Professionnelle de l'Oriental ; au Service de la Formation Professionnelle de Tanger et à la Délégation Régionale de la Formation Professionnelle du Grand Casablanca.

Un programme de formation par apprentissage pour la réinsertion socioprofessionnelle des détenus par le renforcement du dispositif d'accompagnement et de suivi durant le temps de détention et après la libération, en collaboration avec Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus.

Un programme en éducation et éducation de base visant à améliorer l'offre de scolarisation non formelle par la prise en charge des enfants non scolarisés et déscolarisés, en partenariat avec La Division des Curricula de la Direction de l'Éducation Non Formelle et de l'Unité de Lutte contre l'Abandon Scolaire.

Dans la prochaine programmation 2011-2013, l'APEFE continuera à développer les programmes entamés dans une approche globalisée au niveau de la réinsertion socioprofessionnelle des personnes incarcérées et de la réinsertion socio familiale des pensionnaires des Centres de Sauvegarde de l'Enfance par la généralisation du dispositif de préparation à la réinsertion durant le temps de détention et après la libération.

DÉPENSES 2008-2010



Au total l'APEFE a dépensé 1.369.536€ au Maroc durant la période 2008-2010 dont 18% en éducation, 67% en réinsertion des détenus et 15% en éducation de base.

L'ÉDUCATION NON FORMELLE : UNE RÉPONSE HONNÊTE ET PRAGMATIQUE À LA PROBLÉMATIQUE POSÉE PAR LES ENFANTS NON SCOLARISÉS ET DÉSCOLARISÉS

Les enfants possèdent un capital de compétences. Il s'agissait de les répertorier et de les rapprocher des compétences de base estimées nécessaires pour entamer un parcours scolaire approprié au contexte qui est le leur. L'éducation non formelle est une réponse honnête et pragmatique à la problématique posée par les enfants qui, malgré l'obligation scolaire, se trouvent en situation de non scolarisation ou de déscolarisation.

Au Maroc, près d'1.5 million de jeunes âgés de 9 à 15 ans sont déscolarisés. L'éducation non formelle consiste à leur offrir un programme et des manuels adaptés à leur niveau scolaire et à leur disponibilité. Le premier programme au Maroc concernait donc l'amélioration qualitative et quantitative de l'éducation non formelle par la prise en charge des enfants non scolarisés et déscolarisés.

Un Secrétariat d'État chargé de l'Alphabétisation et de l'Éducation non formelle ainsi qu'une Direction de l'Éducation non formelle ont été institués. C'est cette dernière que l'APEFE appuyait par son assistance technique.

Outre un axe de stratégie préventive récemment mis en œuvre, qui consistait à installer des cellules de veille dans les établissements scolaires, afin de déceler et encadrer les enfants présentant des risques de décrochage. Les efforts de la Direction consistent principalement à élaborer des manuels, des outils d'évaluation et des guides d'utilisation. Il s'agit également de former les éducateurs à la bonne utilisation de ces outils.

L'Approche Par Compétences (APC) a été privilégiée pour leur conception. Les enfants, qu'ils soient en situation de travail ou en situation de rue,

possèdent, en effet, un capital de compétences qu'il s'agissait de répertorier et de rapprocher des compétences de base estimées nécessaires pour entamer un parcours scolaire approprié au contexte qui est le leur. Un socle de compétences a donc été construit et a permis l'élaboration d'un curriculum spécifique au public visé.

Par la suite et sur cette base, des manuels ont été conçus et élaborés dans quatre disciplines : l'arabe ; le français ; l'éveil scientifique et technologique et les mathématiques. Ces manuels ont été diffusés et expérimentés auprès de 40.000 enfants et 750 éducateurs. Ces éducateurs appartiennent en presque totalité au monde associatif qui depuis très longtemps accompagne les enfants en difficulté. Ils ont été largement associés à l'élaboration des documents et au choix des méthodes pédagogiques les plus appropriées.

A terme, l'éducation non formelle est appelée à disparaître au profit d'un système éducatif adapté et accessible à tous. Le travail fourni, outre le fait qu'il ait permis de solutionner en partie le problème de l'absence d'offres scolaires adaptées à cette frange de la population, a également et peut-être même surtout été l'occasion d'une réflexion profonde sur l'apprentissage et la transmission de savoir.

UNE RÉPONSE À UN ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE SCOLAIRE

Forte d'une solide expérience dans le domaine de l'apprentissage en Région wallonne, l'APEFE a apporté son appui à la mise en œuvre d'un système de formation par apprentissage, par l'élaboration d'outils pédagogiques et de guides reflétant au plus près les réalités des bénéficiaires grâce à la méthode participative.



Jeune détenu en formation
électricité / bâtiment

La formation par apprentissage a également été un secteur soutenu par l'APEFE de 2008 à 2010. Dans ce domaine, l'APEFE visait l'amélioration de l'offre de formation professionnelle en termes d'organisation et d'efficacité par le renforcement du système de Formation par Apprentissage permettant ainsi une meilleure adéquation avec les besoins, le souhait et le profil des différents bénéficiaires.

Sur le plan politique, la Formation par apprentissage reste une grande priorité pour le gouvernement marocain. Sur le plan économique, la région de l'Oriental bénéficie depuis peu d'un développement important, avec des projets qui font espérer une amélioration du taux d'emploi et une plus grande dynamique en termes

d'insertion. Cela favorise la formation professionnelle, et tout particulièrement la formation par apprentissage qui s'appuie sur les entreprises. Le développement économique de la région et particulièrement dans le secteur du tourisme offre de nouvelles possibilités d'orientation en matière de formation par apprentissage.

Cette formation constitue elle aussi une réponse à un élargissement de l'offre scolaire. Elle permet à bon nombre de jeunes d'acquérir des compétences professionnelles directement sur le lieu de travail tout en bénéficiant d'un encadrement scolaire dans des matières plus générales. Ce secteur est organisé par le Département de la Formation Professionnelle au sein du Ministère de l'Emploi. Un cadre légal qui fixe les droits et obligations, tant des employeurs que des apprentis, a été élaboré.

Pour mettre en œuvre ce système de formation, des conventions ont été conclues avec différents départements formateurs comme ceux de l'Agriculture, du Tourisme, de l'Artisanat, et des Centres de Formation par Apprentissage ont été créés.

Forte d'une solide expérience dans le domaine de l'apprentissage en Région wallonne, l'APEFE a apporté son appui à ce programme, et cela malgré de nombreuses difficultés qui subsistaient tant au niveau de l'orientation des can-

“ Un encadrement scolaire dans le monde du travail ”

didats, que de la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage, ou de l'élaboration des outils pédagogiques.

Dans un premier temps, cet accompagnement s'est porté sur la région de l'Oriental, au Nord-est du Maroc. Il a principalement consisté à participer à l'élaboration d'outils pédagogiques et de guides permettant une meilleure mise en œuvre du programme. Un guide du directeur a ainsi facilité la tâche de ceux qui ont en charge la gestion quotidienne des Centres de formation.

Un guide d'orientation a permis aux candidats de mieux cerner les offres de formation. Un livret d'apprentissage a, quant à lui, permis un meilleur suivi des apprentissages et une bonne évaluation de ceux-ci. Des référentiels de compétences ont également permis aux formateurs de mieux structurer leurs apprentissages dans de nombreuses filières de formation. Un modèle de répertoire d'entreprises susceptibles d'accompagner les jeunes en apprentissage a lui aussi été élaboré. La confection de ces outils a systématiquement fait appel à des méthodes participatives qui impliquaient directement les acteurs de terrain et traduisaient donc bien les réalités quotidiennes des différents intervenants.



Jeunes détenus en formation informatique



La réinsertion professionnelle des jeunes par un programme de formation professionnelle tant formelle qu'informelle

METTRE À PROFIT LE TEMPS DE DÉTENTION POUR AIDER LES DÉTENUS À SE RECONSTRUIRE UN AVENIR.

Grâce à une volonté politique et royale remarquable, à la construction et l'équipement de centres de formation professionnelle et la mise à disposition de terrains pour la construction de Centres d'Accompagnement Post Carcéral, le programme a atteint des résultats exemplaires, bientôt étendus aux Centres de Sauvegarde de l'Enfance dans la programmation 2011-2013.

Le troisième secteur d'intervention de l'APEFE concerne l'accompagnement des personnes incarcérées. A ce niveau, l'APEFE œuvre pour l'amélioration de la réinsertion socioprofessionnelle des détenus par le renforcement du dispositif d'accompagnement et de suivi individuels durant le temps de détention et après la libération.

Parmi plusieurs logiques possibles sous-tendant l'enfermement des personnes en infraction avec la loi, le Maroc a résolument opté pour une logique visant la réinsertion dans la société. Le temps de détention est mis à profit pour aider la personne à se reconstruire un avenir.

Ce programme a été confié à la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus. Il concerne 49 prisons sur les 55 que compte le Maroc. Dans chacune de ces prisons, un centre de formation professionnelle est aménagé et permet aux détenus qui remplissent un certain nombre de conditions (motivation, niveau scolaire minimum, proximité de fin de peine) d'acquérir des compétences professionnelles dans de nombreuses filières de formation.

Par ailleurs, nombre de conventions ont été signées avec différents départements ministériels et services extérieurs qui permettent l'organisation d'activités éducatives, culturelles (théâtre, musique...) ou sportives.

L'APEFE contribue à la réalisation de ce programme par l'affectation de quatre coopérants et un apport en ressources matérielles. L'objet de cet appui est principalement de mettre en place, dans chaque prison, un dispositif d'accompagnement à la réinsertion. Ce dispositif consiste à accueillir toute personne incarcérée qui le souhaite et à l'accompagner dans l'élaboration d'un plan de détention lui permettant de préparer sa réinsertion dans la société. Pour ce faire, des équipes d'accompagnateurs sociaux sont formées dans chaque prison.

Fin 2010, ce sont 34 prisons qui ont pu bénéficier de ce Service de Préparation à la Réinsertion (SPR). De 2008 à 2010, plus de 6000 personnes ont été accueillies par ces services et 2800 projets de détention ont été élaborés.

Par ailleurs, pour pallier le risque de retrouver un milieu criminogène à la sortie de prison, un accompagnement post carcéral est également prévu. Il consiste à aider les ex détenus à concrétiser leur projet de réinsertion en leur facilitant les démarches administratives auxquelles ils sont confrontés, en les aidant à renouer les liens familiaux et à résoudre leurs problèmes de santé, de logement, ou encore à trouver un emploi, voire à créer leur entreprise.

Les maillons de la collaboration avec l'Administration pénitentiaire sont bien ficelés et les

“

Des Centres d'Accompagnement Post Carcéral (CAPC) pour 89% des prisons

”

partenaires qui travaillent pour la réussite de cette mission sont de plus en plus nombreux et liés par des conventions spécifiques. Ces Centres d'Accompagnement Post Carcéral (CAPC) sont progressivement construits dans les principales villes du Royaume et des équipes y ont également constituées et formées. Actuellement 4 centres ont été construits à Casablanca, Salé, Agadir et Oujda et 3 autres sont prévus à Marrakech, Fès et Settat pour 2011.

Il faut dire que ce programme, qui s'adresse à un public particulièrement vulnérable, répond indéniablement à une problématique sociale aiguë, vu l'importance du nombre de détenus (60.000) sur l'ensemble du territoire. Il est d'autant plus pertinent qu'il répond exclusivement aux souhaits émis par le partenaire marocain. Des conventions ont été signées avec le Ministère de la Justice, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Santé, le Ministère de la Culture et avec les départements formateurs du Ministère de l'Emploi, du Ministère de l'Éducation, du Ministère de l'Agriculture et du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

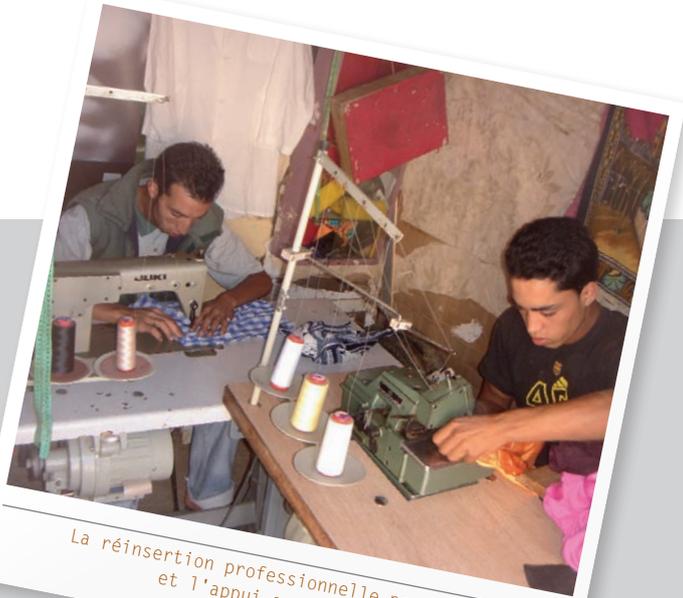
Le programme devrait indéniablement se poursuivre dans la durée étant donné une volonté royale remarquable et une volonté politique se traduisant notamment par des conventions avec les ministères, la construction et l'équipement de centres de formation professionnelle, la mise à disposition de terrains pour la construction de centres d'accompagnement post carcéral. L'implication de l'administration pénitentiaire via la mise à disposition de ressources humaines, et des locaux aux SPR au sein des prisons contribuera également à assurer la pérennité du programme.



Prévention de la délinquance par l'organisation d'activités culturelles

Un grand travail de sensibilisation est aussi fourni auprès des pouvoirs publics, des entreprises et des associations, ce qui a permis de créer un vaste réseau de partenaires. Les résultats obtenus par la mise en place de ce dispositif (notamment l'abaissement du taux de récidive de 40% à 3%) ont incité les responsables marocains à étendre ce programme aux Centres de Sauvegarde de l'Enfance qui accueillent les mineurs en conflit avec la loi. L'APEFE accompagnera ce programme à partir de 2011.

Enfin, un axe de prévention de la délinquance est actuellement en phase d'expérimentation dans les villes de Tanger et de Tétouan en collaboration avec l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) sous un financement de l'Agence Internationale pour le Développement des États-Unis (USAID). Il s'agit de développer, en collaboration avec les Ministères et les Départements concernés ainsi qu'avec les associations, des activités culturelles et sportives dans les quartiers réputés criminogènes, dans les maisons de jeunes et dans les centres socio-sportifs de proximité. Il est également question d'organiser des campagnes de sensibilisation dans les établissements d'éducation et de formation réputés difficiles.



La réinsertion professionnelle par l'encadrement et l'appui au montage d'un micro-projet

L'APEFE accompagne un programme national d'aide à la réinsertion des détenus au Maroc en assistant la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement durant la détention et après la libération dans 49 établissements pénitentiaires. Ce programme vise 18.000 personnes sur 55.000 détenus et nécessite la constitution et la formation d'équipes d'accompagnement en interne et en externe.

Piloté par la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus, le programme fédère les efforts de nombreux partenaires : Délégation générale de l'Administration pénitentiaire, départements ministériels, entreprises, associations spécialisées. Les détenus qui le souhaitent peuvent ainsi bénéficier d'un encadrement personnel, d'une formation professionnelle, d'activités culturelles, sportives ou religieuses et être accompagnés dans le montage d'un projet personnel de réinsertion. Un des indicateurs les plus probants de réussite de ce programme est le taux de récidive qui est passé de 40% à 3% pour les personnes qui ont bénéficié du programme jusqu'à ce jour.

Najoua, ex détenue « Dès mon arrivée à la prison, j'ai été accueillie par Rajia, assistante sociale au Service de Préparation à la Réinser-

tion. Elle m'a d'abord dirigée vers un médecin car j'étais enceinte et ma grossesse devait être suivie. Par la suite, elle a entamé avec moi un programme de soutien pour m'aider à résoudre mes problèmes, assurer le suivi juridique de mon procès et renouer des liens avec ma famille surtout après le suicide mon père. Ensuite, nous avons examiné mon projet de service traiteur.

J'ai été libérée à 27 ans. J'ai été accueillie au Centre d'Accompagnement Post Carcéral. L'équipe s'est assurée de la faisabilité de mon projet personnel et m'a amenée dans un hôpital spécialisé pour le suivi de ma grossesse. Nous avons également été à la banque pour tenter qu'elle renonce à la procédure de saisie causée par le non paiement de mes dettes. Le CAPC m'a aidée à monter mon projet de service traiteur et à obtenir un carnet d'état civil pour ma fille.

“ Le CAPC m'a aidée à monter mon projet de service traiteur et à obtenir un carnet d'état civil pour ma fille ”

“ Après ma libération, j’ai pu parfaire ma formation par un stage spécialisé ”

Aujourd’hui, j’ai retrouvé confiance en moi. J’ai réglé mes crédits bancaires et je peux élever ma petite fille, aider ma famille qui n’avait pas de ressources. J’ai pu inscrire un de mes frères à l’école et faire revenir un autre qui avait fugué à cause de la pauvreté. Mes clients me font confiance. J’entre dans leur maison pour organiser les fêtes et je me sens faire partie de leur vie. »

Mohammed, ex détenu « J’ai 29 ans. Durant mon incarcération, j’ai bénéficié d’une formation professionnelle en coiffure homme. Après ma libération, le Centre d’Accompagnement Post Carcéral de Salé m’a inscrit à L’Institut de Coiffure et d’Esthétique où j’ai pu parfaire ma formation par un stage spécialisé. J’ai également pu suivre une session de formation en montage de projet et en administration. Par la suite, le CAPC m’a aidé à m’inscrire à la Chambre de Commerce. Ils m’ont également soutenu dans le montage de mon projet. Aujourd’hui, j’ai retrouvé ma famille et l’amitié de mon entourage. J’ai arrêté la drogue et résolu mes problèmes juridiques et je goûte à la joie de gagner ma vie honnêtement. »

El Habib, ex détenu « En ce qui me concerne, durant ma détention, j’ai beaucoup évolué sur le plan psychologique, professionnel et social grâce au service de préparation à la réinsertion et à toutes les personnes qui travaillent en prison. J’ai acquis de nouvelles connaissances en suivant une formation en électricité du bâtiment. J’ai senti un grand changement personnel. Aujourd’hui j’ai réalisé toutes mes espérances professionnelles et j’ai réussi ma réinsertion. »

Mohammed, formateur SPR « Le Service de Préparation à la Réinsertion (SPR) est considéré comme un des facteurs essentiels de la réussite de la réinsertion des détenus d’un point de vue psychologique, économique et social. Il encourage les stagiaires à réfléchir à des projets de réinsertion et à renouer contact avec leur milieu familial. Il instaure une dynamique dans les cours de formation professionnelle. Il coordonne les activités culturelles et sportives. Son action contribue directement à la stabilité psychologique des stagiaires et à leur assiduité aux sessions de formation. »



PALESTINE

CONTEXTE

Divisée du fait de la création de l'État d'Israël en 1947, la Palestine est devenue au fil des années le terrain d'affrontement de plusieurs forces militaires et politiques. Le territoire palestinien, s'il en est un, est détruit et émietté en permanence ; il y a un manque de légitimité du pouvoir politique, qui est contesté et divisé depuis 2007.

Les Palestiniens, bien que soumis à une répression permanente et quasi systématique, demeurent un peuple sûr de son droit. Même dépourvus d'État et vivant dans des conditions particulièrement difficiles, ils n'hésitent pas à démontrer leur attachement et volonté de vivre dans un système démocratique.

La situation dans les territoires sous administration de l'autorité palestinienne reste extrêmement tendue. Les négociations israélo-palestiniennes, qui s'étaient vaille que vaille poursuivies depuis 1994 sur la lancée des Accords d'Oslo, sous l'égide notamment de la communauté internationale (le Quartet), sont au point mort depuis plusieurs années. Tandis que l'Autorité palestinienne fait le forcing diplomatique afin d'obtenir une reconnaissance internationale d'un État dans les frontières de 1967, Israël, pour sa part, a repris sa politique de construction de colonies en Cisjordanie, ainsi qu'à Jérusalem Est.

D'un côté du mur de séparation, les Palestiniens sont très divisés, puisque la Cisjordanie est administrée par l'Autorité palestinienne (à prédominance du Fatah), tandis que la bande de Gaza est contrôlée par le Hamas. De l'autre côté de ce même mur, Israël est dirigée par un gouvernement intransigeant, et sa population a dangereusement tendance à se radicaliser.

Une nouvelle explosion de violence, à grande échelle, n'est malheureusement pas impossible à plus ou moins long terme.



Améliorer l'offre de soin de santé dans la région de Hébron et Bethléem

L'APEFE EN PALESTINE

C'est donc dans un contexte difficile que l'APEFE appuie des projets de développement dans deux villes de Cisjordanie particulièrement exposées : Hébron et Bethléem. En effet, la fragmentation des territoires palestiniens se traduit également par l'inégalité d'accès à des services spécialisés.

En novembre 2008, l'APEFE, sensible à la problématique de la santé, décide de lancer deux programmes d'appui dans ce secteur. Pour ce faire, elle va s'appuyer sur une collaboration déjà bien rôdée entre un acteur palestinien, la Bethléem Arab Society for Rehabilitation (BASR) et un acteur hennuyer, la Haute École Provinciale du Hainaut – Condorcet.

Les deux programmes présentent la caractéristique d'être gérés par le partenaire local, la BASR. En dehors du partenaire technique du Nord (Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet) qui assure un appui technique intermittent par des missions de formation et de l'appui-conseil ponctuels lors des missions, aucune assistance technique internationale long terme ne vient en appui à l'exécution du programme.

DÉPENSE 2008-2010

L'année 2010 a permis, sur financement de l'État fédéral à hauteur de 167.500€ et de la Région wallonne à hauteur de 96.700€, d'acquérir du matériel technique et un véhicule. Le programme aura son plein essor de 2011 à 2013.

DEUX PROJETS PLEINS D'ESPOIR POUR LE RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES DE SANTÉ ET DE RÉADAPTATION.

Une collaboration triangulaire a été mise en place entre les acteurs locaux, la Haute École Provinciale du Hainaut Occidental-Condorcet (HEPHO-C) et l'APEFE. Celle-ci permettra en 2013 d'aboutir à l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et au renforcement des capacités des services communautaires d'assistance sanitaire éducative et sociale des communautés d'Hébron et de Bethléem.

La Bethléem Arab Society for Rehabilitation (BASR), acteur reconnu et incontournable dans son contexte, est un établissement hospitalier qui traite des patients ayant subi des traumatismes graves. Il dispose d'installations performantes et modernes avec des salles d'opération et des services spécialisés comme un service de cardiologie.

Une collaboration préexistante entre la BASR et l'HEPHO-C, basée sur l'accueil de stagiaires belges à la BASR et des formations destinées aux infirmiers de la BASR en Belgique a permis la création d'une relation institutionnelle et personnelle entre ces deux organisations. Celle-ci est désormais arrivée à un stade où la vitesse supérieure peut-être enclenchée.

Les objectifs de ces deux programmes mis en œuvre sont de permettre l'amélioration de la qualité des soins de santé dans les régions de Bethléem et d'Hébron, et la prise en charge de groupes vulnérables en matière d'assistance sanitaire, éducative et sociale.

Trois dimensions de renforcement coexistent au sein de ces 2 programmes :

1. Des formations de longue durée pour le personnel de la BASR, en Palestine par le biais d'experts internationaux ou en Belgique par l'octroi de bourses de spécialisation
2. Un élargissement de la collaboration à d'autres acteurs de qualité de la région (universités, hôpitaux), dans une perspective de création de capacités locales pour la formation des infirmiers et de renforcement du « système » local de soins de santé.
3. Un appui pour le renforcement et développement des centres communautaires

La dernière dimension concernant les centres communautaires mérite également que l'on s'y attarde. La mission des centres communautaires est de lutter pour la promotion des droits des personnes handicapées, pour et par leur intégration totale dans leur commune afin de faire disparaître les obstacles qu'elles rencontrent. En effet, les personnes handicapées sont bien souvent négligées par leurs familles pour qui elles restent des charges très importantes.

“ D'une relation institutionnelle à l'élaboration d'un programme de formation ”



Siège de la BASR à Bethléem

A ce niveau, l'APEFE entend améliorer la qualité de vie des personnes les plus vulnérables et plus particulièrement les handicapés dans la région de Bethléem par une offre de services en soins de santé en dehors du milieu hospitalier.

Il existe sept centres sociaux, fondés en coopération avec les comités locaux dans les villages et les camps de réfugiés de la zone de Bethléem et Hébron. Ils dépendent pour certains uniquement de la communauté locale après un temps de partenariat avec la BASR. Pour d'autres, la collaboration est encore étroite tout en ayant pour objectif l'autonomie.

Les centres communautaires bénéficient à leur lancement d'un soutien logistique, financier et de formation de la part de la BASR.

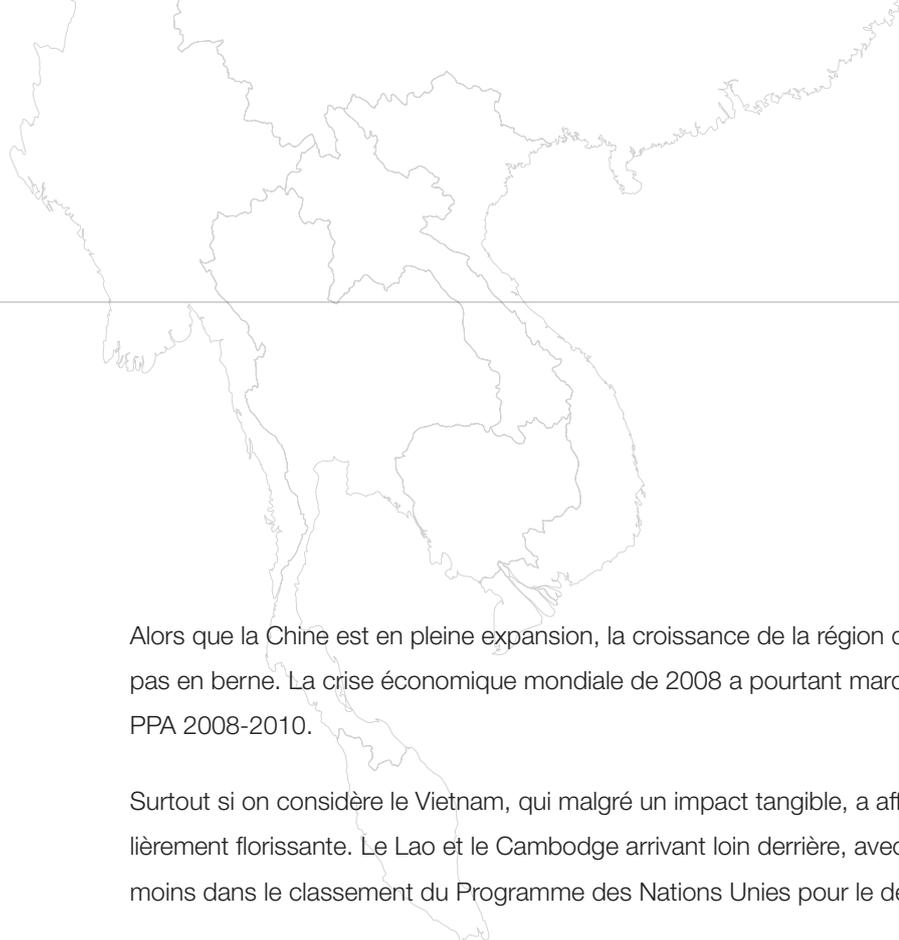
Les membres du comité local sont élus par leur commune. Ils sont composés des personnes handicapées, des parents de personnes handicapées, ou des membres de la commune qui veulent travailler bénévolement pour le développement de leur commune et du centre. Ils fournissent des services éducatifs et/ou de réadaptation aux enfants handicapés, âgés de 3 à 16 ans, exceptés pour le centre de soin de jour de la Communauté de Beit-Sahour qui s'occupe d'adolescents et de jeunes adultes handicapés, âgés de 12 à 35 ans. Par leurs activités quotidiennes, ils essaient de préparer les enfants handicapés en vue d'une inclusion dans le système scolaire régulier et dans la société dans son ensemble par un système éducatif intégré, des activités culturelles, sociales et récréatives. Ils s'occupent également des écoliers en âge préscolaire et primaire dans leurs jardins d'enfants et dans leurs classes primaires.



Améliorer la qualité de vie des personnes les plus vulnérables et plus particulièrement les handicapés dans la région de Bethléem

ASIE
DU SUD-EST



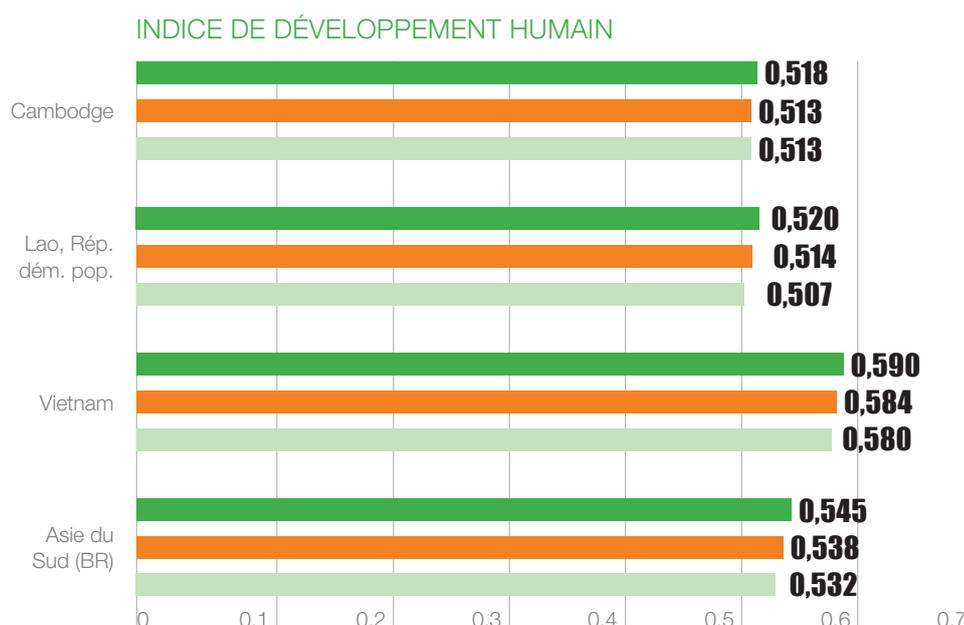


Alors que la Chine est en pleine expansion, la croissance de la région du Sud-est asiatique n'est pas en berne. La crise économique mondiale de 2008 a pourtant marqué toute la période de ce PPA 2008-2010.

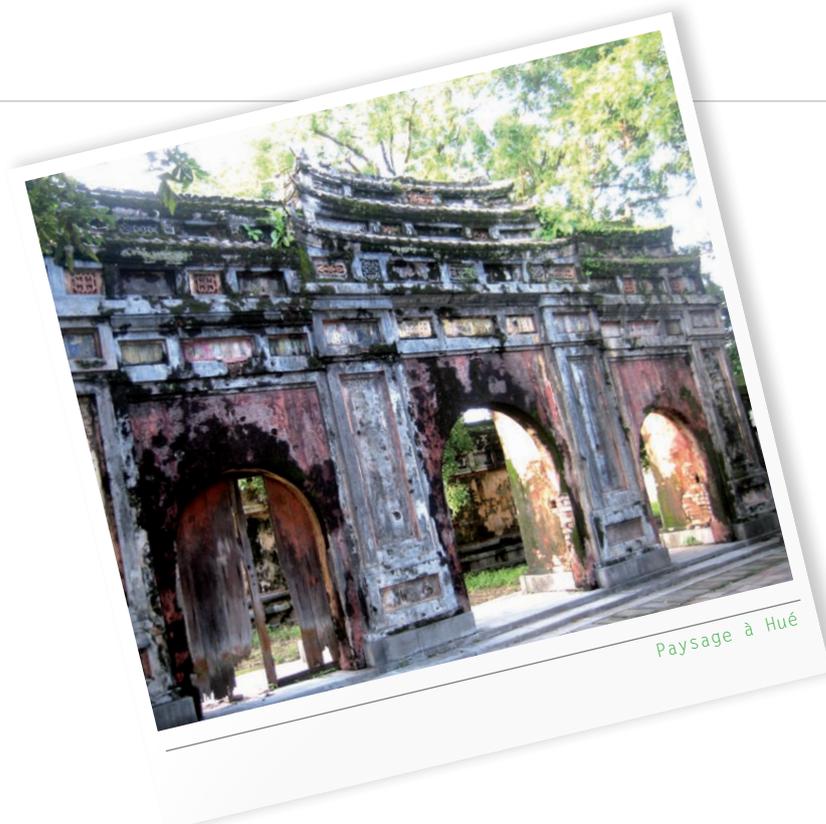
Surtout si on considère le Vietnam, qui malgré un impact tangible, a affiché une croissance particulièrement florissante. Le Lao et le Cambodge arrivant loin derrière, avec en moyenne 10 places de moins dans le classement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Ces 3 pays n'en partagent pas moins les mêmes ambitions en tant que membres de l'Association des Nations du Sud-est Asiatique (ASEAN) et ont formulés l'objectif commun de favoriser la croissance et la coopération par la concertation et l'alignement des politiques pour un développement durable.

L'APEFE EN ASIE



source : www.undp.org



Présente en Asie, et plus particulièrement au Vietnam, depuis plus de 15 ans, l'APEFE a développé une expertise en termes de formation professionnelle et technique (FTP), adaptée aux conditions du marché de l'emploi dans la région du Sud-est asiatique.

Durant le PPA 2008-2010, deux programmes ont été menés au Vietnam dans les secteurs de la culture et de la FTP. D'autre part, un dispositif de partenariat inter-état fédérant les énergies des Ministère en charge de la FTP au Cambodge, au Lao et au Vietnam, a bénéficié de l'appui technique et financier de l'OIF via le Centre Régional Francophone pour l'Asie Pacifique (CREFAP), lui-même soutenu par l'APEFE, depuis 2002.



VIETNAM

CONTEXTE

Le Vietnam est un pays d'Asie du Sud-est qui a remarquablement réussi son intégration dans l'économie mondiale et dans la scène politique internationale. Avec un indice de développement humain de 0.572 en 2010, ce pays occupe la 113^{ème} place sur 169.

En fait, son économie compte parmi les plus dynamiques dans la région, avec une croissance de 5,3% en 2009, malgré la crise financière mondiale. Il est aujourd'hui le 3^{ème} exportateur mondial de riz.

En devenant membre en 2007 de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le Vietnam a renforcé le processus de réforme de l'économie nationale et réaffirmé son soutien à la politique de libéralisation économique, notamment par des mouvements évidents pour moderniser l'économie et produire plus d'industries compétitives à l'exportation.

Cependant, l'économie vietnamienne reste encore très dépendante des investissements étrangers et un certain nombre de déséquilibres économiques ont émergés en 2008-2009 parmi lesquels : le renforcement de l'inflation, le creusement du déficit commercial et de fortes tensions sur la monnaie.

Par ailleurs, même si elle n'a pas véritablement ralenti le rythme de croissance du pays, la crise économique a renversé certaines tendances, et fortement réduit les échanges extérieurs, notamment les transferts de la diaspora, importants contributeurs à la croissance du PIB.

VIETNAM

En matière d'éducation, le gouvernement vietnamien s'est engagé à élargir les opportunités pour les enfants de la nation. Renforcé par les traditions confucéennes qui ont toujours placé à un haut niveau de priorité l'éducation des enfants, cet engagement a abouti à un taux d'alphabétisation des adultes avoisinant les 90%. Malgré ce bon point, l'éducation nationale au Vietnam subit de multiples pressions depuis l'introduction des mesures économiques libérales. Et la suppression des subventions à l'éducation a écarté de nombreux enfants pauvres des bancs de l'école.

Afin de développer et consolider son économie, le Vietnam doit aujourd'hui se donner les moyens de former des enseignants motivés et performants, capables d'appliquer des pédagogies nouvelles qui permettent aux jeunes de trouver un emploi répondant à leurs aspirations et au marché.

Le défi est énorme. Chaque année, plus d'un million de nouveaux travailleurs entrent sur le marché du travail, augmentant la pression sur le gouvernement pour une politique active en matière d'emploi. En effet, la structure économique de la société vietnamienne évolue rapidement, et si en 2005 l'agriculture représentait 50% du PNB, elle n'en représente plus que 19.9% en 2010³.

Dans les écoles de formation professionnelle, situées en ville ou en régions isolées, la demande est forte en renforcement des compétences. Les enseignants et les responsables veulent améliorer la qualité de la formation et rattraper le niveau international en FPT. Surtout que l'accès aux informations en pédagogie nouvelle de la formation professionnelle est limité, et que les conditions matérielles, souvent obsolètes, ne favorisent pas l'apprentissage.

³ Plan socio-économique 2011-2015 du Vietnam, présentation résumée à l'attention des bailleurs de fonds. (novembre 2009)



Formation en informatique pour l'amélioration des compétences, pédagogiques et techniques des enseignants, gestionnaires, et responsables d'écoles

L'APEFE AU VIETNAM

Au Vietnam, 2 secteurs d'intervention ont été soutenus : la Formation Technique et Professionnelle (FTP) et la Culture.

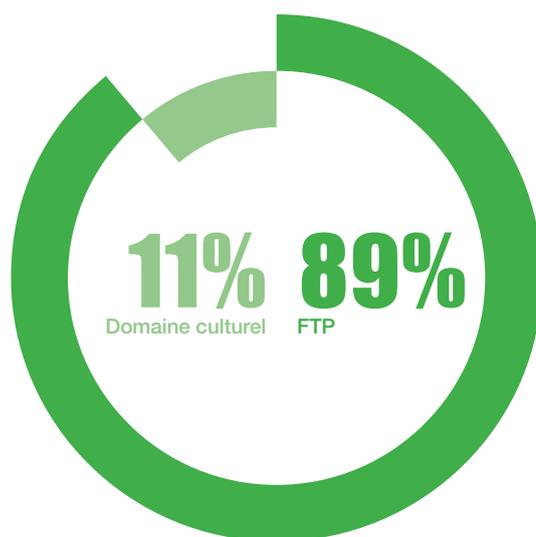
En FTP il s'agissait d'améliorer les compétences pédagogiques et techniques du contingent des enseignants et des gestionnaires, ainsi que les capacités en gestion des responsables des écoles en lien avec le monde des entreprises. Ce programme a été réalisé en collaboration avec l'Administration de la formation technique et professionnelle du Ministère du travail et des Affaires sociales ; les École Supérieures de l'Industrie de Phuc Yên ; École Normale Supérieure de Formation Technique et Professionnelle de Nam Dinh ; Lycée Cao Thang ; École Supérieure d'Économie-Technique de Dien Bien et École secondaire de Formation professionnelle de Son La.

Dans le domaine de la culture, le programme mis en œuvre concernait l'amélioration des compétences en conservation, restauration et sauvegarde des professionnels du secteur muséal, en collaboration avec la Direction du Patrimoine culturel du Ministère de la Culture, des Informations et du Tourisme ; le Musée d'Histoire du Vietnam ; l'Université de la Culture de Hanoi et l'Université de la Culture de Hochiminh ville ;



Dans la programmation 2011-2013 de l'APEFE, il est convenu de passer entièrement d'une logique de projets à celle de programme et ce, dans une optique régionale, impliquant le Cambodge et le Lao, en partenariat avec OIF, dans le secteur de la formation technique et professionnelle.

DÉPENSES 2008-2010



Le total des dépenses du Vietnam en frais opérationnels au cours du PPA s'élève à 1 144 838€ dont 89% pour la FTP et 11% dans le domaine de la culture.

TISSER DES LIENS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES ENTREPRISES GRÂCE À L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

A Dien Bien, Son La et Dak Lak, l'intervention de l'APEFE au Vietnam visait à renforcer la Formation Technique et Professionnelle (FTP) en donnant la faveur aux écoles situées dans les régions au développement moins avancées, en campagne, dans les hauts plateaux et dans les régions à forte minorités ethniques.

Répondant à la préoccupation du gouvernement vietnamien voulant rénover ses méthodes pédagogiques, le programme APEFE a contribué à renforcer 9 écoles pilotes et 6 écoles satellites. Des centaines d'enseignants ont bénéficié des formations. De plus, le programme a permis la mise en place d'un processus de concertation, de coordination et de cogestion entre le Ministère et les établissements pilotes. Finalement, le département de la formation professionnelle du Ministère du Travail, des Invalides de Guerres et des Affaires Sociales est aujourd'hui doté d'une méthodologie pilote de formulation des curricula et d'un système de formation continue des enseignants.

Par ailleurs on constate un très net renforcement des compétences pédagogiques des enseignants formés à l'Approche Par Compétences (APC). Un pas de plus vers une pédagogie modernisée dans un contexte où il n'existait qu'un enseignement frontal sans pratique. Dans les classes des enseignants ayant participé aux formations et aux séminaires organisés par le programme, les nouvelles approches pédagogiques ont été complètement intégrées et appliquées,

permettant une nette amélioration des compétences dans des filières comme l'informatique ou la mécanique.

En outre, une attention particulière a été portée au renforcement des compétences en gestion des établissements scolaires. En effet les directions d'école, associées de près à la réforme des modes d'enseignements, sont envisagées comme des acteurs à part entière, servant de référence aux enseignants. A cet effet, les responsables de l'école (directeurs, vices directeurs, personnel administratif et chefs de département) ont suivi 3 sessions de formation à la gestion d'établissement afin de développer leurs compétences en la matière.

Les premières actions visant à tisser les liens entre les établissements scolaires et les entreprises ont été organisées à la grande satisfaction des 2 parties et dans toutes les formations techniques, un processus de stage a été entamé.

“ Une pédagogie modernisée pour un enseignement efficace et innovant. ”



Au niveau sectoriel, de nouveaux documents juridiques réglementent aujourd'hui les compétences des enseignants en formation professionnelle. Une circulaire ministérielle (30/2010-TT-BLDTBBXH) fixe ainsi le cadre des formations et recyclages des enseignants et des formateurs en FPT. Dans ce cadre, des formations et des séminaires sur l'élaboration des référentiels de métier ont été organisés dans 4 écoles pilotes.

Le programme stimule également les échanges entre les partenaires, notamment au travers de un séminaire sur l'adéquation de l'emploi et les établissements de formation, organisé par l'école supérieure de l'industrie de Phuc Yen, auquel se virent invités tous les autres partenaires locaux de l'APEFE.

D'une manière générale, les formations en pédagogie, en métiers et en gestion ont donc été suivies avec succès par de nombreux enseignants. Ceux-ci sont désormais en mesure d'intégrer les premières notions de la réforme. Le programme a ainsi contribué à la stratégie de développement socio-économique globale de réduction de la pauvreté et de renforcement de l'égalité sociale, en touchant directement les formateurs des écoles normales techniques, d'où sortent les futurs enseignants de FPT.

Formation aux métiers selon l'approche APC dans les lycées techniques et les écoles professionnelles en lien avec le monde de l'entreprise

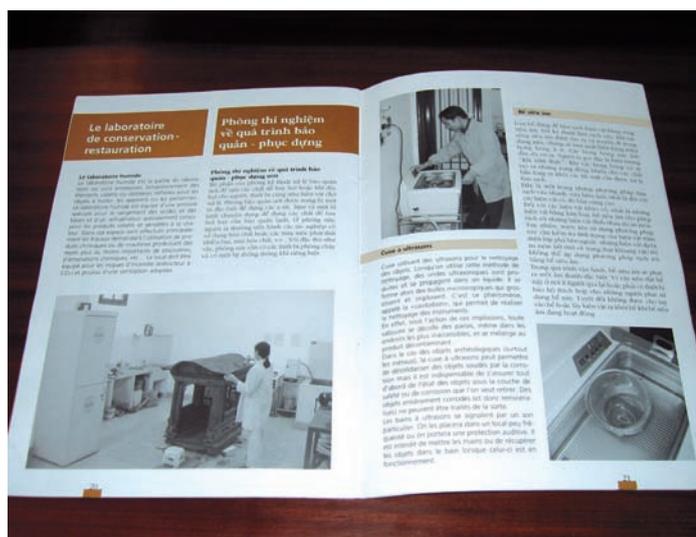
UN NOUVELLE FORMATION EN TECHNIQUE DE CONSERVATION POUR LES ACTEURS DU SECTEUR CULTUREL VIETNAMIEN

Réalisée à la demande de la direction du patrimoine culturel du Ministère de la Culture, de l'Information et du Tourisme, cette initiative de renforcement des acteurs du secteur culturel a pu compter sur l'expertise technique du Musée du Mariémont et l'appui inconditionnel du Musée d'histoire du Vietnam. Grâce à ce programme, les compétences des personnes responsables de la conservation et de la restauration des objets muséaux du pays ont été nettement améliorées, et une formation adaptée est désormais mise en oeuvre dans les deux université d'Hanoi et de Ho-chi-Minh ville.

Auparavant, aucune formation en conservation/restauration des objets muséaux n'existait officiellement. Les cours de formation en la matière étaient de courte durée et organisés principalement dans le cadre de coopérations étrangères. Le pays ne disposait donc pas de conservateurs bien formés.

En fait, les personnes chargées de ce travail devaient trouver elles-mêmes les solutions, parfois incorrectes ou destructrices, pour protéger le patrimoine très riche du pays tant dans les musées nationaux que dans les musées provinciaux où les conditions humaines et matérielles sont encore beaucoup plus difficiles.

Pendant 3 ans, le programme a ainsi organisé des formations sur différents sujets touchant à la conservation (conservation de papier, céramique, métal, papier, textile, épaves sous-marines, ...) au profit de 150 conservateurs en provenance de tous les musées du pays, ainsi qu'aux enseignants de deux universités délivrant des cours en muséologie générale.



Document d'introduction à la conservation et à la restauration, lexique en français et en vietnamien



Des conservateurs bien formés pour protéger un patrimoine très riche.



D'un niveau approprié aux stagiaires, ces formations étaient prévues en alternance à Hanoi et Ho-chi-Minh ville, en assurant l'égalité de participation des conservateurs du Nord et du Sud du pays.

Parmi les conservateurs formés, une dizaine était en poste dans les musées et ont été sélectionnés pour être formateurs dans les deux universités de la culture d'Hanoi et de Ho-Chi-Minh ville. En effet, un nouveau programme de formation initiale (destinée aux étudiants) et continue (destinée aux conservateurs en poste dans les musées) a été créé, et est maintenant enseigné dans les deux sections de conservation nouvellement créées.

En 2009, les 50 premiers étudiants avaient suivi la formation initiale à l'Université de la Culture de Ho-chi-Minh ville. Et en juin 2010, la première promotion est sortie. En septembre 2010, l'UC Ho-chi-Minh ville a recruté la 2^{ème} promotion (100 étudiants). Pour l'UC de Hanoi, la première promotion d'étudiants a été formée en 2010.

Juste avant le terme du programme en décembre 2010, une association de métiers (Comité de Conservation) a été fondée afin de faciliter les connexions entre conservateurs. Unique au Vietnam cette association facilite la formation, les échanges entre les conservateurs et les liens avec les organisations internationales compétentes en la matière.

Lors de ces formations, les enseignants ont reçu l'appui de la Direction des musées qui les encourageaient à appliquer au travail quotidien et à démultiplier les connaissances acquises aux autres cadres.



Formation à la conservation des objets en céramique à l'Université de la Culture d'Hanoi



Objet papier en provenance du Musée d'Histoire du Vietnam

Ces programmes sont désormais appliqués dans l'ensemble du pays. A long terme, l'impact de ces résultats contribue à améliorer la situation du patrimoine culturel du Vietnam et donc à développer un tourisme de qualité dans le pays.

EXTRAIT DE PRESSE

Source : Extrait du Journal quotidien Thanh Nien, premier quotidien du pays

CONCENTRER DANS LES SECTEURS DE POINTE, LES MÉTIERS COMPÉTITIFS POUR CRÉER LA MUTATION QUALITATIVE CONSTITUE LA CLÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR L'AVENIR.

Selon Dr Dương Đức Lân, Vice - Directeur de l'Administration de la Formation professionnelle (AFP - MOLISA), à partir de 2011, la formation professionnelle bénéficiera des investissements de fond et non transversaux comme les années précédentes : « les métiers compétitifs seront sélectionnés. Chaque école choisira un ou deux métiers de pointe pour y investir tant en personnel (professeur) qu'en matériel. Un organe d'évaluation étranger sera invité pour confirmer l'atteinte des normes régionales et internationales de qualité ». M. Lân fait savoir qu'une fois reconnus par les organes d'évaluation internationaux, les étudiants sortant de ces écoles ont plus l'occasion de participer au monde du travail dans la région. Les métiers compétitifs actuels qui pourront être sélectionnés sont : mécanique, couture, guide touristique. Toujours selon le Vice Directeur de l'AFP, ces métiers sont en manque de personnel de qualité. Il est nécessaire d'investir. Pendant la période 2011-2015, 13 écoles supérieures de formation professionnelle participeront à la sélection de 3 à 5 métiers/école pour appliquer les programmes de formation des pays avancés.

Dr Nguyễn Hồng Minh, Chef du Département de formation professionnelle (AFP) informe que le projet Amélioration de la qualité du contingent des enseignants et des gestionnaires de formation professionnelle appuyé par l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE- Belgique) avec le budget total 446.000€ (soit 11,5 milliards de VND) suit cette piste. Ce projet est en cours d'exécution.

SÉMINAIRE D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES EN FORMATION PROFESSIONNELLE BELGIQUE - VIETNAM

L'Administration pour la Formation professionnelle en collaboration avec l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE- Belgique) a organisé le séminaire intitulé « Lien avec les entreprises dans la formation, le recyclage et l'évaluation des compétences des enseignants en formation professionnelle - expériences Belgique - Vietnam ». Le séminaire est tenu à l'École supérieure de Mécanique agricole Vinh Phuc. Lors de ce séminaire, les experts nationaux et étrangers ont fait des échanges d'expériences dans le but d'améliorer la qualité de la formation ainsi que l'évaluation des compétences des enseignants du secteur.

CAMBODGE LAO VIETNAM



CONTEXTE

Depuis le rétablissement de la paix, le Cambodge a réalisé des progrès économiques considérables. Le pays affiche une croissance économique annuelle de 5%, et le nombre de personnes vivant sous le seuil national de la pauvreté a considérablement diminué. L'amélioration des normes et des conditions de travail a également contribué à maintenir le dynamisme de l'industrie nationale du vêtement, dont l'importance est vitale. Cependant le pays est toujours tributaire de l'aide étrangère, ses systèmes de gouvernance sont médiocres, et la capacité institutionnelle du secteur public est limitée. Mais, en adoptant un cadre stratégique appuyé par la communauté internationale, le gouvernement cambodgien montre sa détermination à collaborer à long terme avec la communauté internationale en vue d'éradiquer la pauvreté et d'assurer son développement durable. En ce sens, le renforcement de la qualité de l'éducation a été et demeure une grande priorité du gouvernement cambodgien et particulièrement la FTP.

La République Démocratique Populaire du Lao est un petit État, et l'un des moins avancés des pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-est (ASEAN). Sans ressources humaines de qualité et bien formées, le pays ne pourra pas se développer et atteindre les Objectifs du Millénaire en Développement sans développer l'enseignement et la formation techniques et professionnels afin d'obtenir une main-d'œuvre qualifiée.

Dans son projet de développement socio économique 2011-2015,¹⁰ le Vietnam fixe comme objectif l'atteinte d'un taux de travailleurs qualifiés de 45% en 2015 et une productivité du travail de 1.5 fois supérieure à 2010. Cet objectif constitue un grand défi pour le secteur de la FTP afin de créer plus d'opportunité d'emploi aux diplômés.



Renforcement des compétences en ingénierie de
la formation des cadres éducatifs au Cambodge

L'APEFE AU CAMBODGE, AU LAOS ET AU VIETNAM

Dans ce cadre, le Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle du Cambodge, Le Ministère de l'Éducation du Laos et Le Ministère de l'Éducation et de la formation du Vietnam ont signé en mars 2007, sous l'égide de l'Organisation International de la Francophonie (OIF), une convention cadre de partenariat. Même si chacun des pays dispose à titre individuel de plans d'amélioration et de refonte de son système éducatif celle-ci devait permettre une plus grande efficacité et une meilleure coordination. Le dispositif de partenariat inter États a ainsi bénéficié de l'appui technique et financier de l'OIF via le Centre Régional Francophone pour l'Asie Pacifique (CREFAP), lui-même soutenu par l'APEFE, depuis 2002.

Désireux de renforcer la solidarité et la coopération sous tous les aspects entre le Royaume du Cambodge, la République Démocratique Populaire du Lao et la République Socialiste du Vietnam, les 3 ministres ayant en charge la formation technique et professionnelle ont signé en 2009 une convention spécifique de coopération. Au vu des résultats positifs obtenus et afin de promouvoir la coopération entre les ministères cette nouvelle convention vise à renforcer les compétences des enseignants et des gestionnaires de la FPT, et à améliorer l'outil d'évaluation des programmes de formation, contribuant ainsi à élever la qualité de la FPT pour répondre aux besoins du développement socio-économique de chaque pays.



En 2008 et 2009, l'APEFE a donc exécuté un programme régional au profit du système éducatif du Cambodge, du Laos et du Vietnam. Les trois pays travaillent désormais de concert pour renforcer leurs systèmes de formation respectifs.

Ce programme se déclinait en 2 résultats :

Le premier portant sur le renforcement des compétences en ingénierie de la formation des cadres éducatifs Cambodge, au Lao et au Vietnam par des actions de formation continue et de recherche – action ;

Le second portant sur l'amélioration des compétences des cadres des Ministères de l'Éducation du Cambodge, du Laos et du Vietnam et Ministère du Travail et de la Formation professionnelle du Cambodge dans les domaines de la mise en œuvre, du suivi, de la gestion et de l'évaluation de projets de développement des systèmes éducatifs.

Le partenaire local renforcé durant le PPA 2008-2010 était le Centre Régional Francophone pour l'Asie et le Pacifique (CREFAP).

Durant la prochaine programmation de 2011-2013, l'APEFE continuera à soutenir l'échange d'expériences et l'harmonisation des politiques sectorielles régionales de FTP en agissant principalement sur le renforcement institutionnel des Ministères concernés pour les 3 pays.

DÉPENSES 2008-2010

Le budget affecté au programme régional pour la période trisannuelle de 2008 - 2010 s'élevait à 427.720€.

VERS UN DÉVELOPPEMENT HARMONISÉ DES POLITIQUES D'ÉDUCATION

Concrètement, il s'agissait de doter les Ministères de l'Éducation du Cambodge, du Laos et du Vietnam et le Ministère du Travail et de la Formation professionnelle du Cambodge de l'expertise et des outils de suivi, de gestion et d'évaluation nécessaires à un meilleur pilotage des systèmes éducatifs.

Avec l'appui fourni par le Centre Régional Francophone en Asie Pacifique (CREFAP) de l'OIF, 125 actions ont pu être menées par les experts des 3 pays et au total près de 1300 cadres ont participé aux formations. Cependant, les niveaux d'atteinte de résultat diffèrent d'un pays à l'autre et c'est au Vietnam que les succès ont été les plus remarquables.

Dans le cadre du programme mis en œuvre par les experts des 3 ministères de l'éducation, 8 outils ont été développés en 2009. En 2010, 6 guides de l'Approche Par Compétences ont été traduits dans les 3 langues nationales et un lexique trilingue a été réalisé.

En 2 ans, 46 experts des 3 pays ont obtenu leur Master en ingénierie de la formation, 120 cadres cambodgiens chargés de l'évaluation ont été formés et l'utilisation par les inspecteurs du pays, d'une grille d'évaluation nationale validée par le ministère, a été mise en place.

Les bénéficiaires des trois pays ont été formés par les actions diversifiées : séminaires, formations, échanges, pratique par la recherche – action sur terrains. Les connaissances transmises peuvent être appliquées dans le travail quotidien. Les résultats du programme sont exploités et démultipliés au niveau national. Désormais, chaque pays dispose de son propre contingent d'experts qui sont capables d'exécuter le travail de gestion, de suivi et d'évaluation du système éducatif national avec les outils créés dans le cadre du programme (cahiers de charges, outils techniques, outils de gestion de projet,...).

A l'avenir, il est évident que ces dispositifs continueront à fonctionner en autonomie en développant les outils conçus pendant l'intervention. En plus, le guide APC qui est traduit, diffusé pour la première fois dans les trois pays sert de document de référence important aux

“ La formation professionnelle
comme moyen de réduction de la
pauvreté et de création d'emplois ”

“ La qualité de la main-d’œuvre, un facteur décisif du développement ”



établissements en FPT et leur apporte l'expertise francophone en méthodologie et pédagogie. Grâce aux réalisations du programme, notamment la mise à disposition des documents de références (guides APC, lexique trilingue, cahier de charges,...), les formations, séminaires, ateliers,... et la pratique par recherches-actions sur terrain ; les experts des trois pays sont dotés de meilleures compétences qui leur permettent de mener à bien leur travail et de participer ainsi au processus d'amélioration du système éducatif de la région. Les experts formés diffusent à leur tour, les acquis aux autres secteurs du système, ce qui permet une démultiplication des résultats du programme.



Les experts formés diffusent à leur tour, les acquis aux autres secteurs du système

EUROPE



L'ÉDUCATION ET LA FORMATION EN COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, CA SE DISCUTE !

Ouverte aux acteurs belges du secteur de l'enseignement et / ou de la formation, la plateforme de concertation Educaid veut contribuer à l'amélioration de l'efficacité de la coopération belge au développement par la création de synergies et l'élaboration d'un plaidoyer commun afin d'apporter sa pierre à la valorisation du secteur dans les politiques de coopération belges et internationales.

UNE INITIATIVE NATIONALE À VOCATION UNIVERSELLE

Créée en 2010, à l'initiative de l'APEFE et de son homologue néerlandophone, la Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand (VVOB), Educaid est une plateforme belge de concertation portant sur le secteur de l'enseignement et de la formation, dans le cadre de la coopération belge au développement.

Accueillant tout individu / institution intéressés par ses activités, Educaid vise à améliorer l'efficacité et l'efficience des agents de la coopération belge par le renforcement de leur expertise et de leurs capacités d'intervention en matière de formation ; ainsi que par la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris pour l'efficacité de l'aide ; tout en contribuant concrètement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

DES OUTILS POUR S'ENTENDRE ET COOPÉRER PLUS EFFICACEMENT AU DÉVELOPPEMENT

La concertation des membres de la plateforme se fait à différents niveaux, notamment au sein de groupes de travail thématiques, animés par un des membres du comité de pilotage. Pour

l'instant, 4 groupes de travail ont été créés sur les thèmes de l'éducation de base, de la formation professionnelle, des technologies de l'information, ou encore de la professionnalisation des métiers de la formation.

Pour alimenter le débat, chaque groupe de travail propose, entre autres, de la documentation, des comptes-rendus, des rapports et des publications diffusés directement sur le site internet educaid.be. Ce site internet, mis en ligne dès le début du projet en 2009, reprend également des fiches d'information sur les membres et leurs initiatives individuelles. En effet, les organisations et individus membres de Educaid sont tous actifs dans le secteur de l'enseignement et de la formation au sein de la coopération au développement. Le site internet educaid.be permet ainsi également d'augmenter la visibilité de la plateforme et de diffuser des actualités représentatives du secteur.

A l'instar des membres du comité de pilotage qui décident des orientations stratégiques et du fonctionnement de la plateforme, les membres du forum se réunissent aussi plusieurs fois par an. Au sein des groupes de travail thématique ou à l'occasion d'un événement public. Ces activités ont permis en 2010 de crédibiliser l'initiative et d'aboutir à un message commun, avec l'espoir à terme que ce plaidoyer puisse



influencer les politiques régionales, nationales et internationales relatives au secteur de l'enseignement et de la formation dans la coopération au développement.

PREMIERS PAS AU RWANDA

Dans cette optique, le premier évènement de la plateforme était un évènement de taille, et qui plus est international ! Organisé à Kigali (au Rwanda) durant 4 jours, en décembre 2010, le Symposium sur l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (FTP) convia autour de la table, un éventail élargi d'acteurs de la FTP de Belgique, certes, mais aussi du Rwanda, du Burundi, du Sénégal, de la République démocratique du Congo, d'Ouganda, du Kenya, de la Tanzanie, ainsi que l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA).

Co-organisé par la CTB, L'APEFE et le WVOB, sous l'égide du Workforce Development Authority Rwanda (Département rwandais en charge de la Formation Professionnelle et Technique), le symposium fut une vraie réussite. Les participants ont en effet eu l'occasion d'échanger leurs expériences, de capitaliser les bonnes pratiques et d'ouvrir la voie pour une harmonisation cohérente des approches mise en œuvre dans le domaine de la formation et de l'éducation, tant au Nord qu'au Sud.

UNE STRUCTURE CONNUE ET RECONNUE

Ainsi en 2010, grâce aux efforts consentis par les organisations pionnières représentées dans le comité de pilotage, la plateforme Educaid est devenue une réalité.

Aujourd'hui formellement reconnue et financée par la DGD, à concurrence de 150.000€, son budget a été équitablement puisé dans les deux subventions des organismes fondateurs : l'APEFE et la WOB. Un administrateur à mi-temps en assure également la coordination.

Suite à une première prospection, 20 nouveaux membres sont venus grossir les rangs de la plateforme qui compte désormais 32 membres, œuvrant de concert pour le développement et la reconnaissance du secteur.

A ce titre, il est important de signaler que seules peuvent devenir membres du comité de pilotage, les organisations dont la mission et l'objet social portent sur le renforcement de l'éducation et de la formation dans les pays du sud, dans le cadre

de la coopération belge. Le comité de pilotage compte ainsi à ce jour 12 membres, à savoir :

Les organismes fondateurs : l'APEFE et le WOB ;

Des organes de coopération universitaire : le Vlaamse Interuniversitaire Raad (VLIR), le Conseil Interuniversitaire de la Communauté Française (CIUF) et la Commission Universitaire pour le Développement (CUD) ;

Des organisations publiques fédérales et régionales : la Coopération Technique Belge (CTB), la Direction Générale du Développement (DGD), le Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté Flamande ;

Des ONG internationales : Unicef Belgique, Plan Belgique, Dmos Comide et Volens.

ANNEXES



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION APEFE

30 juin 2009

NOM	TITRE	ADRESSE
Marie-Dominique SIMONET	Vice-Présidente du Gouvernement Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales Présidente de l'APEFE	Rue Belliard, 9/13 1040 – BRUXELLES
Charles MICHEL	Ministre fédéral de la Coopération au Développement Vice-Président de l'APEFE	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Rudy DEMOTTE	Président Gouvernements de la Communauté française et de la Région wallonne Vice-Président de l'APEFE	Rue Mazy, 25-27 5100 – NAMUR
Paule BEKA	Directrice générale Direction générale de l'Action sociale et de la Santé	Avenue Gouverneur Bovesse, 100 5000 – NAMUR
Jacques BOUNAMEAUX	Administrateur général IFAPME	Place Albert 1 ^{er} , 31 6000 – CHARLEROI
Francis BRANCART	Directeur Direction de la Coordination	Avenue Prince de Liège, 15 5100 – NAMUR
Christian BROCHE	Professeur à la Faculté Polytechnique de Mons Service de génie électrique Représentant de la C.U.D.	Boulevard Dolez, 31 7000 – MONS
Edgard d' ADESKY	Conseiller à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES

Vinciane DE KEYSER	Secrétaire générale adjointe de la FED-SUC	Avenue Mounier, 100 1200 – BRUXELLES
Dr. Philippe DEMOULIN	Directeur général adjoint Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, de la Santé et du Sport	Boulevard Léopold II, 44 1080 – BRUXELLES
A. DETHY	Directrice Direction de la Politique agricole régionale	Chaussée de Louvain, 14 5100 – NAMUR
Roberto GALLUCCIO	Administrateur délégué du CPEONS	Rue des Minimes, 87/89 1000 – BRUXELLES
Philippe JALET	Conseiller général à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Charles-Etienne LAGASSE	Directeur général adjoint CGRI	Place Saintelette, 2 1080 – BRUXELLES
Philippe LEBAILLY	Professeur à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux Economie et développement Représentant de la C.U.D.	Passage des Déportés, 2 5030 – GEMBLOUX
D. LEJEUNE	Directeur Direction générale de l'Emploi et de la Formation	Place de Wallonie, 1 5100 – NAMUR
Thierry LEMOINE	Direction des Technologies, de la Recherche et de l'Énergie	Avenue Prince de Liège, 7 5100 – NAMUR

ANNEXES

Françoise MASSART	Professeur Unité des Relations Internationales à l'UCL	Place Montesquieu, 1 1348 – LOUVAIN-LA-NEUVE
J.P. MEAN	Administrateur général FOREM	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
R. MICHEL	Premier Attaché Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine	Rue des brigades d'Irlande, 1 5000 – NAMUR
Peter MOORS	Directeur général. à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Etienne SQUILBIN	Conseiller à la DGCD - Stratégies	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Philippe SUINEN	Commissaire général du CGRI aux Relations internationales Administrateur délégué de l'APEFE	Place Saintelette, 2 1080 – BRUXELLES
J.P. THOMAS	Directeur Direction générale des Pouvoirs locaux	Rue Van Opré, 95 5100 – NAMUR
Alain VERHAAGEN	Chargé de cours ULB	Avenue du Prince Héritier, 58 1200 – BRUXELLES

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APEFE

30 juin 2009

NOM	TITRE	ADRESSE
Rudy DEMOTTE	Ministre-Président des Gouvernements de la Communauté française et de la Région wallonne Président de l'APEFE	Rue Mazy, 25-27 5100 – NAMUR
Charles MICHEL	Ministre fédéral de la Coopération au développement Vice-Président	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Marie-Dominique SIMONET	Vice-Présidente du Gouvernement Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales Présidente de l'APEFE	Place Surllet de Chokier, 15-17 1000 – BRUXELLES
Thierry ANTOINE	Directeur du collège technique St. jean	Rue du Pont St. Jean, 48 1300 – WAVRE
D. BARTHELEMY	Directeur au Secrétariat général Direction des Relations internationales	Boulevard Léopold II, 44/ 1 ^{er} ét. 1080 – BRUXELLES
Paule BEKA	Directrice générale Direction générale de l'Action sociale et de la Santé	Avenue Gouverneur Bovesse, 100 5000 – NAMUR
Francis BRANCART	Directeur Direction de la Coordination	Avenue Prince de Liège, 15 5100 – NAMUR

Christian BROCHE	Membre de la CUD (CIUF) Professeur à la Faculté Polytechnique de Mons Service de génie électrique Membre de la CUD	Boulevard Dolez, 31 7000 – MONS
Edgard d'ADESKY	Conseiller à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Vinciane DE KEYSER	Secrétaire générale adjointe de la FEDSUC	Avenue Mounier, 100 1200 – BRUXELLES
P. DE MARET	Membre de la CUD (CIUF)	Dépt. Anthropologie – CP 124 Avenue F-D. Roosevelt, 50 1050 – BRUXELLES
Dr. DEMOULIN	Directeur général adjoint Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, de la Santé et du Sport	Boulevard Léopold II, 44 1080 – BRUXELLES
A. DETHY	Directrice, Direction de la Politique agricole régionale	Chaussée de Louvain, 14 5000 – NAMUR
J. BOUNAMEAUX	Administrateur général – IFAPME	Place Albert 1 ^{er} , 31 6000 – CHARLEROI
M. DOFFAGNE	Conseiller à la Coopération Internationale Chef de Service des programmes gouvernementaux pour l'Afrique de l'Ouest	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Jean DUMORTIER	Directeur général honoraire Ministère de l'Éducation Nationale	Boulevard Louis Mettwie, 95 1080 – BRUXELLES

Christine FAVART	CGRI	Place Saintelette, 2 1080 – BRUXELLES
Roberto GALLUCCIO	Administrateur-délégué du CPEONS	Rue des Minimes, 87/89 1000 – BRUXELLES
Lise-Anne HANSE	Directrice générale à la Direction de l'Enseignement obligatoire Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique	Rue Lavallée, 1 1080 – BRUXELLES
Antoine HUMBLET	Ancien Ministre Sénateur honoraire Président fondateur de l'APEFE	Avenue de la Plante, 33 5000 – NAMUR
Philippe JALET	Conseiller général à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
R. JEUKENS	Chargé de mission auprès du Secrétaire général du Ministère de la Communauté Française	Rue Zeecrabbe, 17 1180 – BRUXELLES
Chantal KAUFMAN	Directrice générale adjointe à la Direction générale de l'Enseignement non-obligatoire	Rue Lavallée, 1 1080 – BRUXELLES
Charles-Etienne LAGASSE	Directeur général adjoint CGRI	Place Saintelette, 2 1080 – BRUXELLES
Philippe LEBAILLY	Professeur à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux Représentant C.U.D.	Economie et Développement rural Passage des Déportés, 2 5030 – GEMBLoux

Monsieur Louis LEFEVRE	Directeur honoraire de l'Ecole Normale de l'Etat à Verviers	Rue J. Wauters, 44 F 4800 – VERVIERS
D. LEJEUNE	Directeur – Direction générale de l'Emploi et de la Formation	Place de Wallonie, 1 5100 – NAMUR
B. LEMAIRE	Conseiller adjoint à la Direction générale de la Coopération au Développement	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Th. LEMOINE	Direction des Technologies, de la Recherche et de l'Energie	Avenue Prince de Liège 7 5100 – NAMUR
Alexandre LODEZ	Directeur de l'Institut Supérieur St Martin	Mont St Martin, 45 4000 – LIEGE
Louis MANIQUET	Directeur général Ministère Éducation, Recherche et Formation	Rue de la Chapelle St Donet, 14 5002 – SAINT-SERVAIS
Françoise MASSART	Professeur – Unité des relations internationales – UCL	Place Montesquieu, 1 1348 – LOUVAIN-LA-NEUVE
J.P. MEAN	Administrateur général – FOREM	Boulevard Tirou, 104 6000 – CHARLEROI
R. MIDELAIRE	Chef administratif à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
R. MICHEL	Premier Attaché – Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine	Rue des brigades d'Irlande, 1 5000 – NAMUR

Philippe MONFILS	Député Européen Ancien Ministre	Rue du Vieux Maître, 42 4000 – LIEGE
Peter MOORS	Directeur général. à la DGCD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Danièle MOREAU	CGRI	Place Saintelette, 2 1080 – BRUXELLES
Etienne SQUILBIN	Conseiller à la DGD	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
Philippe SUINEN	Commissaire général aux Relations internationales Administrateur délégué de l'APEFE	Place Saintelette, 2 1080 – BRUXELLES
J.P. THOMAS	Directeur – Direction générale des Pouvoirs locaux	Rue Van Opré, 95 5100 – NAMUR
Francine THYRION	Professeur à l'UCL	Département d'Etudes romanes Place Blaise Pascal, 1 1348 – LOUVAIN-LA-NEUVE
Didier van EYLL	Ancien Secrétaire d'Etat Député bruxellois Député au Parlement de la Communauté française	Rue Royale, 72/206 1000 – BRUXELLES
M. VAN RIET	Directeur général adjoint à la Direction de l'Enseignement obligatoire	Rue Lavallée, 1 1080 – BRUXELLES

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'EXÉCUTION 2008-2010

INTRODUCTION

Le rapport d'exécution qui suit présente les résultats atteints par le Programme triennal 2008-2010 subventionné sur base de l'arrêté royal allouant un subside à l'asbl « Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger » (APEFE) pour le financement dudit programme, signé le 29 juin 2008.

UTILISATION DU SUBSIDE

Le subside est composé de frais de structure (FS), de coûts de gestion (CG) et de coûts opérationnels (CO) On peut schématiquement les répartir en deux grandes catégories : les coûts directs et les coûts indirects des programmes.

Les coûts indirects existent qu'il y ait ou non subvention. Ils sont appelés frais de structure (FS).

Les coûts directs sont liés, directement, à la mise en œuvre de programmes subventionnés par un ou des bailleurs. Les coûts directs peuvent être scindés en deux types : les coûts opérationnels (CO) et les coûts de gestion¹ (CG)

Durant la période 2008-2010, le subside a été utilisé à 95,5% soit pour un montant de 25.786.736€ sur les 27.000.000€ prévus par l'arrêté.

La part réservée aux coûts opérationnels, soit 20.766.652€ a été utilisée à 97,3% qui correspondent à un montant de 20.210.864,54€.

La part réservée aux coûts de gestion, soit 4 717 067€ a été utilisée à 87,5% qui correspondent à un montant de 4 127 725,50€.

Les coûts directs totaux du programme s'élèvent donc à 24 338 590€ pour un montant initial de 25 483 719€, soit 95,5% d'utilisation.

Les frais de structure s'élèvent à 1 448 146,11€ qui correspondent à 5,95% des coûts directs totaux du programme.

Les coûts opérationnels direct par programmes pays (*voir tableau ci-contre*)

Le Bénin, le Burkina Faso, la Bolivie et la Palestine, présente des coûts opérationnels dépassant de 10% ou plus le budget opérationnel prévu.

Dans tous ces cas (sauf la Palestine), le coût des ressources humaines, gérées de manière centralisée par le Siège, constitue la principale cause (Bénin + 13% ; Burkina Faso +15% ; Bolivie + 17%).

De plus le Bénin a bénéficié d'un transfert de budget des montants initialement réservés pour la Mauritanie. Quant à la Palestine, le dépassement est justifié par l'aménagement présenté au Comité de Concertation le 30 septembre 2010 et accepté le même jour.

Le très faible taux d'utilisation du subside en Haïti est à imputer à la catastrophe qu'a subie le pays en janvier 2010.

ATTEINTES DES RÉSULTATS

D'une manière générale, tous les programmes ont produit les résultats escomptés. Haïti, pour la raison évoquée ci-dessus est à distinguer. Devant la faiblesse constatée dans la définition de certains indicateurs, il a été nécessaire d'en revoir certaines formulations et valeurs. Les annexes les concernant présentent les mises à jour effectuées après les réunions d'examen des rapports d'exécution intermédiaires.

QUALITÉ DES PARTENARIATS

D'une manière générale elle est satisfaisante. Toutefois quatre pays se distinguent. Trois de manière négative et un de manière positive.

En Algérie, la mise du programme a connu des difficultés récurrentes dues au manque de coordination entre les institutions partenaires, les partenaires institutionnels centraux (Ministères) et les services administratifs intermédiaires. Il a fallu toute l'énergie du Coordonnateur d'abord, de l'Administratrice de Programme ensuite pour obtenir les résultats consignés dans le présent rapport.

TABLEAU DES COÛTS OPÉRATIONNELS DIRECT PAR PROGRAMMES PAYS

	COÛTS OPERATIONNELS		COÛTS DE GESTION					
	Total PPA	Total réalisé	ECART		ECART			
			2008-2009-2010 (1) - (2)	2008-2009 [(1) - (2)]/(1)	Total PPA	Total réalisé	2008-2009 (1) - (2)	[(1) - (2)]/(1)
ALGERIE	934.278€	805.371€	128.907€	86,20%	150.055€	146.438€	3.617€	97,59%
BENIN	1.389.776€	1.552.169€	-162.393€	111,68%	291.630€	236.626€	55.004€	81,14%
BURKINA FASO	1.384.349€	1.527.917€	-143.568€	110,37%	333.062€	342.063€	-9.001€	102,70%
BOLIVIE	1.254.105€	1.388.233€	-134.128€	110,70%	328.150€	234.752€	93.398€	71,54%
BURUNDI	2.655.960€	2.675.916€	-19.956€	100,75%	310.496€	210.361€	100.135€	67,75%
HAITI	153.450€	45.232€	108.218€	29,48%	500€	0€	500€	0,00%
CONGO RD	4.665.842€	4.631.913€	33.929€	99,27%	703.620€	655.336€	48.284€	93,14%
MAROC	1.478.054€	1.189.282€	288.772€	80,46%	299.994€	226.720€	73.274€	75,57%
MAURITANIE	130.850€	0€	130.850€	0,00%	0€	0€	0€	0,00%
PALESTINE	154.900€	177.361€	-22.461€	114,50%	0€	0€	0€	0,00%
RWANDA	3.697.366€	3.481.038€	216.328€	94,15%	337.587€	225.982€	111.605€	66,94%
SENEGAL	1.216.563€	1.094.670€	121.893€	89,98%	296.799€	234.784€	62.015€	79,11%
VIETNAM	1.232.039€	1.189.400€	42.639€	96,54%	286.164€	228.988€	57.176€	80,02%
MULTILATERAL	427.720€	452.363€	-24.643€	105,76%	10.760€			

En Bolivie, un partenaire, l'Université de Santa Cruz, a du être écarté parce qu'il n'adhérait plus aux valeurs du programme décidé au niveau national.

En république démocratique du Congo, la faiblesse institutionnelle de tous les partenaires n'a pas permis une véritable cogestion des programmes. Toutefois, la situation a été en s'améliorant au fil du temps. Un partenaire du programme d'appui au secteur agro-alimentaire, l'OPEC, a du être écarté suite à sa faible implication.

Enfin, pour le positif, les partenariats constatés dans deux programmes au Burkina Faso (sylviculture et gestion de l'eau) ont été exemplaires et de nature à garantir une appropriation maximale des résultats des programmes.

RELATION AVEC L'ADMINISTRATION

La mise en place d'un Comité technique de Concertation s'est avérée utile, pratique et efficace. Cette instance a permis de régler de nombreux problèmes, surtout en début de programme.

Le principe de passer en revue les deux rapports d'exécution intermédiaires, en 2009 et en 2010, dans un cadre de dialogue politique, en présence des agents traitants du siège a permis d'améliorer la qualité des rapports en les concentrant de manière synthétique sur l'essentiel et en les focalisant sur les résultats et l'analyse des indicateurs. Ce sont les principes issus de ces échanges que l'on a tenté de mettre en pratique dans ce qui suit.

Pour terminer, l'APEFE souhaite remercier le Conseiller général, le Conseiller et l'équipe en charge de la gestion du programme à la D3, pour leur disponibilité, leur conseil et l'esprit constructif dans lequel ils ont assuré le suivi de l'exécution de ce premier programme pluriannuel.

STRATEGIE GENERALE 2011 - 2013

INTRODUCTION

L'APEFE présente son deuxième programme trisannuel au Ministre de la Coopération dans le cadre stratégique exposé en introduction du programme pluriannuel précédent et portant sur la période 2008-2015.

Les éléments de cette première note sont repris de manière synthétique mutans mutandis.

L'APEFE : UN INSTRUMENT EN CONSTANT PROGRÈS

Depuis 1976, l'APEFE s'est forgée, au fil des ans, une expertise dans le domaine des dispositifs de formation tant locaux que globaux.

L'APEFE est une structure dynamique qui fournit depuis nombre d'années, un accompagnement technique au renforcement des capacités de ses partenaires du Sud. Elle a, de manière permanente, le souci d'adapter ses méthodes et ses outils de gestions de projet aux normes de la coopération internationale. Les concepts et les principes d'assistance technique et de renforcement des capacités étant en mutation perpétuelle, Elle adapte de manière continue et progressive son approche et ses outils au contexte évolutif d'un monde en développement.

Intégrée au sein des relations internationales de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne, dont elle constitue le centre d'expertise et d'exécution en matière de développement, l'APEFE contribue au développement et au renforcement des synergies entre les acteurs institutionnels belges francophones, de la coopération. Elle entretient également des liens privilégiés avec la coopération multilatérale francophone dans les secteurs où les objectifs spécifiques convergent. Enfin, elle veille de manière

constante à agir en complémentarité et en cohérence avec la coopération fédérale belge.

Elle accompagne ses partenaires du Sud dans une perspective systémique et intégrée qui prend en compte l'ensemble des paramètres à la source des dysfonctionnements générant le non ou le mal développement. Conformément à la note de politique internationale Wallonie-Bruxelles, l'APEFE vise à Renforcer la solidarité internationale de W-B et œuvrer au bien-être des populations des pays du Sud.

FORCES ET FAIBLESSES DE L'ASSOCIATION

Les éléments énumérés ci-après ne prétendent pas être exhaustifs et, dans la mesure où ils sont issus d'une auto-observation, leur caractère objectif est forcément limité.

a. Au titre des FORCES, retenons :

- Une large expérience du renforcement des capacités institutionnelles et de l'amélioration d'outils de formation au bénéfice de pays du Sud.
- Une souplesse de gestion et de décision rendue possible par la taille de l'organisation
- Le souci de développer une démarche participative systématique à tous les stades de gestion du cycle des programmes.
- Le dynamisme du personnel permanent au siège et sur le terrain.
- L'excellente qualité de la gestion financière et comptable
- Le positionnement institutionnel de l'APEFE qui lui permet de bénéficier d'un cadre cohérent et propice au développement des synergies et complémentarités avec l'ensemble des institutions de la Communauté française de Belgique et des Régions Bruxelloises et Wallonne.
- Relation de confiance porteuse de valeur ajoutée avec le pouvoir fédéral, en Wallonie et en CFB à laquelle s'ajoute une bonne connaissance et une bonne réputation auprès des circuits de la francophonie internationale

b. Au titre des FAIBLESSES :

- Les capacités en ingénierie de programme de coopération au développement, si elles sont bonnes, doivent faire l'objet d'un renforcement pour entrer complètement dans une dynamique de gestion axée sur les résultats.
- Difficulté dans la formulation d'indicateurs pertinents même si cet aspect s'améliore d'année en année.
- Les outils de suivi de programme qui doivent être affinés et améliorés.
- Les compétences en matière de gestion des appels d'offre pour les marchés publics qui doivent être renforcées.

Moins que des faiblesses, il s'agit là de points à améliorer au cours des mois suivants.

c. Le contexte dans lequel évolue l'association est marqué par les OPPORTUNITÉS suivantes :

- Le cadre de la déclaration de Paris qui fixe les références pour une amélioration de l'efficacité.
- L'intérêt d'une majorité de partenaires pour développer des synergies et des complémentarités (exemple du Rwanda).
- Un début de référence en missions réalisées pour les donateurs d'ordre extérieurs (l'UE par exemple).

d. Elles sont toutefois tempérées par des MENACES dont notamment :

- L'évolution du secteur de la coopération dans un cadre de mondialisation qui nécessite une capacité d'adaptation de plus en plus rapide. Notamment en termes d'envoi de personnel expatrié.
- L'appauvrissement continu des viviers d'experts tant en ingénierie de programme que dans les secteurs concernés.
- Une technocratisation ambiante risquant d'occulter l'empathie nécessaire à toute action.

L'APEFE ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE (OMD)

Soucieuses de répondre d'abord aux besoins exprimés et formulés par ses partenaires, c'est naturellement que l'APEFE les aidera à atteindre un ou plusieurs objectifs du millénaire :

a. OMD N°1 et 2

En matière de **lutte contre la pauvreté et d'éducation**, de nombreux pays ont identifié la formation professionnelle non formelle et le renforcement des capacités des agriculteurs comme des outils permettant d'améliorer la situation économique des populations urbaines et rurales et de limiter les risques liés à la mal ou à la sous nutrition. En général, ils en ont fait des éléments forts de leur stratégie de lutte contre la pauvreté et les ont inscrits de manière précise dans leur politique sectorielle d'éducation et de formation quand elle existe. Dans le cadre de ce programme, l'APEFE fournit l'accompagnement méthodologique et les ressources nécessaires aux institutions nationales chargées de la mise en œuvre des politiques sectorielles.

b. OMD n°3

La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constitue une préoccupation constante et transversale de l'Association dans les programmes qu'elle appuiera.

c. OMD N°4 et n°5

La réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé de la mère constituent la préoccupation principale des programmes développés en Haïti et au Bénin.

d. OMD n°7

L'environnement est au cœur du programme proposé pour le Burkina Faso où il est question d'assurer une gestion durable des ressources en eau. Le programme relatif à la ceinture verte de Nouakchott, en Mauritanie constitue un exemple international de bonne pratique, en liaison avec la FAO.

LES PRIORITÉS DE L'APEFE

Les priorités d'action de l'APEFE, par ailleurs convergentes avec les priorités de la coopération fédérale belges telles que fixées dans la loi du 25 mai 1999 et plus récemment du plan « d'harmonisation et d'alignement » ont été établies sur base de sa longue expérience en coopération au développement et des compétences qu'elle peut mobiliser à Bruxelles et en Wallonie.

Comme dans le programme précédent, L'APEFE renforce les compétences et les capacités de ses partenaires dans les secteurs suivants :

- L'éducation et la formation professionnelle tant formelle qu'informelle
- L'amélioration des politiques de santé dans leurs composantes : sensibilisation, formation et prévention
- La gouvernance et la conduite des Affaires publiques en matière institutionnelle, administrative et judiciaire.
- L'amélioration des différentes filières, économiques et commerciales, y compris agricoles, agro-alimentaires et culturelles, locales et régionales, en lien avec l'émergence locale d'un tissu de PME
- La problématique de l'environnement, de la disponibilité de l'eau et de son assainissement

CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE ET SECTORIELLE

Avec ce programme, l'APEFE est présente dans 10 pays et 1 région qui sont Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Haïti, Maroc, Palestine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal ainsi le Cambodge, le Laos, le Vietnam rassemblés dans une région d'intervention.

Cette liste diffère de celle du précédent programme en ce que le Vietnam est maintenant associé à un programme régional et non plus national, et qu'aucun programme n'a retenu pour l'Algérie. Quant à la Mauritanie, suite aux bons résultats obtenus en 2010, elle restera dans les priorités de l'APEFE même si les actions qui y sont menées dans

le cadre de l'appui au développement de la ceinture verte de Nouakchott, ne sont plus intégrées dans le programme pluriannuel soumis au financement de la DGCD.

Ces pays ont été choisis sur base des critères suivants déjà exposé en 2008 :

- L'indice de développement humain du PNUD
- Les liens historiques et la continuité d'une relation existante
- La présence en Wallonie et à Bruxelles de communautés originaires de ces pays
- Les synergies potentielles avec les coopérations de la Belgique fédérale, de la Francophonie multilatérale, de l'Union européenne et, bien sûr, de la Communauté Wallonie-Bruxelles
- L'adéquation de l'expertise des opérateurs francophones aux besoins de développement de ces pays.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

L'APEFE établit et exécute ses programmes triennaux en s'appuyant sur des principes, des méthodes et des outils internationalement reconnus. Pour maximiser l'impact de ses différents apports, l'APEFE recherche de manière permanente et systématique les synergies avec d'autres bailleurs de fonds qu'ils soient publics (bilatéraux ou multilatéraux) ou privés. A ce titre, elle présente dans ce programme deux exemples significatif au Rwanda (partenariat avec la VOB et la CTB) et en République démocratique du Congo (Programme pêche sur financement européen).

a. Principes

Comme pour la mise en œuvre du programme précédent, l'APEFE fonde son action sur les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le programme d'action d'Accra.

- **En matière d'appropriation**, tous les programmes proposés ont été identifiés et formulés de manière participative en requérant, à toutes les étapes, la validation des autorités concernées. Dans la mise en œuvre, l'appropriation

est également garantie par la mise en place d'une direction nationale du programme et la valorisation systématique de l'expertise nationale. Dans ces programmes, l'APEFE, finalement, ne fait qu'apporter un contenant. Le contenu appartient exclusivement au partenaire.

A cet égard soulignons le programme proposé pour la région Asie du Sud-Est qui repose sur un accord de partenariat inter-état, signé sous l'égide de la Francophonie, visant l'amélioration des systèmes de formation technique et professionnelle du Cambodge, du Laos et du Vietnam. Ces trois pays ont convenu de s'appuyer mutuellement. Le programme de l'APEFE leur apporte les ressources qui leur permettront de rendre leurs intentions opérationnelles. De plus des mesures sont prises chaque fois que les capacités nationales demandent à être renforcées.

- **En matière d'alignement**, les équipes chargées de la mise en œuvre du programme sont positionnées à l'intérieur des institutions accompagnées. Ce sont les règles ainsi que les règlements de ces institutions qui tracent le cadre des activités. Tous les programmes s'intègrent aussi dans les stratégies nationales de développement. Les passations de marché public sont réalisées autant que faire se peut, en recourant aux systèmes nationaux.
- **En matière d'harmonisation**, l'APEFE agit de manière systématique en prenant en compte les actions des autres acteurs de développement tant sur le plan local qu'en Belgique. Wallonie-Bruxelles International est l'institution prioritaire avec laquelle l'association assure une concertation systématique, notamment en termes stratégiques.

Plusieurs exemples peuvent être cités dans le cadre du Programme précédent en RDC, au Burundi, au Rwanda, au Bénin. Cette dynamique sera renforcée pendant le triennium qui vient. De plus, avec la VVOB, l'APEFE continuera à soutenir la plateforme éducation (Educaid) initiée en 2010. Cette structure contribuera à la formulation des stratégies (pays) d'intervention dans le secteur de l'éducation tout produisant de l'harmonisation entre acteurs belges.

- L'ensemble de ce programme a été conçu dans un cadre de **Gestion Axée sur les Résultats** (GAR). Une attention plus grande encore que par le passé a été accordée aux indicateurs et ce sur base des échanges développés au cours des sessions du Comité de concertation et du Comité technique de concertation.
- L'ensemble de ce programme a été conçu de manière hautement participative. Si des ateliers de formulation n'ont pas été organisés de manière systématique, les partenaires ont été consultés de manière itérative dans le cadre d'un dialogue politique parfois permanent. Ce processus débouche naturellement sur une responsabilisation mutuelle qui trouve sa formalisation dans les conventions de partenariats qui sont systématiquement présentées aux partenaires. Ces documents contractuels prévoient clairement ce que chaque partenaire est en droit d'attendre de l'autre.

MÉTHODES ET OUTILS

a. L'Approche Par Compétences en formation professionnelle et technique

Comme dans le programme précédent, en matière de Formation technique et professionnelle, l'APEFE continuera de promouvoir, pour autant que ce soit également le choix du partenaire, l'Approche Par Compétences, aujourd'hui outil reconnu et prisé un peu partout dans le monde dans le domaine de l'ingénierie de la formation.

- **Le concept de compétences** traduit une réalité qui, tout en n'étant pas la même pour tous, rend bien compte du besoin de se centrer sur l'apprentissage de l'apprenant plutôt que sur l'enseignement, de placer le jeune dans un environnement qui suscite l'établissement de liens entre les disciplines, entre la théorie et la pratique, et qui convie à la fois à l'acquisition de connaissances, au développement d'habiletés, à l'adoption d'attitudes.
- **L'Approche Par Compétences** (APC) renvoie à un type d'élaboration de curriculum d'études qui répond à des critères précis et qui suit une logique définie en fonction d'une conception du processus d'apprentissage. Chaque curriculum est construit à partir d'une esquisse des compétences

visées dans un domaine donné, que l'on appelle un « profil de sortie », lequel est élaboré à partir d'un corpus cohérent de compétences, déterminées par les représentants du milieu de la formation et ceux du milieu du travail, pour répondre notamment aux attentes du marché du travail et de la société.

L'idée de mobilisation et de combinaison efficaces rend chaque compétence indissociable des contextes dans lesquels elle est mise en œuvre ; l'idée d'un ensemble de ressources internes à chaque apprenant fait référence à des connaissances, mais elle ne se limite pas à ces dernières : cela inclut aussi des attitudes, des valeurs... ; l'idée de famille de situations oblige à circonscrire l'étendue des situations dans lesquelles une compétence donnée peut être mise en œuvre. Ce processus se réfère donc à un système particulier d'ingénierie de la formation.

- **Pour être mise en place sur le plan méthodologique,** l'APC s'appuie sur des principes éducationnels qui obligent l'apprenant à être actif dans son apprentissage en prenant lui-même progressivement conscience de l'accroissement de sa propre compétence et demandant aux éducateurs de formuler au préalable, clairement et ouvertement, les résultats attendus en termes de compétences. Cette approche aborde l'éducation sous l'angle de l'action et fait de l'évaluation une partie intégrante de l'apprentissage en l'inscrivant dans une perspective de formation globale et de développement de la personne.

On le voit, l'APC prend en compte les besoins exprimés par le milieu du travail et les attentes de la société, elle propose une perspective éducationnelle basée sur la méthodologie active qui s'inscrit dans la mouvance des contextes, d'où la nécessité de se placer en mode d'action, d'adaptabilité et d'ouverture. L'APC s'inscrit ainsi comme un processus qui n'est jamais absolument terminé.

b. Bénéfices et contraintes de l'APC

• Les bénéfices

Rappelons que la notion de compétence existe indépendamment de ce qui est appelé l'Approche Par Compétences (APC). Cela signifie qu'il est possible d'emprunter, dans un premier temps, le concept de compétence et d'en tirer profit sans nécessairement concevoir l'ensemble d'un programme d'études en termes de développement des compétences en adoptant l'APC. Cela laisse donc l'opportunité d'une mise en place progressive sans la nécessité de bouleverser à priori les habitudes.

L'APC met l'accent sur la préparation des certifiés à agir, à s'adapter à différentes situations dans le monde qui les attend et à être générateurs d'innovation. Cela est particulièrement bénéfique dans les formations de type professionnel qui doivent prendre de mieux en mieux en compte les exigences du marché du travail et des impératifs professionnels. L'APC permet de répondre à des problématiques de plus en plus complexes et changeantes. C'est spécifiquement le cas dans les pays en voie de développement.

L'APC favorise la cohérence des programmes d'études et aide les apprenants à trouver du sens aux activités de formation lorsqu'elles sont placées en contexte.

• Les contraintes et les difficultés

Les contraintes et les difficultés liées à l'implantation montrent qu'une telle approche ne s'avère aucunement une panacée universelle ni une garantie de qualité.

L'implantation de l'APC demande le passage d'une formation axée sur la transmission de connaissances théoriques à une formation orientée vers l'apprentissage de comportements efficaces ce qui souvent pose de nombreuses difficultés aux RH en place : directeurs et formateurs.

Souvent, la mise en place du système n'est pas linéaire et le développement des compétences se fait de manière atomisée. La cohérence fait souvent défaut. Néanmoins, le temps, les formations de cadres, de directeurs, de formateurs ainsi que les accompagnements intensifs peuvent sensiblement

améliorer la mise en place. L'intégration, but ultime, s'avère assez aléatoire dans des contextes difficiles où les RH sont insuffisantes, où les cadres institutionnels sont mouvants, où les infrastructures et les moyens sont loin d'être suffisants que pour correspondre aux exigences.

Les méthodologies selon la pédagogie active sont complexes et vont à l'encontre des préconçus des formateurs initiés aux méthodes frontales. L'apprenant devenant le sujet, l'acteur de son apprentissage. On est loin du silence imposé dans de nombreuses classes ou atelier. Les résistances aux changements peuvent parfois être très longues à modifier.

Comme l'APC repose sur une conception pédagogique particulière, son application peut difficilement se limiter à une adaptation d'activités existantes ou à l'introduction de modes d'apprentissage interactifs dans des activités prises individuellement. En effet, les chaînes d'activités forment des séquences, en étant construites par l'établissement des liens nécessaires entre les composantes du programme. Par conséquent, l'APC impose de repenser l'organisation des enseignements, ce qui entraîne inévitablement une remise en question de la formule des cours traditionnellement conçus. Cela est très difficile à mettre sur pied.

Dans cette logique, l'évaluation des niveaux atteints, par compétence visée et à toutes les étapes du processus de formation, doit être prévue selon des modalités appropriées, ce qui présente des difficultés de taille, notamment en raison des contraintes institutionnelles qui freinent les collaborations entre les intervenants.

Tous les intervenants travaillant dans la formation doivent évaluer en étroite collaboration. Dans l'APC, l'évaluation même du « savoir-agir » est considérée comme un moyen de développement de l'apprenant ; elle s'avère cruciale et l'efficacité de celle-ci pour toutes les personnes concernées repose sur l'existence d'un système global qui contribue à la cohérence et à l'amélioration continue du curriculum. Cela exige un système d'évaluation adapté et plus souple. Pour s'engager dans la voie de l'APC, il faut donc favoriser une culture de coopération afin de concevoir, dès le départ, les

finalités de la formation visée et les modalités d'évaluation appropriées. Pour implanter cette dynamique, les formateurs d'une filière doivent non seulement se concerter, mais aussi travailler en complémentarité. Cela nécessite la mise en place de mécanismes pour développer une vision d'ensemble et favoriser la cohésion du programme à offrir.

Les bénéfices de l'APC semblent aussi grands que ses contraintes mais des facteurs fondamentaux peuvent être évoqués pour justifier l'adoption d'une pédagogie centrée sur les compétences, dont le besoin d'une plus grande polyvalence des certifiés, l'instabilité des situations et des contextes de travail, le développement d'une économie orientée de plus en plus vers un savoir faire de qualité, cela dans l'objectif global de la réduction de la pauvreté.

L'APC ne convient pas toujours et dans toutes les circonstances ; aussi il serait pertinent de souligner que son adoption nécessite une adhésion volontaire, tout en introduisant des balises institutionnelles, organisationnelles et de gestion des ressources facilitant sa mise en application. Il faut donc faire en sorte que les mécanismes institutionnels puissent avoir la polyvalence et la souplesse requises pour pouvoir mettre l'APC en application.

c. L'assistance technique

Aujourd'hui, les ressources humaines expatriées ne constituent plus la ressource privilégiée mobilisée pour la mise en œuvre des activités sensées fournir les résultats programmés. D'ailleurs, déjà dans le programme général précédent, existent des programmes pays qui ont fonctionné sans la présence permanente de coopérant expatriés.

Avec le Grap-Swap de l'AUF retenons et faisons nôtre ce qui suit, repris d'un article paru dans le numéro 21 de la revue EchoSud (p. 4, p. 5) :

NOUVELLES MODALITÉS D'AIDE, RÔLE NOUVEAU DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

La Déclaration de Paris encourage les agences de coopération à recourir davantage aux nouvelles modalités d'aide telles que l'approche sectorielle et l'appui budgétaire. Plusieurs rôles peuvent encore être attribués aux assistants techniques dans le cadre de ces nouvelles modalités en gardant en tête que le rôle primordial des AT est d'appuyer le développement des capacités des institutions partenaires.

Les assistants techniques placés au niveau central et n'ayant pas de projet spécifique à gérer occupent une position relativement neutre, et leur compréhension des intérêts et contraintes à la fois de la partie nationale et des bailleurs de fonds leur donne des atouts pour faciliter le dialogue politique en faisant le relais entre les deux parties. En outre, ces assistants techniques ont un rôle important à jouer pour :

participer à l'analyse stratégique des enjeux de leur secteur ;

- participer à l'identification des goulets d'étranglement et des facteurs de changement, (iii) appuyer le développement des capacités et les processus de réforme ;
- aider à la capitalisation des expériences, et, finalement ;
- pour favoriser le dialogue politique entre tous les acteurs sectoriels par la diffusion et l'échange d'informations techniques et l'acquisition de nouvelles compétences (formation continue des acteurs sectoriels grâce à l'appui de l'assistant technique).

Ensuite, il est généralement reconnu qu'il est important pour les agences de coopération de garder une expertise « terrain » qui doit leur permettre de nourrir et d'adapter leurs politiques de coopération. Ici aussi, le rôle premier des assistants techniques placés au niveau opérationnel devrait être d'appuyer le développement des capacités des institutions partenaires afin d'apprendre de la fourniture des services sur le terrain pour guider le développement des politiques nationales, bilatérales et internationales.

Enfin, on entend parfois parler d'assistants techniques destinés à « suivre » l'appui budgétaire. Or, celui-ci est loin d'être un simple canal de déboursement des fonds dont il convient d'évaluer la fiabilité ; c'est, au contraire, un nouveau contrat de partenariat (comprenant l'appui au développement des systèmes nationaux, le dialogue politique, etc.) qui vise à mettre les efforts des différents acteurs en commun pour atteindre de meilleurs résultats de développement (3).

Selon cette conception, l'AT qui accompagne l'appui budgétaire devrait appuyer les institutions du pays partenaire (ministères sectoriels aussi bien que des finances) pour atteindre des objectifs sur le terrain en faisant le meilleur usage possible des fonds avec, notamment, la mise en œuvre de mécanismes idoines de gestion et de fourniture des services publics.

NOUVEAU PROFIL ET NOUVELLES COMPÉTENCES

Les changements évoqués ci-dessus, en particulier la réorientation du rôle des assistants techniques depuis la gestion de projets techniques vers la participation au dialogue politique et l'appui au développement des capacités, impliquent un changement des compétences des assistants techniques.

Ceux-ci doivent désormais posséder des compétences de trois types principaux :

- Des compétences techniques, toujours, afin de garder leur légitimité et leur plus-value dans le dialogue politique, l'encadrement de leurs collègues et l'analyse de la situation ;
- Des compétences financières et budgétaires, qui dépassent la gestion financière des projets pour englober la compréhension des principes et mécanismes des nouvelles modalités d'aide, en ce compris le processus budgétaire, la situation macroéconomique et le système de gestion des finances publiques du pays hôte ;
- Enfin et avant tout, des compétences « stratégiques » ou relationnelles : les assistants techniques sont en effet souvent des facilitateurs, des modérateurs, notamment pour apaiser les luttes de pouvoir et trouver des solutions pour faire avancer les réformes. Ceci requiert des qualités humaines essentielles telles que la capacité d'écoute, l'empathie, la modestie, le respect de l'autre, la communication – qualités qu'il faut déceler et encourager dans le chef des nouveaux assistants techniques. »

C'est bien dans cette voie là que l'APEFE s'est engagée dès le début du programme pluriannuel 2008 – 2010. Elle a déplacé le centre de gravité de son encadrement de terrain de la périphérie au centre des programmes en supprimant la fonction de coordonnateur au profit de l'émergence du rôle d'administrateur de programme dont le profil, élaboré au sein du comité de concertation APEFE – DGCD et repris dans l'encadrement ci-dessous, rejoint parfaitement les compétences qui viennent d'être énoncées.

L'Administrateur de Programme doit jouer le rôle de chef de chantier dans l'organisation de la mise en œuvre des activités du programme en conservant devant les yeux la boussole de la stratégie.

ADMINISTRATEUR DE PROGRAMME

Profil de la fonction

L'Administrateur de programme sectoriel contribue à la gestion participative et dynamique des activités. Il favorise aussi l'implication et l'intégration des bénéficiaires dans le processus de gestion et de mise en œuvre du programme. Il veille à la qualité du partenariat et contribue à mettre en place, pour l'APEFE, les conditions nécessaires à l'atteinte des résultats.

Un Administrateur de Programme est d'abord un coopérant dont la tâche principale reste focalisée sur le renforcement des compétences techniques du partenaire local renforcé. En plus de cette mission, il contribue également au renforcement des capacités du partenaire en matière de gestion de programme de développement.

L'administrateur de Programme :

1. Assure la veille sectorielle dans le secteur du programme qu'il administre.
2. Assure, pour l'APEFE, le suivi et la régulation de la planification des activités du programme et de la mise à disposition des ressources.
3. Est membre du Comité de Pilotage du programme avec une voix consultative mais peut être mandaté pour y représenter officiellement l'APEFE.
4. Veille à la gestion des ressources effectuée par le bureau local de l'APEFE en rapport avec le programme qu'il administre. En cela il doit pouvoir apprécier le fonctionnement de cette équipe et en rendre compte directement à la direction de l'APEFE.
5. Contribue à l'encadrement (accueil, congés, accidents, administration par le bureau local) des coopérants de son programme.

6. Contribue à Identifier les besoins en formation des acteurs (bénéficiaires, coopérants expatriés et locaux, personnel local, ...) du programme, formule les recommandations nécessaires et en assure le suivi.
7. Veille à la cohérence des activités du personnel (coopérants et experts, expatriés ou locaux) employé par l'APEFE dans le cadre du programme.
8. Prend toutes les mesures nécessaires pour renforcer les capacités de gestion de l'intervenant local renforcé en vue d'en faire, avant la fin du programme, un vecteur de développement durable dans le secteur du programme.

Dans une perspective de renforcement et de valorisation des compétences locales locale, l'APEFE s'attache aussi à privilégier, autant que faire se peut, le recours à l'expertise nationale ou régionale. Plusieurs exemples pourraient être cités dans le cadre du programme 2008-2010. Dans le prochain triennium, elle continuera dans cette voie.

MODALITÉS DE GOUVERNANCE DES PROGRAMMES

Ce chapitre décrit de manière générale les différentes modalités d'application au sein de l'APEFE pour assurer l'accompagnement local de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des programmes. Ces modalités sont applicables à tous les programmes et sont donc abordées en début de PPA. Les spécificités dont la composition des comités respectifs seront abordées le cas échéant dans le descriptif de chaque programme.

Ces modalités sont reprises textuellement dans les conventions de partenariat contractées entre l'APEFE et les intervenants locaux renforcés.

a. Organes de cogestion du programme

Afin d'assurer une cogestion efficace, différents organes de gouvernance stratégique et opérationnelle sont mis en place. Chaque intervenant local renforcé désignera de façon nominative les personnes qui intégreront les différents niveaux de cogestion du programme.

L'APEFE ne souhaite pas imposer la création artificielle de structures parallèles de gestion des programmes. Elle entend dans la mesure de leur fonctionnement effectif, s'aligner sur les structures existantes au sein des institutions partenaires. A défaut, des structures propres aux programmes peuvent être créées afin d'assurer d'une part, une bonne gestion des programmes et d'autre part de renforcer in fine les capacités managériales locales.

Les fonctions et entités suivantes sont vivement recommandées afin d'assurer une cogestion efficace :

1. Directeur de programme (DP).

L'intervenant local renforcé désigne un DP, responsable de l'atteinte du (des) résultat(s) concerné(s) et chargé de superviser la gestion journalière. Le cas échéant, un gestionnaire local peut être affecté et mandaté par le DP. Le DP coordonne la réalisation des activités planifiées. Le cas échéant, l'APEFE peut désigner parmi les coopérants, un Administrateur de Programme (AP).

Sous réserve du respect des engagements de l'APEFE en ce qui concerne les ressources mobilisées et les activités à réaliser, le DP est responsable de l'atteinte du (des) résultat(s) et de l'objectif sectoriel du programme visé(s).

- Le DP s'engage à mettre à disposition du programme, les ressources humaines, les moyens d'investissement et de fonctionnement le concernant et repris dans le PPA
- Le DP veille à tenir à la disposition des acteurs du programme un espace physique au sein de son administration.
- Le DP s'engage à réaliser les activités dont il est chargé en référence au chronogramme des activités repris dans le PPA
- Le DP agréé les candidatures des coopérants que lui soumet l'APEFE. Le cas échéant, il motive le refus de celles-ci.
- En ce qui concerne les ressources humaines expatriées de l'APEFE, le DP s'engage à favoriser le respect des clauses conventionnelles liant l'APEFE au Ministère de tutelle et au pays partenaire.

- En ce qui concerne les moyens d'investissement et de fonctionnement, le DP s'engage à respecter les clauses conventionnelles liant l'APEFE au Ministère de tutelle et au pays partenaire.
- Le DP s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la durabilité du (des) résultat(s) atteint(s).

2. Administrateur de programme (AP)

Voir ci-dessus.

3. Bureaux APEFE

A l'exception de la RDC qui dispose d'un coordonnateur, la majorité des missions APEFE disposent de bureaux locaux dotés d'un personnel local sous contrat APEFE et chargé du suivi administratif de la programmation. Ces bureaux sont notamment en charge des formalités administratives locales liées à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

Dans les limites du possible, les locaux, le matériel et le personnel de ses bureaux sont tenus à la disposition des acteurs des programmes pour toutes tâches administratives.

4. Comité Technique de Suivi (CTS)

Un Comité Technique de Suivi (CTS) est composé du DP (qui le préside), de l'AP, du gestionnaire local, du ou des coopérant(s) APEFE et de leurs homologues. En cas de besoin, il peut être fait appel à des personnes ressources en fonction de l'ordre du jour des réunions.

Le CTS se réunit au moins une fois par trimestre et en tant que de besoin.

Les tâches du CTS sont, notamment :

- L'élaboration avant le 1^{er} janvier de chaque année du Schéma Annuel de Planification (SAP) qui développe en sous activités le chronogramme des activités
- L'élaboration avant le 1^{er} janvier de chaque année du budget éventuellement aménagé du programme et sa soumission au CP

- L'établissement trimestriel des plans de trésorerie qui seront soumis au financement de l'APEFE et leur soumission au CP ;
- L'élaboration du cahier des charges et/ou les termes de référence liés aux acquisitions des ressources matérielles, aux missions internationales et aux formations ;
- Les propositions au CP, d'éventuels aménagements et recadrages qu'ils soient techniques (changements d'OS, de R, d'activités, d'IOV, de planning,...) ou budgétaires (réaffectation des ressources,...) ;
- La présentation trimestrielle au comité de pilotage des rapports des réunions techniques de suivi ;
- La préparation les rapports annuels et finaux d'activités, d'exécution, de suivi et d'évaluation et les soumettre au CP.

5. Comité de pilotage (CP)

Le comité de pilotage est l'instance de décision chargée de l'orientation stratégique et de la validation des documents de programmation et de suivi-évaluation. Il est composé des représentants de chacun des acteurs engagés. En cas de besoin, il peut être fait appel à des personnes ressources en fonction de l'ordre du jour des réunions.

Sa présidence est assurée par le DP et le secrétariat, par l'APEFE. Y-seront notamment représentés : le Partenaire, intervenant local renforcé (structure locale) représenté par le directeur du programme ; l'APEFE ; le ministère de tutelle.

Le CP se réunit au moins deux fois l'an et en tant que de besoin. Le planning des réunions de pilotage figure dans les SAP. Le CP se réunit au début du programme afin d'entériner l'ensemble des documents de programmation et de répartir les rôles entre les acteurs. Au cours de la première réunion, le CP établit son règlement d'ordre intérieur. Les modalités de réunion et de validation des documents sont arrêtées de commun accord en favorisant la transparence, l'équité et l'efficacité. Il se réunit ensuite au minimum une fois l'an afin d'évaluer l'état d'avancement du programme et de

valider notamment les SAP et les rapports d'exécution. Il se réunit à la fin du programme afin d'en évaluer les résultats et l'impact et de valider le rapport d'exécution et le bilan financier finaux.

Le CP :

- Valide les éventuels recadrages techniques proposés par le CTS ;
- Valide les plans de trésorerie et les éventuels aménagements budgétaires proposés par le CTS ;
- Valide le cahier des charges et/ou les termes de référence liés aux acquisitions des ressources matérielles, aux missions internationales et aux formations ;
- Supervise et contrôle la gestion des ressources affectées par l'ensemble des contributeurs
- Assure la diffusion des résultats auprès des diverses institutions partenaires et informe les partenaires du programme des évolutions institutionnelles et politiques pouvant influencer l'impact des actions ou être influencées par les actions ;
- Valide et diffuse les rapports de suivi, d'évaluation, d'activités et d'exécution
- Facilite la communication entre l'ensemble des partenaires et des intervenants, et appuie au maximum le CTS ;
- Facilite l'organisation des évaluations internes et/ou externes en mettant notamment à disposition des évaluateurs l'ensemble des informations utiles.
- Les décisions prises au sein du CP par les représentants des partenaires et de l'APEFE le sont en accord avec leurs hiérarchies respectives. Toutes les décisions sont prises par consensus et sont reprises dans un PV décisionnel communiqué à l'ensemble des parties dans les quinze jours de la date de la réunion.

6. Comités de gestion sectoriels

Dans certains cas particuliers des comités de gestion sectoriels peuvent être mis en place à l'échelon d'un pays. Ils peuvent renforcer ou remplacer les comités de pilotage et joue globalement les mêmes rôles à l'échelon d'un objectif sectoriel alors que les CP peuvent fonctionner dans certains cas à l'échelon de résultats.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Les conventions de partenariat qui contractualisent les liens entre l'APEFE et les intervenants locaux renforcés comprennent notamment un volet financier qui arrête les modalités, normes et procédures d'application dans chaque programme.

Les gestions comptable et financière du programme se font sous le contrôle du DP et de l'AP. Les dépenses sont notamment visées par ces derniers

Les procédures et normes administratives et financières de l'APEFE sont d'application et les outils comptables et financiers tenus à jour, à savoir.

- a. Les livres de caisse et de banque pour un programme ou un résultat
- b. Le programme de gestion en ligne des dépenses locales (« GESLOC ») pour la comptabilité quotidienne
- c. Le programme de gestion en ligne des aménagements budgétaires (« GAEL »)
- d. Les plans de trésorerie
- e. Les réconciliations comptables (adéquation entre livres de caisse et de banque et GESLOC)

Un compte à double signature, spécifique à chaque programme est ouvert localement

Un responsable financier local est recruté ou détaché par l'institution partenaire. Il prépare en étroite collaboration avec le directeur de programme et/ou l'administrateur, les rapports comptables qui sont présentés trimestriellement au CTS.

Un contrôle interne du respect des procédures financières est réalisé au moins une fois sur la durée du PPA.

MODALITÉS DE RAPPORTAGE

Les modalités de rapportage recommandées par l'APEFE sont les suivantes :

Mensuellement

Chaque mois, un rapport d'exécution mensuel (REM) est élaboré soit par le directeur de programme, l'administrateur de programme ou tout autre membre du CTS. Ce rapport très synthétique évoque l'état d'avancement des activités planifiées, le degré d'atteinte des résultats et les taux de consommation des dépenses. Ils mettent surtout en exergue les dysfonctionnements éventuels nécessitant des prises de décision quant aux remédiations à envisager. Ces rapports sont diffusés aux CTS et aux responsables géographiques du siège.

Un programme (« REM ») permet l'encodage de ces données en ligne et donc en temps réel.

Annuellement

Chaque année, sur base d'une estimation réaliste des dépenses effectuées, un RAPEX annuel est rédigé par le CTS sur base des RAPÈX mensuels et validé par le CP sur base des éléments du suivi-évaluation. Il permet de rendre compte de différents paramètres dont l'évolution du contexte, le degré d'atteinte de l'objectif spécifique et des résultats, le taux de consommation des budgets, les leçons apprises et les recommandations formulées pour la suite de l'exécution.

Ces RAPEX sont adressés au siège qui en extrait une synthèse adressée à la DGCD.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Le suivi et l'évaluation ont pour but non seulement de contrôler l'exécution technique et financière des activités du projet, mais surtout d'améliorer l'efficacité et l'efficacités du programme pour qu'il puisse réaliser au mieux ses objectifs.

Suivi

En interne, ce sont le CTS et le CP qui jouent pleinement ce rôle. Le CTS rend systématiquement compte au CP.

Les programmes disposent d'une planification des activités, assortie d'IOV et d'une planification budgétaire, qui permet de contrôler la bonne marche du programme et de procéder aux ajustages nécessaires.

Un atelier de suivi interne est normalement organisé à mi-parcours, par le programme. Il rassemble les partenaires opérationnels et stratégiques directement impliqués dans le programme pour permettre de faire le point sur la réalisation des activités, l'atteinte des résultats et de l'objectif spécifique et envisager les rétroactions à mener pour assurer l'atteinte de l'objectif.

Une visite annuelle des responsables géographiques sur le terrain est souhaitable dans la mesure des disponibilités respectives. Il est recommandé de tenir à cette occasion une réunion du comité de pilotage ou à défaut, une réunion technique de suivi pour chaque programme. Des missions d'autres responsables du siège peuvent être envisagées (direction, services techniques et administratifs).

Les éventuelles missions de suivi organisées par la DGCD seront organisées et si possible menées conjointement.

Evaluation

Les programmes sont assortis d'indicateurs d'objectif spécifique et de résultats. Les valeurs annuelles de ceux-ci servent de tableaux de bord pour le contrôle de l'atteinte correcte des objectifs et résultats fixés.

Un intérêt accru est donc désormais accordé à l'évaluation des valeurs d'indicateurs à atteindre et atteintes au niveau de l'objectif et des résultats de programme. Les moyens de mesure sont si possible planifiés et budgétés.

Les évaluations sont conçues comme un processus constructif et formatif. Elles sont menées de manière participatives en amont et en aval (définition des termes de référence, organisation des missions, débriefing)

Le recrutement des évaluateurs se fait par appel à la concurrence et privilégie le recours à des binômes d'experts nationaux et internationaux.

Le CP a notamment comme mission d'assurer l'autoévaluation des programmes. Les canevas des RAPEX annuels reprennent en effet l'ensemble des paramètres et critères d'évaluation de base.

Au moins une évaluation externe est souhaitable par programme au cours d'un PPA. Elle sera prioritairement consacrée à l'évaluation finale mais peut dans certains cas précis être réalisée à mi-parcours.

Dans ce programme 2011-2013, les évaluations, à quelques exceptions près, sont prises en charge sur un autre financement que la DGCD raison pour laquelle elles n'apparaîtront pas toujours dans les budgets. L'APEFE considère, en effet que les évaluations font partie intégrante du cycle du programme et qu'en conséquence, leur coût n'a pas à être imputé sur la gestion.

Évaluation interne du partenariat

La qualité du partenariat fera l'objet d'une évaluation collective annuelle des CTS. Le compte rendu de ce travail collectif sera transmis au comité de pilotage qui prendra toutes mesures nécessaires à l'amélioration du partenariat.

Cette évaluation se fera en vérifiant la bonne application des conventions de partenariat qui ont été et seront signées avec les intervenants locaux renforcés.

PAYS

INTRODUCTION

Ce qui suit expose les éléments principaux qui déterminent le programme dans sa globalité sur les plans budgétaires, sectoriels et géographique.

BUDGET

Pour mémoire, sont concernés, 10 pays et une région : Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Haïti, Maroc, Palestine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et la région composée du Cambodge, du Laos et du Vietnam.

Budget général soumis au financement de la DGCD
(voir tableau ci-contre)

La demande de financement porte sur un montant total pour trois ans de 29 985 976€.

Ce budget inclut des frais intitulés « frais opérationnels nord » qui couvriront les frais de fonctionnement de la plateforme éducation décrite dans la troisième de la présentation du programme. Il intègre aussi un « phasing out » relatif au programme Chagas en Bolivie pour un montant de 28 995€ en 2011 (deux mois).

Les frais de gestion s'élèvent à 12% en moyenne contre 18% dans le budget du programme précédent soit une baisse de 6% principalement due à la réorganisation de l'encadrement local.

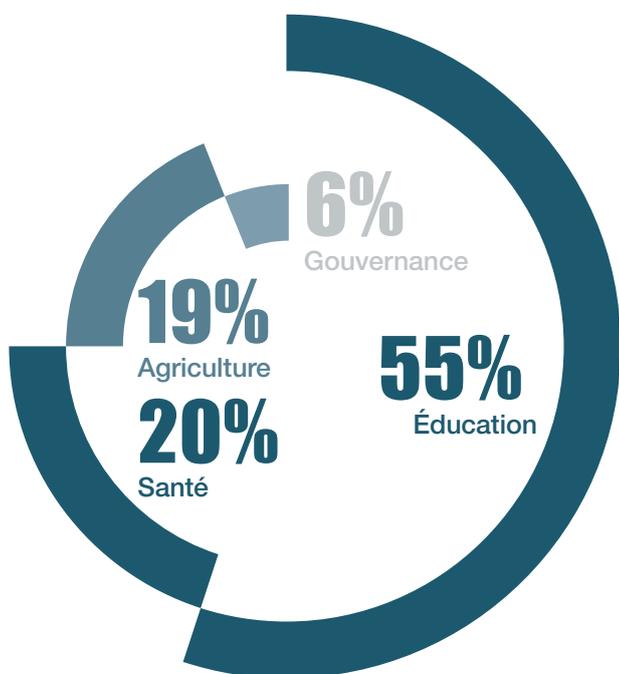
Les frais de structures sont calculés sur base de 5,95% de la somme des frais opérationnels et des frais de gestion.

Ci-après plusieurs tableaux montrent comment ce budget se répartit entre les secteurs, entre les régions et entre les pays.

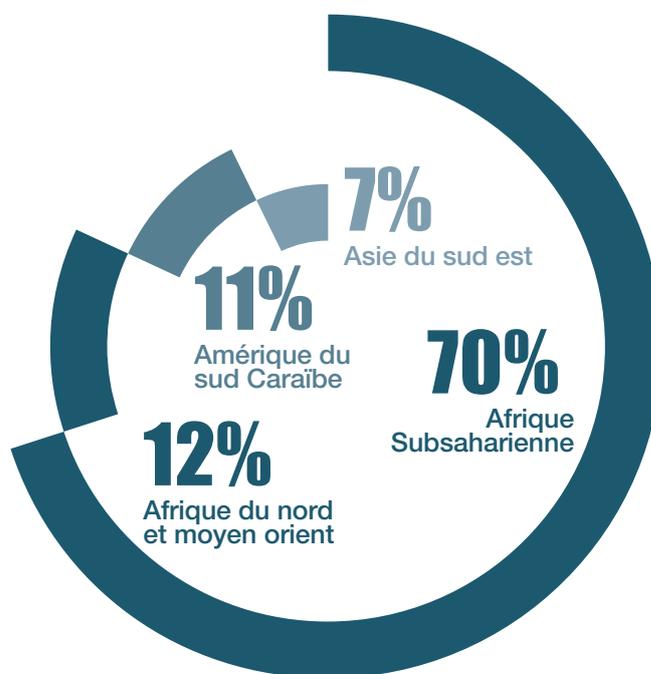
BUDGET GÉNÉRAL SOUMIS AU FINANCEMENT DE LA DGCD

Frais opérationnel Sud	24.798.974	8.057.941	8.271.590	8.469.443
Frais opérationnel Nord	108.000	35.000	36.000	37.000
TOTAL FRAIS OPERATIONNEL (FO)	24.906.974	8.092.941	8.307.590	8.506.443
Frais de Gestion Sud	1.827.302	600.581	590.353	636.368
Frais de Gestion Nord	1.567.731	502.731	525.000	540.000
TOTAL FRAIS DE GESTION (FG)	3.395.033	1.103.312	1.115.353	1.176.368
FRAIS DE STRUCTURE (FS)	1.683.969	547.177	560.665	576.127
TOTAL GENERAL	29.985.976	9.743.430	9.983.609	10.258.937
FO/(FO+FG)	12,00%	12,00%	11,84%	12,15%
FG+FS/TOTAL GENERAL	16,94%	16,94%	16,79%	17,08%

RÉPARTITION DU BUDGET PAR SECTEUR

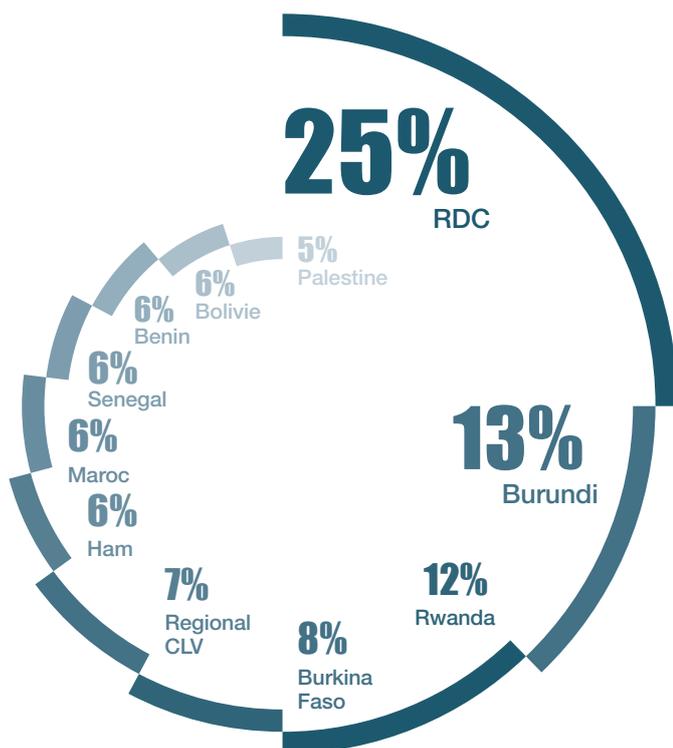


RÉPARTITION DU BUDGET PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE



Ce tableau montre que le secteur de l'éducation et de la formation reste le secteur privilégié de l'asbl sachant par ailleurs que les quatre autres secteurs sont aussi appréhendés de manière globale au travers d'activités de formation.

RÉPARTITION DU BUDGET PAR PAYS



A eux seuls les trois pays d'Afrique centrale (Burundi, République démocratique du Congo et Rwanda, concentrent 50% du budget.

BUREAUX LOCAUX

La plupart des bureaux locaux sont constitués d'au moins une personne ressource, employée de longue date par l'APEFE et connaissant les modalités de fonctionnement de l'APEFE, les ministères, le système administratif, les différents circuits (administratif, commerciaux...) du pays. Cette personne a différentes fonctions suivant les besoins des programmes et le profil du personnel engagés au sein de ceux-ci.

Elles assurent l'accueil et l'installation des assistants techniques internationaux.

Le bureau assure les tâches administratives et comptables, la gestion du personnel, la maintenance et l'inventaire du matériel.

Elle supervise localement l'organisation des missions internationales.

L'ensemble des bureaux locaux ont vu leurs coûts absolus et relatifs diminuer suite à la suppression du poste de coordonnateur.

L'APEFE compte 10 pays et une région d'intervention.

Au total, elle a 10 bureaux locaux en activité, seule la Palestine n'en a pas.

Le coût de 7 d'entre eux (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Maroc, Régional, Rwanda, Sénégal) se situe dans une fourchette de 95.000€ à 155.000€. Le coût relatif par rapport au budget pays varie de 3,2% à 9,8%. La variabilité des ces pourcentages est due au montant total du budget total par pays. Le Burundi et le Rwanda reçoivent de plus gros financements (plus de 3.000.000€), ce qui ramène le coût de leur bureau local à un ordre de grandeur proche des 3% contrairement aux 5 autres pays ne bénéficiant que de financement de l'ordre de 1.500.000€ et dont ce pourcentage tourne autour des 8-10%

Hors de cette fourchette se trouvent la RDC avec un bureau local qui coûte environ 736.000€ et la Bolivie et Haïti qui ont respectivement un budget de 16.315€ et 40.000€.

Un bref aperçu des bureaux locaux est présenté pour chaque pays.

STRATÉGIES PAYS (SYNTHÈSE)

Pour chaque pays, on présente le budget par objectifs spécifiques et par résultat.

BENIN

UN SECTEUR : SANTÉ | DEUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES.

Le programme du Bénin, consistera à consolider les résultats atteints en 2008-2010. Pour des raisons de cohérence et d'efficacité de suivi, deux objectifs spécifiques ont été formulés. Le premier porte sur les soins de kinésithérapie et le deuxième sur la formation des personnels de santé.

OSS1	Les capacités de rééducation et de réadaptation des personnes handicapées ou en état d'incapacité au Bénin ont été développées qualitativement et quantitativement par un renforcement des capacités institutionnelle, organisationnelle et éducationnelle dans le domaine de la réadaptation médicale et de la Réadaptation à Base Communautaire (RBC)	768.231	202.690	255.293	310.249
R1	Les capacités institutionnelles du Ministère de la Santé ont été renforcées	6.400	3.200	1.000	2.200
R2	Les capacités en soins de kinésithérapie et de réadaptation médicale ont été renforcées qualitativement et quantitativement	285.703	82.144	95.227	108.332
R3	L'offre de formation en kinésithérapie de l'ESK et de la FSS a été renforcée et autonomisée	106.172	22.934	37.296	45.942
R4	Les capacités du PNRBC à mettre en œuvre son offre de service en réadaptation aux PH ont été renforcées.	326.918	81.786	99.544	145.589
R5	La disponibilité de ressources humaines compétentes en réadaptation à base communautaire a été accrue	43.038	12.626	22.226	8.186
OSS2	La disponibilité des infirmiers et des sages-femmes compétents au Bénin ont été accrues par le renforcement des capacités de formation initiale et l'appui à la formation continue.	640.078	239.122	253.841	147.115
R1	Les capacités pédagogiques et didactiques de formation initiale en sciences infirmiers et obstétricales à l'INMES ont été renforcées	451.758	168.782	170.301	112.675
R2	Les actions de formation continue des infirmiers et des sages-femmes ont été harmonisées	16.700	8.100	8.100	500
R3	Des modules de formation continue et certifiant en transfusion sanguine ont été mis en place par le CNTS	171.620	62.240	75.440	33.940
Total frais opérationnel		1.408.309	441.812	509.134	457.364
Frais de gestion Sud		170.229	52.882	53.592	63.755
<i>Bureau local</i>		<i>155.079</i>	<i>49.832</i>	<i>50.542</i>	<i>54.705</i>
<i>CTS, CP, ...</i>		<i>15.150</i>	<i>3.050</i>	<i>3.050</i>	<i>9.050</i>
TOTAL PAYS		1.578.538	494.694	562.726	521.119
FG/ (FO+FG)		10,78%	10,69%	9,52%	12,23%

BUREAU LOCAL

L'APEFE dispose toujours d'un bureau local à Cotonou.

► Coordonnées

Bureau APEFE Wallonie Bruxelles
01 BP 3589 RP Cotonou République du Bénin
Tél : **(+229) 21 30 73 35**
Fax : **(+229) 21 30 42 71**
Courriel : bureau.cotonou@apefe.org

Coûts absolu et relatif du bureau local

	Coûts bureau local	Coûts bureau local/ budget pays
2008-2010	251.580€	18,1%
2011-2013	155.079€	9,8%

Les postes de coûts qui restent importants sont :

Loyers et charges locatives	67.096€
Communications	10.163€
Personnel local	50.699€

Une moto est maintenue au niveau du bureau local pour le coursier.

Le détail du personnel local est repris ci-dessous :

Une chargée de la réception, du secrétariat et de la comptabilité : Madame M. MNOUDJI (financement APEFE)

Trois gardiens (jour, nuit et week-end) chargés de la sécurité et du gardiennage, du jardinage et du rôle de coursier.

BOLIVIE

UN SECTEUR : ÉDUCATION | UN OBJECTIF SPÉCIFIQUE.

Les résultats atteints en 2008-2010 seront étendus et approfondis dans le domaine de l'Éducation interculturelle bilingue qui demeure une priorité du gouvernement bolivien.

BUREAU LOCAL

Le bureau local en Bolivie a été maintenu à La Paz au sein de Wallonie-Bruxelles International essentiellement pour faire la liaison avec les Ministères situés dans la capitale. Ce bureau est réduit au strict minimum vu son éloignement la zone opérationnelle du programme situé dans les Terres Basses.

► Coordonnées

Edificio Monroy Vélez
Piso 5a oficina n° 3, Calle 21 n° 8350
San Miguel - La Paz
Bolivie
Tél. : **(+591) 221 21 316**
Fax : **(+591) 221 46 050**
Courriel : bureau.lapaz@apefe.org

Ce sont celles du programme :

Coûts absolu et relatif du bureau local

	Coûts bureau local	Coûts bureau local/ budget pays
2008-2010	297.940€	23,8%
2011-2013	16.315€	1%

L'essentiel du coût du bureau local se porte sur la rubrique budgétaire concernant les ressources humaines locales à savoir un unique coursier-auxiliaire de bureau.

Il n'y a aucun frais de loyer, ni de véhicule, ni de loyers.

		Total	2011	2012	2013
OSS1	L'adéquation éducation / approche intraculturelle, intra culturelle et plurilingue a été améliorée par le renforcement des compétences éducationnelles et institutionnelles au niveau départemental et des districts, des CEPOs et d'universités publiques dans les départements de Santa Cruz, du Béni et du Pando.	1.458.797	508.461	438.494	511.842
R1	Les universités publiques (UABJB et UAP) disposent de capacités pédagogiques et organisationnelles nécessaires meilleures pour l'implantation d'une licence en EI selon une approche interculturelle.	210.941	105.889	63.062	41.990
R2	Les capacités des SEDUCAs et districts à implanter la nouvelle politique éducative dans les matières du programme scolaire ont été renforcées	681.625	215.340	211.468	254.817
R3	Les ressources humaines des CEPOs sont compétentes pour élaborer des propositions éducatives communautaires et implanter la nouvelle politique éducative.	566.231	187.232	163.964	215.035
Total frais opérationnel		1.458.797	508.461	438.494	511.842
Frais de gestion Sud		28.715	9.852	10.035	8.828
Bureau local		16.315	5.252	5.435	5.628
CTS, CP, ...		12.400	4.600	4.600	3.200
TOTAL PAYS		1.487.512	518.313	448.529	520.670
FG/ (FO+FG)		1,93%	1,90%	2,24%	1,70%

BURKINA FASO

UN SECTEUR : AGRICULTURE |
UN OBJECTIF SPÉCIFIQUE.

Ce programme a pour but d'étendre géographiquement les résultats atteint en 2008-2010 dans le secteur eau et assainissement pour les appliquer à l'agriculture irriguée.

BUREAU LOCAL

Le bureau APEFE du Burkina Faso est localisé à Ouagadougou.

► Coordonnées

01 BP 6625 Ouagadougou 01,
Burkina Faso
Tél. /Fax bureau : **(+226) 50 31 65 00**
Courriel : bureau.ouagadougou@apefe.org

Coûts absolu et relatif du bureau local

	Coûts bureau local	Coûts bureau local/ budget pays
2008-2010	303.009€	22%
2011-2013	140.885€	8,7%

Les postes de coûts qui restent importants sont :

Loyers et charges locatives	39.160€
Véhicule	10.000€
Communications	15.000€
Personnel local	45.580€

Le personnel local qui reste en poste dans ce programme est le suivant :

- Une secrétaire qui, en plus des tâches habituelles, aide au suivi de la gestion financière ;
- Un agent d'entretien (contrat de prestation de services) qui s'occupe de la propreté des locaux.

		Total	2011	2012	2013
OSS1	Les capacités techniques des structures impliquées dans la mise en œuvre de la SNDDAI ont été améliorées par le développement d'outils opérationnels et par le renforcement des compétences	1.926.506	725.023	485.150	716.333
R1	La DADI et les DRAHRH des Cascades, des Hauts-Bassins et du Plateau Central disposent d'outils opérationnels de gestion des eaux souterraines pour l'agriculture irriguée.	288.775	103.932	94.422	90.421
R2	La DADI et les DRAHRH des Cascades, des Hauts-Bassins et du Plateau Central disposent d'outils opérationnels de gestion rationnelle de l'eau à usage agricole	312.600	108.853	102.923	100.824
R3	La DADI, le NTAEN et les DRAHRH du Centre, du Centre Sud et du Plateau Central disposent d'outils opérationnels de protection des retenues d'eau d'irrigation	337.441	113.543	122.971	100.927
R4	Le MAHRH dispose des compétences humaines et des outils nécessaires à la mise en œuvre et au suivi évaluation de la SNDDAI	987.690	398.695	164.834	424.161
Total frais opérationnel		1.926.506	725.023	485.150	716.333
Frais de gestion Sud		140.885	43.720	47.470	49.695
<i>Bureau local</i>		<i>140.885</i>	<i>43.720</i>	<i>47.470</i>	<i>49.695</i>
<i>CTS, CP, ...</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
TOTAL PAYS		2.067.391	768.743	532.620	766.028
FG/ (FO+FG)		6,81%	5,69%	8,91%	6,49%

BURUNDI

DEUX SECTEURS : ÉDUCATION ET SANTÉ | POUR TROIS OBJECTIFS SPÉCIFIQUES.

Dans le secteur de la formation technique et professionnelle, les résultats atteints en 2008-2010, au profit des Centres d'Enseignement des Métiers (CEM) et du Bureau d'Etude pour l'Enseignement Technique et Professionnel (BEET) seront consolidés et étendus. Le secteur santé voit l'arrivée d'un nouveau programme qui capitalisera l'expérience positive menée au Bénin en matière de développement des capacités en soins de kinésithérapie.

BUREAU LOCAL

Le Burundi est un pays bénéficiant d'un des plus importants appuis de l'APEFE. Trois programmes y sont maintenus rassemblant un grand nombre d'assistants techniques internationaux et nationaux et un volume logistique à gérer considérable. La comptabilité des programmes sera toujours centralisée au niveau du bureau local avec un appui en personnel comptable délégué par les partenaires.

► Coordonnées

c/o AMBABEL BP 1920
Route Rumonge - Bujumbura
Tél. : **(+257) 22 24 67 10**
Fax : **(+257) 22 24 67 09**
Courriel : bureau.bujumbura@apefe.org

Coûts absolu et relatif du bureau local

	Coûts bureau local	Coûts bureau local/ budget pays
2008-2010	264.676€	10%
2011-2013	118.316€	3,35%

Les postes de coûts qui restent importants sont :

Loyers et charges locatives	48.540€
Véhicule	10.535€
Communications	9.900€
Personnel local	33.761€

Le personnel local qui reste en poste dans ce programme est le suivant :

- Richard RUDASHAMA, Assistant Administratif et Financier
- Martin MAROHA, Assistant Logisticien
- Donatien NDABADUGARIRSE, agent d'entretien et jardinier

		Total	2011	2012	2013
OSS1	Les compétences des lauréats de 14 CEM ont été accrues et valorisées par le renforcement des capacités des centres (former, insérer, gérer, produire) et des services du Ministère de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation (planifier, coordonner, gérer, inspecter, évaluer)	1.479.125	629.389	457.643	392.093
R1	Les CEM dispensent une formation de qualité (compétences des formateurs, outils pédagogiques, filières proposées) et organisent l'accompagnement de leurs lauréats en vue d'assurer l'insertion socio - professionnelle	747.375	265.989	292.993	188.393
R2	Les CEM assurent une gestion efficace et un autofinancement partiel de leurs ressources (humaines, matérielles, patrimoniales...) et accueillent un nombre d'apprenant en adéquation avec leur capacité d'accueil	613.100	348.100	123.350	141.650
R3	Les capacités des différents services du MEMFPA et des coordinations provinciales de 6 provinces en matière d'organisation et d'administration des Centres ont été renforcées	118.650	15.300	41.300	62.050
OSS2	Les capacités d'encadrement pédagogique des écoles secondaires techniques par le BEET ont été renforcées par le perfectionnement des formateurs des formateurs, par l'adaptation des curricula et par la création des pôles d'excellence	1.314.110	437.588	544.915	331.607
R1	Le BEET dispose des compétences et des équipements nécessaires à ses missions, en matière de gestion des ressources humaines, en administration, en pédagogie appliquée, en technique et en gestion des matériels scolaires et en assure une gestion efficiente	605.259	219.617	239.485	146.158
R2	Deux structures (pôles d'excellence) de perfectionnement des compétences et de formation continue dans les filières industrielles et dans les filières agronomiques et transformation alimentaire sont opérationnelles	708.850	217.971	305.430	185.449
OSS3	Les capacités de soins en kinésithérapie et en réadaptation médicale du Burundi ont été développées qualitativement et quantitativement par le renforcement des capacités institutionnelles du MSP, des structures de santé du pays et du dispositif de formation des professionnels de la kinésithérapie	599.147	195.692	188.106	215.350
R1	une politique nationale de développement de la médecine de réadaptation (à travers le MSP) a été mise en place	10.460	7.820	1.320	1.320
R2	un système de formation et de recrutement des ressources humaines de la réadaptation médicale au Burundi a été développé et mis en place	52.200	11.700	18.600	21.900
R3	les capacités en soins de kinésithérapie et réadaptation médicale de qualité ont augmenté	536.487	176.172	168.186	192.130
Total frais opérationnel		3.392.382	1.262.669	1.190.664	939.049
Frais de gestion Sud		138.866	43.349	46.800	48.717
<i>Bureau local</i>		118.316	38.499	39.950	39.867
<i>CTS, CP, ...</i>		20.550	4.850	6.850	8.850
TOTAL PAYS		3.531.248	1.306.018	1.237.464	987.766
FG/ (FO+FG)		3,93%	3,32%	3,78%	4,93%

HAÏTI

UN SECTEUR : SANTÉ | UN OBJECTIF SPÉCIFIQUE.

Il s'agit d'un nouveau programme qui sera mis en œuvre en partenariat avec Médecin du Monde et qui vise à renforcer les capacités de formation des sages-femmes.

BUREAU LOCAL

Le bureau local sera abrité par WBI. Une assistante locale sera engagée à mi-temps pour assurer les tâches administratives et financière et la liaison par le siège.

► Coordonnées

Complexe Lafayette
Delmas 71, Rue Serin - Appt. n° 7
Port-au-Prince Haïti W.I.
Tél. / Fax : **(+509) 249 86 37**
Courriel : bureau.portauprince@apefe.org

Les coûts du bureau sont classiques, véhicules, petit matériel, communication, missions, ateliers dans un ordre de grandeur de 2500 à 7500€.

Le seul poste important est celui de l'assistante qui coûtera 16.000€ sur 3 ans.

		Total	2011	2012	2013
OSS1	les capacités de formation initiale du personnel de santé sexuelle et reproductive ont été renforcées dans l'Ecole de Sage Femmes par l'appui à la gestion de l'école et le renforcement de la stratégie pédagogique	1.416.200	252.500	486.450	677.250
R1	Les programmes ont été revus et adaptés pour une formation orientée vers la pratique	80.700	5.300	36.200	39.200
R2	Les compétences et capacités des enseignants ont été adaptées aux nouveaux programmes	224.700	19.800	74.900	130.000
R3	Les capacités de gestion de l'ENISF sur les plans pédagogique, financier et organisationnel ont été améliorées et adaptées aux nouveaux programmes	892.000	225.300	296.750	369.950
R4	les lieux de formation pratique sont opérationnels et aptes à accueillir les stagiaires	218.800	2.100	78.600	138.100
Total frais opérationnel		1.416.200	252.500	486.450	677.250
Frais de gestion Sud		60.000	13.688	17.823	28.489
<i>Bureau local</i>		40.000	11.688	13.823	14.489
<i>CTS, CP, ...</i>		20.000	2.000	4.000	14.000
TOTAL PAYS		1.476.200	266.188	504.273	705.739

MAROC

UN SECTEUR : GOUVERNANCE | UN OBJECTIF SPÉCIFIQUE.

Il s'agira d'étendre les résultats obtenus pour quelques établissements pénitentiaires dans le domaine de la réinsertion des détenus à l'ensemble des établissements du pays (49). Il s'agira aussi d'intégrer dans le programme les centres de sauvegarde de l'enfance. Extension géographique donc associée à une extension du public cible.

BUREAU LOCAL

Le bureau local est maintenu pour assurer les tâches administratives et financières et la liaison avec les différentes autorités marocaines.

► Coordonnées

Apefe Wallonie-Bruxelles
Rue Jaāfar Assadiq, 4
Rabat – Agdal
Royaume du Maroc
Tél. : **(+212) 37 67 41 15**
Fax : **(+212) 67 40 94**

Coûts absolu et relatif du bureau local

	Coûts bureau local	Coûts bureau local/ budget pays
2008-2010	261.545€	17,7%
2011-2013	132.559€	8,1%

Les postes de coûts qui restent importants sont :

Véhicule	16.580€
Communications	11.513€
Personnel local	67.982€

L'assistante de coordination Kaoutar El Rhaffouli constitue la seule ressource humaine en poste au Maroc.

		Total	2011	2012	2013
OSS1	la réinsertion socioprofessionnelle des personnes incarcérées et la réinsertion socio familiale des pensionnaires des Centres de Sauvegarde de l'Enfance ont été améliorées par la généralisation du dispositif de préparation à la réinsertion durant le temps de détention (SPR) et après la libération (CAPC).	1.489.507	456.913	492.410	540.184
R1	Le dispositif d'accompagnement à la réinsertion socioprofessionnelle a été mis en place de façon durable dans 49 centres pénitentiaires	1.405.017	431.913	462.777	510.327
R2	Le dispositif d'accompagnement à la réinsertion socio familiale a été mis en place de façon durable dans 22 Centres de Sauvegarde de l'Enfance	84.490	25.000	29.633	29.857
Total frais opérationnel		1.489.507	456.913	492.410	540.184
Frais de gestion Sud		139.859	42.909	44.825	52.124
Bureau local		132.559	42.809	44.725	45.024
CTS, CP, ...		7.300	100	100	7.100
TOTAL PAYS		1.629.366	499.822	537.235	592.308
FG/ (FO+FG)		8,58%	8,58%	8,34%	8,80%

PALESTINE

UN SECTEUR : SANTÉ | DEUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES.

Il s'agit d'un nouveau programme qui sera mené en partenariat avec le Bethlehem Arab Society for Rehabilitation en vue de renforcer les capacités des communautés palestiniennes à prendre en charge les personnes les plus fragiles.

BUREAU LOCAL

L'APEFE n'ouvrira pas de bureau local en Palestine. Un seul programme sera exécuté dans ce pays basé sur des transferts de technologie Nord–Sud à partir de partenaires scientifiques du Nord. Ce programme engendrera essentiellement des missions et donc peu de logistique et de ressources humaines locales à gérer ; un seul assistant administratif et financier dans le cas présent.

Le budget bureau local sera donc nul.

		Total	2011	2012	2013
OSS1	La qualité des soins infirmiers dans la région de Bethléem et Hébron est améliorée	604.060	163.230	219.730	221.100
R1	Les structures hospitalières de la région de Bethléem et Hébron ont un personnel infirmier mieux qualifié	535.760	163.130	195.630	177.000
R2	Les universités de la région de Bethléem et Hébron sont capables d'offrir des formations spécialisées en soins infirmiers	68.300	100	24.100	44.100
OSS2	Les groupes les plus vulnérables dans la région de Bethléem disposent de services communautaires adéquats d'assistance sanitaire, éducative et sociale	814.479	210.400	256.200	347.879
R1	L'équipe mobile pluridisciplinaire de la BASR fournit les services appropriés dans les communautés	382.975	106.325	168.325	108.325
R2	Le réseau des centres communautaires répond aux besoins fondamentaux des groupes vulnérables dans leur communauté	431.504	104.075	87.875	239.554
	Total frais opérationnel	1.418.539	373.630	475.930	568.979
	Frais de gestion Sud	29.900	9.300	11.300	9.300
	<i>Bureau local</i>	0			
	<i>CTS, CP, ...</i>	29.900	9.300	11.300	9.300
	TOTAL PAYS	1.448.439	382.930	487.230	578.279
	FG/ (FO+FG)	2,06%	2,43%	2,32%	1,61%

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

DEUX SECTEURS : ÉDUCATION ET AGRICULTURE | TROIS OBJECTIFS SPÉCIFIQUES.

En matière de formation technique et professionnelle, ce programme va continuer d'accompagner le développement des Centres de Formation Professionnel du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Dans le secteur de l'Agriculture, le programme va se décliner en deux objectifs spécifiques. Le premier concernera le domaine de la pêche et sera cofinancé par la DGCD et l'Union Européenne. Le deuxième permettra de consolider, en le dépassant, les résultats atteints en 2008-2010 avec le Service National de la Vulgarisation du Ministère de l'Agriculture.

BUREAU LOCAL

La République Démocratique du Congo dispose de la part la plus importante (23,1%) du financement fédéral. Deux programmes importants en volume logistique et humain y sont mis en œuvre. Au titre de pays prioritaire, une importante équipe locale existe dirigée par un coordonnateur.

Cet important déploiement humain est également justifié par le contexte particulier du Congo, où multitudes de services publics ou autres, infrastructures... sont déficients.

► Coordonnées

c/o Délégation Wallonie-Bruxelles
206, Avenue de la Nation,
Kinshasa - Gombe, République Démocratique du Congo

Tél. : **(+243) 99 99 14 741,**
(+243) 81 68 53 502
(+243) 99 99 99 826

Courriel : bureau.kinshasa@apefe.org
bureau.lubumbashi@apefe.org

B.P. : 12143 – Kinshasa-Gombe

Coûts absolu et relatif du bureau local

	Coûts bureau local	Coûts bureau local/ budget pays
2008-2010	627.249€	13,4%
2011-2013	723.624€	11,7%

Les postes de coûts qui restent importants sont :

Loyer	76.080€
Véhicules	51.300
Communications	28.728€
Missions et déplacement locaux	54.000€
Coordonnateur	269.866€
Personnel local	152.100€

Le poste déplacement locaux est élevé vu les difficultés d'accès de certaines régions.

		Total	2011	2012	2013
OSS1	OS 1 : Les compétences professionnelles des jeunes ont été renforcées par l'amélioration du microsystème de formation professionnelle, en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi, dans 7 centres de formation du secteur non formel des provinces de Kinshasa, Bas-Congo, Katanga, Sud-Kivu	3.020.317	969.143	1.088.795	962.379
R1	Les ressources patrimoniales, matérielles, humaines, administratives et financières et leurs capacités de gestion ont été renforcées dans les centres appuyés	1.370.809	460.474	550.435	359.899
R2	Les contenus et les méthodes d'enseignement-apprentissage centrées sur l'apprenant ont été appliqués dans les centres appuyés	904.915	292.712	300.104	312.099
R3	Des mesures d'insertion socioprofessionnelle des apprenants ont été développées	744.593	215.957	238.255	290.381
OSS2.1	Améliorer la cogestion (services étatiques, associations de pêcheurs et CARG) des ressources halieutiques sur l'axe des rivières M'fimi (Mushie) et Lokoro (Inongo) pour augmenter la productivité et le revenu de la pêche et réduire la pauvreté des communautés de pêcheurs.	727.476	289.131	217.506	220.839
OSS2.2	L'exécution des actions PAP (Programmes d'Actions Prioritaires) d'appui à la production agroalimentaire et à l'organisation communautaire, dans 3 secteurs agroalimentaires (apiculture, aviculture, maraichage) et 3 Provinces de RDC (Kinshasa, Bas-Congo).	2.147.258	756.876	799.657	590.725
R1	Le renforcement des capacités des apiculteurs de la province du Bas-Congo (Districts Cataractes et Lukaya) en production, en gestion et en organisation, contribue à améliorer le revenu des exploitants	761.238	337.684	197.985	225.569
R2	Le renforcement des capacités des maraichers de la province de Kinshasa (ceinture verte Mbudi-Lutendele) en production, en gestion et en organisation, contribue à améliorer le revenu des exploitants	697.958	265.112	277.142	155.704
R3	Le renforcement des capacités des aviculteurs de la province de Kinshasa (Kinshasa-ville) en production, en gestion et en organisation, contribue à améliorer le revenu des exploitants	688.062	154.080	324.530	209.452
Total frais opérationnel		5.895.051	2.015.150	2.105.958	1.773.942
Frais de gestion Sud		744.174	269.266	238.380	236.528
<i>Bureau local</i>		<i>723.624</i>	<i>262.416</i>	<i>231.530</i>	<i>229.678</i>
<i>CTS, CP, ...</i>		<i>20.550</i>	<i>6.850</i>	<i>6.850</i>	<i>6.850</i>
TOTAL PAYS		6.639.225	2.284.416	2.344.338	2.010.471
FG/ (FO+FG)		11,21%	11,79%	10,17%	11,76%

CAMBODGE - LAOS - VIETNAM

UN SECTEUR : ÉDUCATION | UN OBJECTIF SPÉCIFIQUE COMMUN AUX TROIS PAYS ASSOCIÉS AU SEIN D'UNE RÉGION.

L'ambition du programme est d'accompagner la mise en œuvre d'une convention de partenariat inter-état, initiée dans le cadre de la Francophonie, dont l'objectif est de renforcer les capacités et l'efficacité des ministères en charge de la Formation Technique et Professionnelle.

BUREAU LOCAL

Le bureau local situé au Vietnam conserve deux assistantes administratives chargées essentiellement des traductions et de la gestion que va représenter l'important déploiement géographique du programme.

► Coordonnées

Centre Daeha 505, 360, Kim Ma,
Hanoi, Vietnam

Tél. : **(+844) 77 16 251**

(+844) 77 16 252

Fax : **(+844) 77 16 253**

Courriel : bureau.hanoi@apefe.org

Coûts absolu et relatif du bureau local

	Coûts bureau local	Coûts bureau local/ budget pays
2008-2010	260.665€	15,7%
2011-2013	95.849€	5%

Le personnel local constitue le seul poste au coût véritablement conséquents avec un budget de 92.072€.

Il est composé de deux assistantes administratives qui se chargent également des nombreuses traductions subséquentes au contexte linguistique.

		Total	2011	2012	2013
OSS1	L'adéquation entre formation/emploi au Cambodge, Laos et Viet Nam est renforcée suivant l'APC et l'approche programme dans un échantillon de filières et d'établissements	1.834.385	507.990	603.986	722.409
R1	les partenaires, mutualisent, rationalisent, capitalisent des systèmes FPT au travers d'un partenariat et d'une coopération efficace	389.500	101.500	171.500	116.500
R2	les capacités de formulation et de gestion des politiques de la FPT ont été renforcées	135.000	35.000	45.000	55.000
R3	les capacités de régulation en matière de suivi-évaluation des systèmes FPT ont été renforcées	280.000	80.000	85.000	115.000
R4	les programmes, les contenus et les évaluations des programmes de formation ont été appliqués dans les établissements pilotes (suivant l'APC) et les compétences pédagogiques et techniques de leurs formateurs et gestionnaires éducatifs ont été renforcés suivant l'APC.	1.029.885	291.490	302.486	435.909
Total frais opérationnel		1.834.385	507.990	603.986	722.409
Frais de gestion Sud		91.663	26.523	27.649	37.492
Bureau local		50.163	15.523	16.649	17.992
CTS, CP, ...		41.500	11.000	11.000	19.500
TOTAL PAYS		1.926.049	534.513	631.635	759.901
FG/ (FO+FG)		4,76%	4,96%	4,38%	4,93%

RWANDA

UN SECTEUR : ÉDUCATION | UN OBJECTIF SPÉCIFIQUE.

Ceci s'inscrit dans un programme plus large qui sera le fruit d'un partenariat entre la CTB, la WVOB et l'APEFE. L'APEFE prendra à son compte une série d'activité spécifique.

BUREAU LOCAL

Un bureau local est maintenu à Kigali pour certaines tâches administratives de routine liées aux assistants techniques expatriés et serv de relais avec les autorités rwandaises.

► Coordonnées

c/o Délégation Wallonie-Bruxelles
4b rue du progrès, Kiyovu, B.P 81
Kigali, Rwanda

Coûts absolu et relatif du bureau local

	Coûts bureau local	Coûts bureau local/ budget pays
2008-2010	295.897€	8%
2011-2013	106.600€	3,2%

Les postes de coûts qui restent importants sont :

Véhicule	19.100€
Communications	14.400€
Personnel local	55.800€

Le personnel au sein du bureau se limite à

Une assistante administrative : Jeanne d'Arc BITEGA

Deux gardiens : Pascal HABUHAZI, Claude BYENDA

		Total	2011	2012	2013
OSS1	L'accès à un système de formation professionnelle de qualité, adapté aux besoins du marché du travail, est facilité, en particulier dans la province du Sud et pour les filières agricole/vétérinaire/foresterie et construction	3.140.188	1.066.022	1.045.753	1.028.413
R1	Les mécanismes de développement des curricula sont appliqués pour les filières agronomie/foresterie/vétérinaire et construction	1.389.515	460.304	358.898	570.313
R2	Le WDA dispose d'une stratégie et des outils pour mettre en œuvre le perfectionnement et la validation des compétences pédagogiques et techniques des enseignants et formateurs du secteur TVET, basée sur l'APC	652.715	242.705	230.905	179.105
R3	Un système de certification harmonisé pour les filières agriculture, vétérinaire, foresterie et construction est appliqué dans la province du Sud	224.525	108.715	102.815	12.995
R4	Des unités de production et d'application opérationnelles participent au financement et à la formation dans les centres et les écoles techniques, pour les filières agronomie/foresterie/vétérinaire et construction	235.920	60.100	57.700	118.120
R5	L'orientation des candidats et l'insertion socioprofessionnelle des lauréats dans la province du Sud ont été améliorées par la mise en place d'une unité d'orientation et d'insertion socioprofessionnelle à l'IPRC-S	344.930	28.500	171.555	144.875
R6	Des centres de formation de la province du sud sont capables de répondre à des demandes de formations prioritairement pour le secteur de l'agro-alimentaire	292.583	165.698	123.880	3.005
	Total frais opérationnel	3.140.188	1.066.022	1.045.753	1.028.413
	Frais de gestion Sud	145.665	46.875	48.400	50.390
	Bureau local	126.187	40.400	41.928	43.859
	CTS, CP, ...	19.479	6.475	6.472	6.532
	TOTAL PAYS	3.285.853	1.112.897	1.094.153	1.078.803
	FG/ (FO+FG)	4,43%	4,21%	4,42%	4,67%

SENEGAL

UN SECTEUR : ÉDUCATION | UN OBJECTIF SPÉCIFIQUE.

Il s'agit de poursuivre le programme entamé en 2008 – 2010 dont les activités sont prévues jusqu'en 2014.

BUREAU LOCAL

Le bureau local de Dakar remplit une série de tâches administratives et financières liées aux assistants techniques expatriés.

Il sert d'interface et de relais avec les autorités sénégalaises.

► Coordonnées

c/o Délégation Wallonie-Bruxelles
14 avenue des Jambaar
BP 6279 DAKAR
Tél. : (+221) 33 849 29 70
Fax : (+221) 33 821 75 15

Coûts absolu et relatif du bureau local

	Coûts bureau local	Coûts bureau local/ budget pays
2008-2010	256.031€	21%
2011-2013	117.856€	7,7%

Les postes de coûts qui restent importants sont :

Véhicule	12.060€
Personnel local	77.619€

Deux personnes sont employées au sein du bureau :

Une assistante : Marie Adèle NDONG

Un chauffeur-coursier : Amadou Lamine DIAGNE

		Total	2011	2012	2013
OSS1	La qualité et le rendement de la formation des formateurs du secteur de la formation professionnelle et technique ont été améliorés	1.389.215	417.877	437.661	533.678
R0	Les capacités de pilotage et de gestion des structures nationales de formation de formateurs de la Formation Professionnelle et Technique ont été renforcées	323.798	109.173	107.425	107.201
R1	La formation (initiale et continue) des formateurs en Sciences et Techniques Industrielles, et des formateurs en Economie Familiale et Sociale ainsi que la formation des corps de contrôle ont été améliorées à l'ENSETP	274.882	86.014	88.086	100.781
R2	La formation des formateurs destinés aux Centres d'Enseignement Technique Féminin est adéquate et renforcée	400.535	134.381	135.488	130.666
R3	La formation des maîtres d'enseignement technique professionnel a été renforcée par la mise en place d'une Unité d'Apprentissage et de Production au Centre National de Formation des Maîtres d'Enseignement Technique et Professionnel de Kafrine	390.000	88.309	106.662	195.029
Total frais opérationnel		1.389.215	417.877	437.661	533.678
Frais de gestion Sud		137.346	42.217	44.080	51.049
Bureau local		117.856	37.387	39.250	41.219
CTS, CP, ...		19.490	4.830	4.830	9.830
TOTAL PAYS		1.526.561	460.094	481.741	584.727
FG/ (FO+FG)		9,00%	9,18%	9,15%	8,73%

PLATEFORME EDUCAID

La plateforme Educaid, devrait contribuer à produire de l'harmonisation entre les acteurs belges de la coopération au développement dans le secteur de l'éducation en même temps qu'elle devrait contribuer à l'élaboration de stratégie d'intervention.

► Coordonnées

Rue du Commerce
31B-1000 Bruxelles Belgique
Tél. : **(+32) 2 209 07 92**
Fax : **(+32) 2 209 07 98**
Courriel : info@educaid.be

PHASING OUT

Un seul pays concerné : la Bolivie. Il s'agira, pendant les deux premiers mois de 2011, de clôturer proprement le programme Chagas.



APEFE



ASSOCIATION POUR
LA PROMOTION
DE L'EDUCATION
ET DE LA FORMATION
À L'ETRANGER

2, Place Saintelette
B-1080 Bruxelles

Tél. : +32 2 421 83 83
Fax : +32 2 421 83 86
Courriel : contact@apefe.org
www.apefe.org



LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**